Mercure galant (1678)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Mercure galant (1678). 1683/10.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu

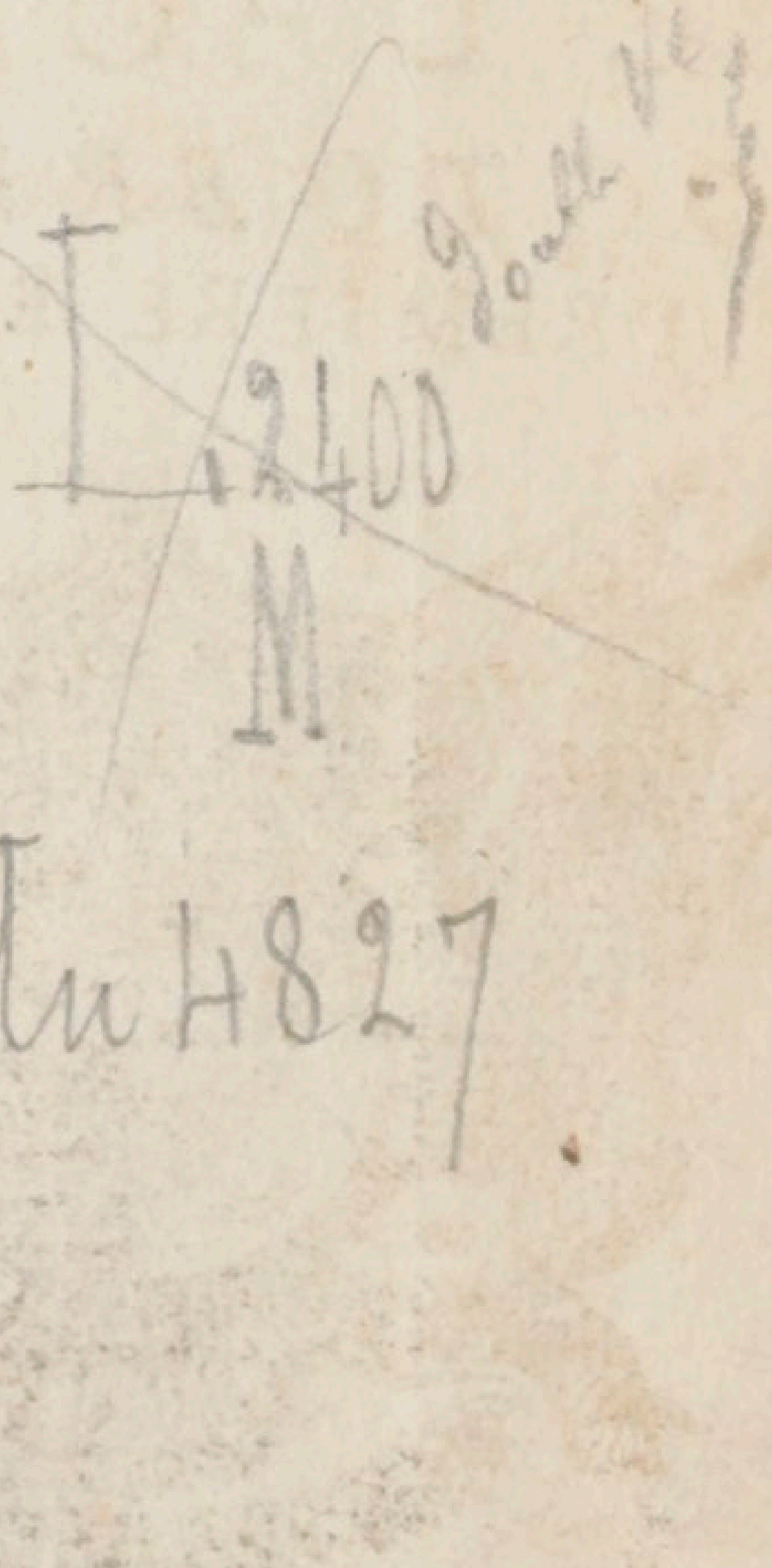
2400
M
Um 827

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

OCTOBRE 1683.

PREMIERE PARTIE.

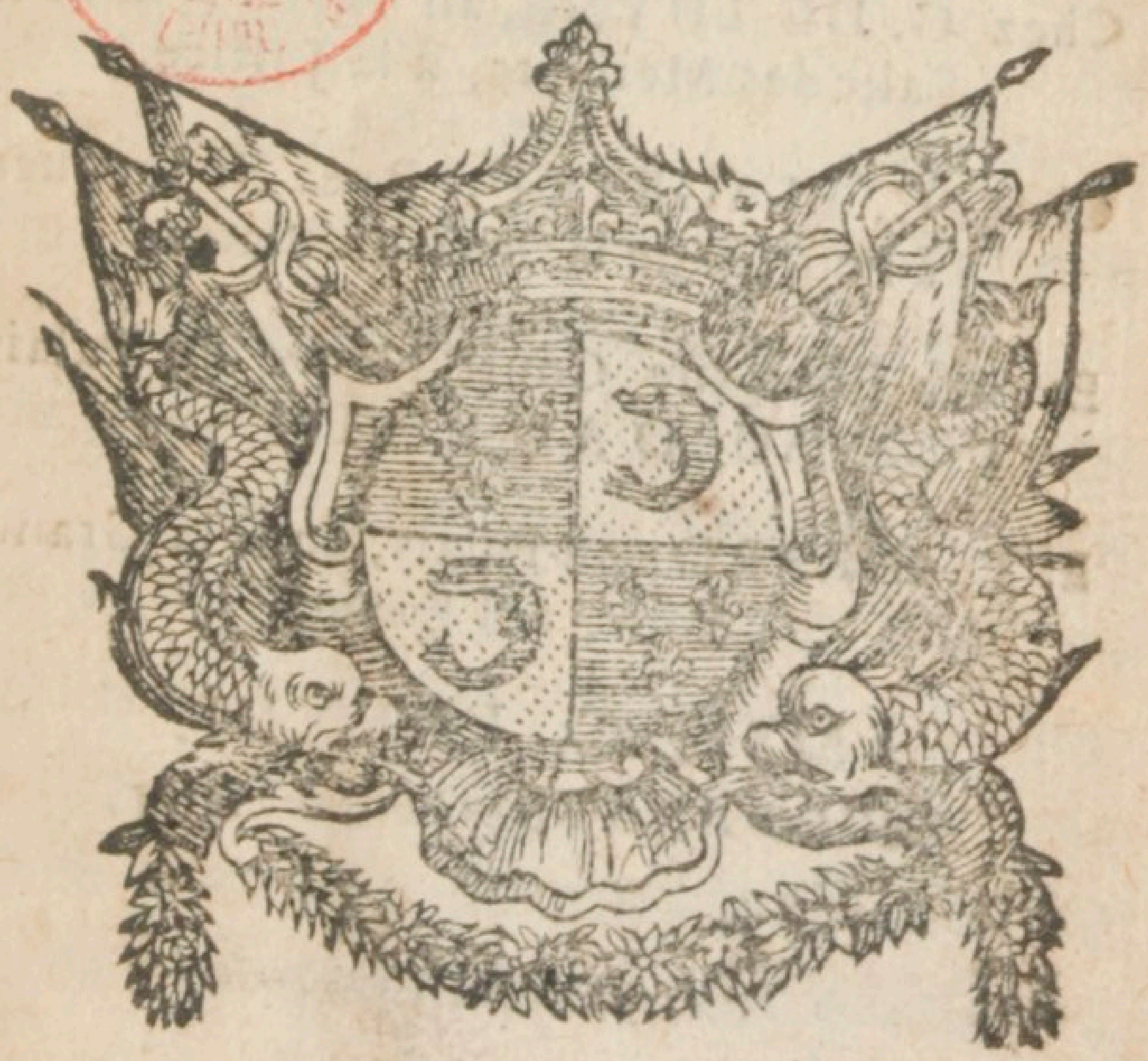

A PARIS,
AV PALAIS.

ON donnera toûjours un Volume nouveau du Mercure Galant le premier jour de chaque Mois, & on le vendra, auſſi-bien que l'Extraordinaire, Trente ſols relié en Veau, & Vingt-cinq ſols en Parchemin.

A PARIS,

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Juſtice.

Chez C. BLAGEART, Ruë S. Jacques, à l'entrée de la Ruë du Plâtre,

Et en ſa Boutique Court-Neuve du Palais, AU DAUPHIN.

Et T. GIRARD, au Palais, dans la Grande Salle, à l'Envie.

M. DC. LXXXIII.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

AU LECTEUR.

CE n'eſt qu'apres beaucoup de ſoins & de recherches qu'on a fait une troiſiéme Relation d'Alger, qu'on trouvera dans ce Volume. Elle finit par les dernieres Nouvelles de ce qui s'eſt paſſé devant cette Place, & l'on peut s'aſſurer qu'ayant ces trois Relations, on aura la Campagne entiere; ce qu'on ne ſçauroit trouver complet que dans le Mercure. On n'a mis que les grands évenemens dans les Nouvelles publiques, & l'on n'a pas crû que le reſte méritaſt d'eſtre ſçeu. Cependant il eſt conſtant

AU LECTEUR.

qu'encor qu'on ne remporte pas toûjours de grandes Victoires, plusieurs avantages moins considérables remportez seperément, valent quelquefois bien ensemble une Victoire parfaite. C'est ce qui se rencontre dans l'Affaire d'Alger, dont aucune circonstance ne doit estre ignorée. On trouvera dans ce Volume toutes celles qui restoient à sçavoir. La Relation de Vienne n'a pû y trouver place. On croyoit ne la faire que de ce qui s'est passé à la Retraite des Turcs; mais comme on a eu le bonheur de trouver des Mémoires assez fidelles pour donner lieu de faire un Journal de tout le Siege, on a esté absolument obligé d'en faire une Relation séparée, qui ser-

AU LECTEUR.

vira de ſecond Volume au Mercure. Elle eſt tirée de tant de Relations diférentes, qu'on peut aſſurer qu'elle n'a jamais eſté veuë en un corps, & peut-eſtre y trouvera-t-on des particularitez qui ont juſques icy eſté inconnuës. Les contrarietez qui ſe rencontrent ſur ce ſujet, & qui cauſent tous les jours des diſputes dans les Converſations, rendent la matiere curieuſe ; c'eſt pourquoy on tâchera de n'y rien dire que de vray, ou du moins de vray-ſemblable ; & ſur tout il n'y aura rien dans cette Relation qui ſe contrarie.

TABLE DES MATIERES contenuës dans ce Volume.

Prélude,
Arrest du Conseil d'Etat, en faveur des Sujets du Roy, 5
Devise, 10
Conversion de M. de Bordenave, Ministre de Castelnau, 11
Conversion de Mademoiselle de Merlat, Fille du Ministre de Xaintes, 13
Abjuration du Judaïsme, faite par un Juif Portugais, 15
Services faits pour la Reyne, 16
Feste Funébre représentée aux Jésuites de Roüen, au lieu de Tragédie, 59
Description d'une Thése tres-curieuse, où l'on voit plus de huit cens Portraits, 65
Relation de Venise, 71
Mariage de M. le Comte de Rochefort, & de Mademoiselle des Porcelets, 163
Histoire, 111

TABLE.

Assemblée de l'Académie nouvellement établie à Nismes. 136
Autres Services faits pour la Reyne, 139
Noms de tous les Vaisseaux des Flottes de Dannemarck, & de Hollande, avec les noms des Commandans, & le nombre des Canons & des Hommes qui sont sur ces Vaisseaux, 171
Mort du Roy de Portugal, 185
Tout ce qui s'est passé devant Alger, depuis la seconde Relation qui en a esté donnée dans le Mercure, 188
Harangues faites par M. le Recteur, au Roy, à Monseigneur le Dauphin, & à Madame la Dauphine. 251
Autres Services faits pour la Reyne, 261
Mort de Madame la Comtesse de Vézilly. 282
Mort de Madame de la Margrie 284
Mort de M. de la Mothe-Fenelon, 284
Mort de M. de la Galissonniere, 285
Mort de M. du Jardin, Beaufrere de M. le Camus. Lieutenant Civil 285
Mort de M. l'Abbé de Bérulle, 286
Mort de M. de Bailleul, Capitaine aux

Gardes, 286
M. Rénard de Rezé eſt fait Conſeiller d'Etat ordinaire, 287
M. Fieubet, Chancelier de la feuë Reyne, monte à la meſme Dignité, 288
M. Dagueſſeau, & M. de Ribere, ſont faits Conſeiller d'Etat Semeſtres, 289
M. le Comte d'Avaux eſt auſſi fait Conſeiller d'Etat, 291
Intendances données par le Roy à Meſſieurs de Breteüil, Chauvelin, & de la Fonds, 292
Mariage de Mademoiſelle de Vaillac. 293
Sonnet, à M. de Louvoys, 294
Audience de congé donnée à M. de Foſcarini, Ambaſſadeur de Veniſe, 296
Le Pere Loüis de Fully eſt élu Provincial des Capucins, 298
Feſte Romaine, 301
Mariage de M. de Seve & de Mademoiſelle de Bernage, 323
Comédie d'Arlequin Prothée & Avocat, 332
Nouveaux Dialogues des Morts traduits en Italien & en Anglois, 334

TABLE.

Reflexions nouvelles sur l'Acide, & sur l'Alkali, 336
Noms de ceux qui ont expliqué la premiere Enigme du mois passé, 339
Noms de ceux qui ont expliqué la seconde, 341
Noms de ceux qui ont expliqué l'une & l'autre, 342
Enigme, 343
Autre Enigme, 345
Nouvelles de Vienne, 346

Fin de la Table.

MERCVRE GALANT

OCTOBRE 1683.

J'Attendois, Madame, les remercîmens que vous me faites. Vous ne doutiez point que ma Lettre du dernier mois, ne vous appriſt l'Accident du Roy dans toutes ſes circonſtances ; mais

quand vous vous eſtiez pro-
mis ce détail, vous n'aviez
point crû que j'y dûſſe ra-
maſſer toutes ſes paroles de-
puis ſa chûte, juſqu'au temps
qu'il fut panſé. Vous avez
raiſon de les trouver dignes
de ce grand Monarque. Elles
font connoiſtre avec com-
bien d'intrépidité il regarde
le péril; & ſi l'on vouloit exa-
gerer les plus fermes ſenti-
mens, il ſeroit bien difficile
de dire plus que ce qu'elles
font entendre. Ces ſortes
d'Articles ne ſont point de
ceux qui font accuſer l'Au-

theur d'avoir donné des loüanges qui n'eſtoient pas deuës. Ils renferment des paroles, & le Héros eſt loüé par là. Tout eſt de luy, & il n'y a rien de celuy qui les porte. Quoy que le Roy ait toûjours connu l'amour que luy portent ſes Sujets, jamais cet amour n'avoit tant paru que dans cette occaſion. Outre ce que je vous ay déja marqué que l'on jetta dans les Ruës de Fontainebleau, afin que le Carroſſe roulaſt avec moins d'ébranlement, quelques Habitans tirerent

les Matelats de leurs Lits, & les étendirent dans les paſſages. Enſuite ils monterent au Chaſteau, & beaucoup qui n'avoient jamais pris cette liberté, pouſſez par leur zele, & excitez par la crainte, traverſerent les Apartemens, & allerent juſqu'à la Porte du lieu où ce Prince eſtoit, afin d'avoir de ſeûres nouvelles de ſa ſanté. Il s'y trouva en fort peu de temps une foule de Perſonnes de toutes conditions, & Sa Majeſté l'ayant appris, dit apres qu'on l'eut panſée; *Qu'on les*

laisse entrer. Cela m'incommode-ra ; mais il faut leur donner cette satisfaction. J'oubliay à vous mander la derniere fois, que Mr le Duc de la Trémoüille fut un de ceux qui s'évanoüirent en voyant soufrir le Roy.

Si le zele des Sujets est grand, on peut dire que la bonté du Prince est encore plus grande. Sa Majesté qui connoist de quel avantage est la Quaisse des Emprunts pour quantité de Particuliers, a ordonné depuis peu par un Arrest du Conseil d'Etat, *Que*

le fond de cette Quaiſſe demeurera limité à la ſomme de vingt millions de livres, & que cependant on continuëra les rembourſemens à ceux qui les voudront recevoir. Ce que cet effet des bontez du Roy a de remarquable, c'eſt que dans l'état où ſont préſentement les Finances, ce Prince n'a aucun beſoin des grandes ſommes, que la confiance de ſes Sujets fait porter à cette Quaiſſe, & qu'il ne cherche à la faire ſubſiſter que pour la commodité de ceux qui ayant des deniers à remplacer, font bien

aiſes d'en avoir les intéreſts, juſqu'à ce qu'ils ayent trouvé l'occaſion de les employer aux Aquiſitions qui leur peuvent eſtre propres. Sa Majeſté a fait encore davantage. Pour faciliter les rembourſemens qu'on demandera, & procurer d'autres avantages à ceux, qui ne pourront plus porter leur argent à la Quaiſſe des Emprunts, juſqu'à ce qu'elle ſoit réduite au fond de vingt millions, où il luy a plû de la fixer, Elle a ordonné que ce qui reſte à remplir du dernier Million de li-

vres aliené au denier vingt ſur les Aydes & Gabelles, par l'Edit du mois de Fevrier 1682. ſera vendu & conſtitué par les Prevoſt des Marchands & Echevins de Paris, au denier dix-huit ſeulement, afin que les ſommes qui proviendront de ces Conſtitutions, ſervent avec d'autres que Sa Majeſté ordonnera, à rembourſer ceux qui voudrót retirer leur argent de la Quaiſſe des Emprunts. Le meſme Arreſt porte une autre choſe fort avantageuſe aux Propriétaires des Rentes conſti-

tuées sur l'Hôtel de Ville. Les Prevost des Marchands & Echevins, ont ordre de recevoir incessamment les Mémoires de ceux des Rentiers des Constitutions suprimées, ausquels il est deub des débets d'anciens arrerages de Rentes. Le Roy veut non seulement que ces arrerages soient acquitez, mais aussi que les rembourssemens qui restent à faire des Rentes suprimées, soient faits aussitost que les Rentiers les demanderont, & qu'ils auront fait lever les empeschemens

qui pourront y estre survenus par leur fait.

Voyez, Madame, si quand ce grand Prince fait tant de choses dignes du haut rang où Dieu l'a placé, Mr Magnin, dont je vous ay déja parlé tant de fois, n'a pas eu raison de dire, apres avoir fait une Devise qui a le Soleil pour corps, & ces paroles pour ame, *Proximus à primo.*

Qu'il est brillant dans sa carriere!
Qu'il est grand! Qu'il est glorieux.
Ainsi l'Autheur de la lumiere
Trace son Image à nos yeux.

Ce Dieu, dont la Sagesse, & sublime
& profonde,

Gouverne tout, fit tout de rien,
N'a jamais fait d'Ouvrage au mõde,
Qui le repréſente ſi bien.

Les grands Articles qui
nt remply mes dernieres
ettres, m'ont empeſché de
ous parler des Converſions,
ont le zele de Sa Majeſté
our la Religion Catholique,
lt toûjours la cauſe. Je ne
ous en apprendray que de
emarquables.

Le 4. du dernier mois, Mr
e Bordenave, Miniſtre de
Caſtelnau en Bigorre, Dio-
eſe de Tarbes, abjura l'Hé-
éſie de Calvin, entre les

mains de Mr l'Eveſque d'Ai
en Gaſcogne, en préſenc
de Mr l'Eveſque de Tarbe
& d'une tres-nombreuſe A
ſemblée. Il avoit eu pluſieu
Conférences par écrit avec c
Prélat, & il en avoit reçe
un éclairciſſement ſi fort ſu
ſes doutes, qu'eſtant con
vaincu entierement de la ve
rité, il l'a fait connoiſtre
pluſieurs Perſonnes de ſo
party qu'il a ramenées à l'E
gliſe, avec cinq de ſes En
fans. Mr l'Eveſque d'Aire, eſ
celuy qui s'eſt acquis tan
de gloire dans les meilleure

haires de Paris, ſous le nom
e Mr l'Abbé de Fromentie-
s. Tout le monde l'admira,
ns la celebre Action qu'il
à la Profeſſion de Mada-
e la Ducheſſe de Vaujours.
ſa ſanté égaloit ſon zele, la
rce de ſon éloquence, join-
à ſa profonde érudition,
ndroit à l'Egliſe beaucoup
ames égarées; mais il peut
lement écrire, ſans pou-
oir beaucoup parler.

Sur la fin du meſme mois,
ademoiſelle Merlat, Fille
Sr Merlat, autrefois Mi-
ſtre de Xaintes, & Femme

de Mr d'Aunis, Sr de Ta
feran, fit une pareille Abjura
tion à Xaintes, entre le
mains de M du Pleſſis la Br
netiere qui en eſt Eveſqu
Ce pieux Prélat n'a pas pe
contribué par ſes Exhorta
tions à luy faire ouvrir le
yeux ſur les erreurs où el
eſtoit née. Les ſoins aſſidu
que Mr de Bonfonds ſon Pa
rent, Conſeiller de la meſm
Ville, a eus de luy éclairc
les Points de noſtre Religio
luy avoient rendu la ſienn
ſuſpecte ; mais le plus gran
coup a eſté donné par Mr R

chard, Curé de Médis, où elle faiſoit ſa réſidence ordinaire.

Je ne vous parleray point de pluſieurs autres Abjurations qu'a reçeuës le Pere du Buc Théatin, qui continuë à preſcher les Controverſes avec un tres-grand ſuccés. Je vous diray ſeulement que le Lundy 21. Septembre, Feſte de S. Mathieu, un Juif Portugais, qui avoit eſté baptiſé âgé de 34. ans, abjura le Judaïſme entre ſes mains, apres avoir conferé avec luy pendant deux mois touchant ſa

Conversion. Plusieurs Per-
sonnes de qualité assisterent
à cette Cerémonie, qui se
termina par un beau Dis-
cours, que ce Pere prononça
sur la verité du Mistere de
l'Incarnation.

Je viens aux Services qui
ont esté faits pour le repos de
l'ame de la Reyne. Mrs de
l'Abbaye de Sainte Gene-
viefve, aux prieres desquels
on eut recours dans le peu
de temps que dura sa mala-
die, s'acquiterent de ce de-
voir le Lundy second jour
d'Aoust avec beaucoup de

ſolemnité. Ils avoient élevé une Repréſentation magnifique ſur le Tombeau du premier de nos Roys Chreſtiens. Le Pere Fleuriau, Abbé de cette Maiſon, & General de la Congrégation, celébra la Meſſe. On donna ce meſme jour des marques du meſme zele dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint Eſtienne du Mont, dont un Religieux de cette Abbaye eſt toûjours Curé.

Le Lundy 9. les Dames Religieuſes de S. Dominique, dites Emmurées, dont le Convent a eſté fondé par

18 MARS

S. Loüis, ſe diſtinguerent à Roüen entre tous les autres Monaſteres. Toute l'Egliſe eſtoit tenduë de trois rangs de Drap noir, chargé des Armes de la Reyne, & au milieu de la Nef, on avoit élevé une eſpece de Mauſolée, ſur une Eſtrade à ſix degrez, couverte d'un grand Drap mortuaire de bleu-mourant, d'or, d'argent & de ſoye, & environnée d'un grand nombre de Flambeaux de cire blanche. La Meſſe fut chantée par la Muſique de la Cathédrale, & par une lugubre

Simphonie de divers Inſtru-
mens, le tout de la compo-
ſition de Mr le Sueur, l'un
des plus habiles Maiſtres de
France.

Si-toſt que la nouvelle de
la mort de la Reyne eut eſté
portée à Arras, on fit ſonner
toutes les groſſes Cloches de
Noſtre-Dame, qui en eſt la
Cathédrale, auſquelles ré-
pondirent en meſme temps
toutes celles des Paroiſ-
ſes, & des Convents de la
Ville. Ce lugubre ſon fut
continué pendant quinze
jours, une heure le matin,

20 MERCURE
une heure à midy, & une heure le soir. Le Mardy 17. ayant esté choisy pour le Service, on tendit toute l'Eglise, qui a soixante-six toises de longueur, & dix-neuf de largeur, d'une double Tenture de deüil, avec deux Bandes de Velours noir, chargées de grands Ecussons portant de France, & d'Espagne. Trois cens douze Chandeliers, chargez d'autant de gros Cierges, estoient autour du Jubé & de tout le Chœur, outre soixante autres posez sur la grande Perche qui le

traverſe. Une haute & vaſte Chapelle ardente eſtoit élevée au milieu du Chœur. Des Bandes de Velours noir ornées de riches Ecuſſons, en environnoient le Ciel & les Colomnes; & une Couronne Royale de meſme largeur, & d'une hauteur égale à ces Colomnes, en faiſoit le comble & la couverture. Cette Couronne eſtoit chargée dans ſon tour, & dans ſes rainſeaux, de quatre cens quarante Cierges, ſans y comprendre ceux qui regnoient à double rangs ſur la grande

Corniche, & qui eſtant allu-
mez, en faiſoient comme les
pierreries & les brillans. Une
Eſtrade élevée ſur quatre de-
grez, & toute tenduë de
deüil, eſtoit ſous cette Cha-
pelle ardente; & ſur cette
Eſtrade, la Repréſentation
mortuaire, couverte d'un
grand Poële de Velours noir,
traverſé d'une large Croix de
Drap d'or, & orné de quatre
riches Ecuſſons. Une grande
Couronne de vermeil, voilée
d'un grand Creſpe, eſtoit
poſée ſur ce Tombeau, au
pied duquel on avoit mis

une Table couverte d'un Tapis traînant de Velours noir, ſur laquelle eſtoit une haute Croix, & ſix gros Chandeliers de vermeil doré, avec un grand Benîtier. Sur les quatre degrez de cette Eſtrade, eſtoient ſix vingts Chandeliers de meſme matiere, chargez d'autant de gros Cierges, & vingt-quatre Enfans vétus de longues Robes de deüil, tenoient chacun un Flambeau de ſix livres, orné de deux Ecuſſons adoſſez. La Meſſe fut celebrée pontificalement par M^r l'Eveſque, ac-

compagné à l'Autel de dix-huit Officiers, tous revétus de riches Ornemens noirs, & chantée par la Muſique. Les Voix eſtoient accompagnées d'Inſtrumens, & les tons auſſi plaintifs que mélodieux. Mr Doré, Maiſtre de Muſique de la Cathédrale, l'avoit compoſée, & il en reçeut beaucoup de loüanges. Je ne vous dis rien de la cerémonie des Encenſemens, des Corps en deüil qui ſe trouverent à ce Service, & de l'affluence du Peuple qui remplit juſques aux Voûtes. Cela

eſt

est commun à tous les lieux, où l'on fait des Pompes de cette nature.

A Nogent-le-Roy, les Boutiques furent fermées le Jeudy 19. pendant tout le jour. Mr Bouchet, qui en est l'ancien Curé, y prononça l'Oraison Funébre, & prit pour son texte ces paroles du Chapitre 4. des Cantiques. *Veni de libano, Sponsa mea, veni de libano, veni, coronaberis.* Il fit voir que Dieu invitoit l'illustre Marie-Thérese, à aller prendre une Couronne dans le Ciel, comme elle en

avoit poſſedé une ſur la Ter-
re, & que cette Couronne
qui luy eſtoit promiſe n'eſ-
toit pas une Couronne fra-
gile & ſujete à ſe fleſtrir, com-
me celles de Mirthe, de Pal-
me, de Laurier, d'Apium,
ou d'Herbe qui ſe donnoient
aux Athletes, ou à ceux qui
remportoient le Prix aux
Jeux Olimpiques, mais une
Couronne d'Immortalité &
de Pierres prétieuſes, *Poſuiſti*
in capite ejus coronam de lapide
pretioſo; & cela, pour avoir
combatu genéreuſement, &
fidellement remply les trois

devoirs de la pieté Chreſtienne ; envers Dieu, par ſa devotion & ſa ferveur ; envers le prochain, par ſa charité ; & envers elle-meſme, par ſa juſtice.

Le meſme jour 19. les Minimes de la Ville de Chauny, firent un Service des plus ſolemnels. Leur Egliſe eſtoit tenduë de noir, & de violet, & un Creſpon noir à fleurons d'or couvroit tout le Tabernacle. Dans le milieu de l'Egliſe, il y avoit un Lit de parade de Satin noir à Creſpines d'argent, ſoûtenu d'une Ef-

trade, & couronné de Fleurs-de-Lys, & de Cierges. Il renfermoit une Repréſentation de Velours noir, ſur laquelle eſtoit une Couronnne Royale, couverte d'un Creſpe. Au fond de l'Egliſe paroiſſoit un un autre Poële de Velours, qui faiſoit une Perſpective lugubre d'une ſeconde Repréſentation. Toute l'Egliſe eſtoit environnée d'Ecuſſons, de Chifres de la Reyne, & de ſept Deviſes qui exprimoient ſa vie, ſa mort, & ſa gloire dans le Ciel. Celle du milieu, qui eſtoit une Lune

éclipſée, avoit ces paroles pour ame, *Ecce Luna etiam non ſplendet.* Elles ſervirent de texte au Pere d'Auvergne, Religieux du meſme Ordre, & Prédicateur de la Ville, qui prononça l'Oraiſon Funébre. Les ſix autres Deviſes eſtoient, un Soleil & une Lune, avec un Monde au milieu, & ces paroles, *Et ſoror & conjux;* Une Lune éclairant le Monde, *Diſpulit umbras;* Un Soleil répandant une pluye d'or, & une Lune répandant une pluye d'argent, *Sparſit & ipſa;* Un Soleil ſans Lune,

Sufficit orbi; Une Lune au Ciel, *Luceat ipsa*; & enfin une Lune entourée d'Etoiles, *Præsit & Astris*. Ce Pere raporta tout son Discours à ces Devises. Il dit *Que le Soleil estant le Hiérogliphe du Roy, il pouvoit comparer la Reyne à la Lune; que comme la Lune est la Compagne & la Sœur du Soleil, dont elle porte le nom de Phœbé, de mesme la Reyne avoit esté la Compagne & la Sœur du Roy, selon l'expression de l'Ecriture, qui appelle Freres & Sœurs les Enfans de Frere & de Sœur; que les avantages*

de la Lune consistant en sa beauté, en sa lumiere & en ses influences, les mérites de la Reyne avoient consisté dans la beauté de son Corps, dans l'éclat de ses Vertus, & dans la profusion de ses Graces; que par sa beauté, elle avoit touché le cœur du Roy; que par ses vertus, elle avoit instruit la Cour; que par ses libéralitez, elle avoit soulagé son Peuple; & qu'ainsi toute la France avoit sujet de pleurer sa mort, puis que le Roy perdoit une aimable Epouse, la Cour une Sainte Souveraine, & le Peuple une tendre Mere. Il prouva toutes ces

choſes avec beaucoup d'élo-
quence, & fit voir, que com-
me une Lune éclatante, elle
avoit diſſipé les obſcuritez de
la Cour, *Diſpulit umbras*, en
y faiſant briller la pieté, la
modeſtie, & la modération.
Il dit entr'autres choſes ſur ſa
pieté, qu'avant qu'elle fiſt
ſon Entrée publique à Paris
en 1660. elle voulut faire ſes
Devotions dans le Convent
des Minimes de Vincennes.
Il ajoûta ſur ſa modération
dans les Richeſſes, que ſi le
Roy comme un Soleil, avoit
verſé ſur ſon Peuple une

pluye d'or dans tous ſes Voya-
ges, la Reyne comme une
Lune, avoit verſé une pluye
d'argent, *Sparſit & ipſa*, &
qu'il l'avoit veuë recevoir les
Placets des Miſérables avec
une bonté ſurprenante. Il
termina ſon Diſcours par
l'explication des autres De-
viſes; & dit que cette Lune,
apres avoir charmé le Roy
par ſa beauté, inſtruit la Cour
par ſes vertus, ſoulagé le
Peuple par ſes influences,
eſtoit enfin éclipſée, *Ecce Lu-*
na etiam non ſplendet; que Ma-
rie-Théreſe d'Autriche eſ-

toit morte avec la consola-
tion de laisser sur la Terre un
Epoux capable de la gouver-
ner, *Sufficit orbi*; qu'un Roy
Tres-Chrestien esperoit sa
résurrection, *Luceat ipsa*; &
que toute la France souhai-
toit qu'elle regnast dans le
Ciel, comme elle avoit re-
gné sur la Terre, *Præsit &*
Astris.

Le Lundy 23. les Reli-
gieux Benédictins de l'Ab-
baye Royale de S. Remy de
Rheims, marquerent leur
zele par une magnificence
extraordinaire, & ils se cru-

rent d'autant plus obligez à la faire paroiſtre avec grand éclat, qu'outre qu'ils ont deux Corps de nos Roys qui repoſent dans leur Chœur, ſçavoir celuy de Loüis d'Outremer, & celuy de Lothaire, ſans pluſieurs Reynes qui ont choiſy leur Sépulture dans cette Egliſe, ils ſont Gardiens de la Sainte Ampoule, dont on ſe ſert pour le Sacre de nos Souverains. Il eſt vray que s'ils ſe ſont diſtinguez dans cette rencontre, ils ont tiré de fort grands avantages du Lieu. Cette

Egliſe eſt d'une beauté admirable, & le Chœur un des plus auguſtes qu'il y ait en France pour ſa grandeur, mais particulierement pour la largeur de ſa Voûte, qui couvre quarante pieds de large, ſur cent pieds de long dans œuvre, ſans y comprendre la Nef & le derriere du Chœur. Son Pavé à la Moſaïque, eſt un Ouvrage, qui apres ſept cens ans, ſe trouve encore auſſi beau que le premier jour qu'il ſortit des mains de l'Ouvrier. L'Architecture du Maiſtre-Autel

eſt une Pyramide des mieux
entenduës, ſoûtenuë par des
Colomnes de Marbre. On
avoit diſpoſé la Pompe fu-
nébre ſous une Couronne
de plus de 60. pieds de dia-
metre, qui eſt une marque
d'une belle antiquité, puis
qu'elle repréſente par ſon cir-
cuit le lieu où fut tenu le
Concile de Rheims, où le
Pape Leon IX. aſſiſta en per-
ſonne. Ce Pape, pour em-
peſcher la conteſtation des
Archeveſques de Rheims &
de Tréves pour la preſſéance,
voulut que ce Concile ſe tinſt

en cercle, en ſorte qu'il prit place au milieu, ayant neantmoins l'Archeveſque de Rheims de front; & depuis, pour marque de cette celébre Action, cette Couronne fut ſuſpenduë de la Voûte à l'endroit meſme où elle s'eſtoit paſſée. On l'éclaira de cent Cierges ce jour-là. L'Eſtrade eſtoit au deſſous, élevée de quatre degrez, chargez de ſix-vingts Chandeliers d'argent. La Lectique qui ſe trouva poſée ſur cette Eſtrade, eſtoit couverte d'un Daiz de Velours noir aux

Armes de la Reyne, ſoûte-
nuë par quatre Colomnes
auſſi revétuës de Velours
noir, élevé à la hauteur de
douze pieds au deſſus de la
Lectique, qui eſtoit cou-
verte d'un Poële des plus
magnifiques de Velours noir,
parré d'une Croix de Moire
d'argent, cantonnée de qua-
re grands Ecuſſons de Bro-
derie des plus riches. Sur
cette Lectique, on voyoit
une Figure reptéſentant au
naturel l'auguſte Princeſſe
pour qui ſe faiſoit la triſte Ce-
rémonie. Cette Figure eſtoit

40 MERCURE
vétuë à la Royale d'un grand
Manteau bleu, ſemé de
Fleurs-de-Lys d'or, fourré
d'Hermines, & par deſſus un
Creſpe fort fin, & fort ample.
Tous les Connoiſſeurs ont
admiré l'attitude de la Figure,
qui eſtoit à genoux, ayant
devant elle une Couronne de
vermeil doré, chargée de Pier-
reries fines, & couverte d'un
Creſpe, auſſibien que le
Sceptre Royal. Le Daiz qui
la couvroit, eſtoit tout envi-
ronnné de Cierges attachez
ſur une Corniche couleur
d'Ebeine qui regnoit tout à

l'entour, & qui portoit une grande Couronne de trois pieds & demy de diametre, cloſe à l'Impériale. Toutes ſes branches eſtoient couvertes de Luminaire, qui ſe terminoit inſenſiblement au cœur de la premiere grande Couronne dont je viens de vous parler, & qui entouroit toute la Pompe funebre par ſa grandeur extraordinaire. Le Maiſtre-Autel eſtoit orné autant qu'il le pouvoit eſtre. C'eſt une Pyramide de plus de 35. pieds de hauteur, qui ſe trouvoit éclairée d'un nom-

bre infiny de Cierges à plu-
ſieurs rangs, chargez d'E-
cuſſons aux Armes de la
Reyne. Pour Parement bas,
on y voyoit une Table d'or
maſſif enrichie d'une quan-
tité ſurprenante de Pierreries.
Pour Retable, ou Parement
haut, il y avoit un fort grand
Parement de Velours noir,
barré d'une Croix de Moire
d'argent; & ſur les Gradins
de l'Autel, une grande Croix
d'argent avec les ſix Chan-
deliers de meſme matiere, la
coûtume n'y en ſoufrant ja-
mais davantage. Tout le

grand espace depuis la Nef jusque derriere le grand Autel, estoit tendu de noir à la hauteur de vingt-cinq pieds, depuis les Chaires en haut. La Messe fut celebrée par le Supérieur de cette Maison. Lors que les Officiers parurent au bas de la Nef, comme c'est la coûtume dans les Cerémonies extraordinaires de faire ce grand circuit pour aller à l'Autel, l'on fut surpris d'un accord de six Trompetes funebres, joüées par autant de Gardes-du-Corps de Sa Majesté. Ces Trom-

peres estoient soûtenuës pour Basses, par deux Timbales, qui par leur accens lugubres, entretenoient agreablement la trifteſſe des Aſſiſtans. Les Officiers, en entrant au Chœur, furent précedez de vingt Pauvres, revétus & chaperonnez d'une Piece d'Etofe de Drap gris, qui devoit leur reſter apres la Cerémonie, par un effet de la charité des Religieux. Ils aſſiſterent tant que la Meſſe dura, autour de l'Eſtrade, un Cierge à la main, & à genoux. Les Inſtrumens ſe firent encore

entendre à l'Offertoire, à l'Elevation, & à la fin de la Messe, pendant que le Célébrant se disposoit avec quatre autres Supérieurs de l'Ordre, voisines de Rheims, pour faire les cinq Absolutions comme on les a fait à S. Denys en France en de pareilles occasions. Chaque Supérieur fit la sienne, & tandis que les Chantres chantoient les Répons de chaque Absolution, ils estoient assis dans des Fauteüils aux quatre coins de la Lectique, & celuy qui avoit celebré la

Meſſe eſtant au milieu du Chœur, acheva la ſienne la derniere. Dans tous les ſilences que la Cerémonie de l'Aſperſion, &de l'Encenſement éxige, les Inſtrumens faiſoient retentir les Airs les plus lugubres.

Madame de Bérulle, Abbeſſe du Convent de Noſtre-Dame de Nazaret d'Aix en Provence, dit S. Barthelemy, apres avoir fait un Service le 26. Aouſt, comme toutes les Paroiſſes, & les autres Convents de la Ville en firent ce meſme jour, par l'ordre de

Mr le Cardinal de Bonzi Archevesque d'Aix, en fit un second le 4 Septembre, dans l'Eglise de son Monastere, avec tous les préparatifs qui pouvoient marquer son zele. On posa sur la Porte de l'Eglise un grand Drap noir, qui servoit d'ornement à un Tableau placé au dessus. Ce Tableau représentoit les Génies de la France, habillez en Dalmatiques violetes, & semées de Fleurs-de-Lys. Ils portoient le Buste de la Reyne, & appuyoient leurs mains gauches sur deux Cartou-

ches, où l'on voyoit deux Emblémes. Dans l'un eſtoit un petit Génie, qui ayant cueilly une Roſe, la plaçoit au Ciel. On liſoit ce Vers autour du Cartouche.

Longius exalto caſtum diffundet odorem.

Dans l'autre eſtoit repréſentée une nouvelle Etoile, rayonnante dans l'Empirée, & des Anges qui l'admiroient. Au bas de l'Embléme, deux petits Pleureurs eſtoient ſur un Globe, avec ces mots tout autour,

Angelorum gaudium, Francorum luctus.

Entre les deux Cartouches, paroissoient les Armes de la Reyne, & au bas, les Armes du Monastere. L'Eglise estoit éclairée d'un tres-grand nombre de Lustres, & de Chandeliers à bras. Dans le Chœur estoit une Estrade de six pieds de haut, & de dix en quarré, la petitesse du lieu n'en pouvant permettre une plus grande. Cette Estrade estoit chargée d'un tres-grand nombre de Flambeaux d'argent, & de Girandoles. Aux quatre coins s'élevoient quatre Piédestaux quarrez,

dont les Faces estoient embellies d'Hiérogliphes de la vie & de la mort, & des Médailles des Ancestres de la Reyne. Ils portoient quatre Guéridons d'argent, sur lesquels estoient de gros Flambeaux. Le Tombeau de cinq pieds de long, & de trois de large, estoit un sujet d'admiration & de larmes en mesme temps. La Face en estoit enrichie d'une fort belle Médaille de la Reyne, portée par deux Génies qui fondoient en pleurs. Dans l'espace qui les séparoit, on lisoit cette Epitaphe.

MARIA THERESIA AUSTRIACA,
FRANCORUM REGINA
INCOMPARABILIS,
VIXIT,
QUIA RARA TERRIS SUPERI
INVIDENT.

Des Pleureurs, & des Médailles des Signes Celeſtes, qui ont préſidé aux mois de la naiſſance & de la mort de cette Princeſſe, achevoient l'ornement de la Repréſentation. Quatre Génies portoient les Houpes du Carreau de Velours noir, bordé de Paſſemens d'or, ſur lequel repoſoit la Couronne couverte d'un Creſpe. La

Renommée ſuſpenduë au milieu du Mauſolée, ſous un Daiz environné de Feſtons de Crêpe, de Maſques de Mort, & des Armes de la Reyne, paroiſſoit en Robe violete parſemée de Fleurs de Lys. D'une main elle portoit une Trompete, & de l'autre, une Urne d'or, avec ce Vers,

Urna capit cineres, nomen non orbe tenetur.

La Planche que vous trouverez icy, repréſente ce Mauſolée. Mr de Viany, Chevalier de S. Jean de Jéruſalem,

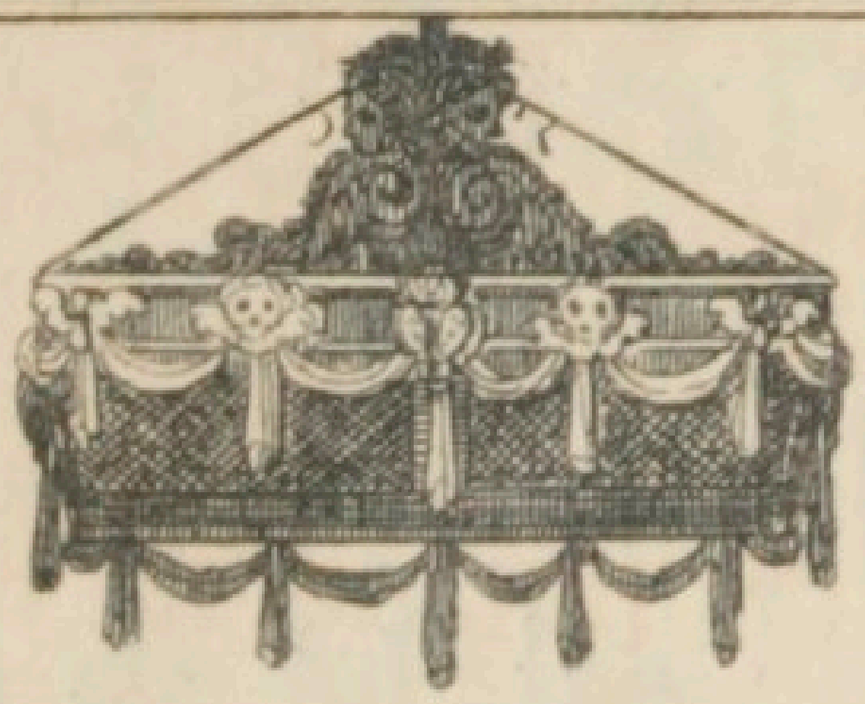

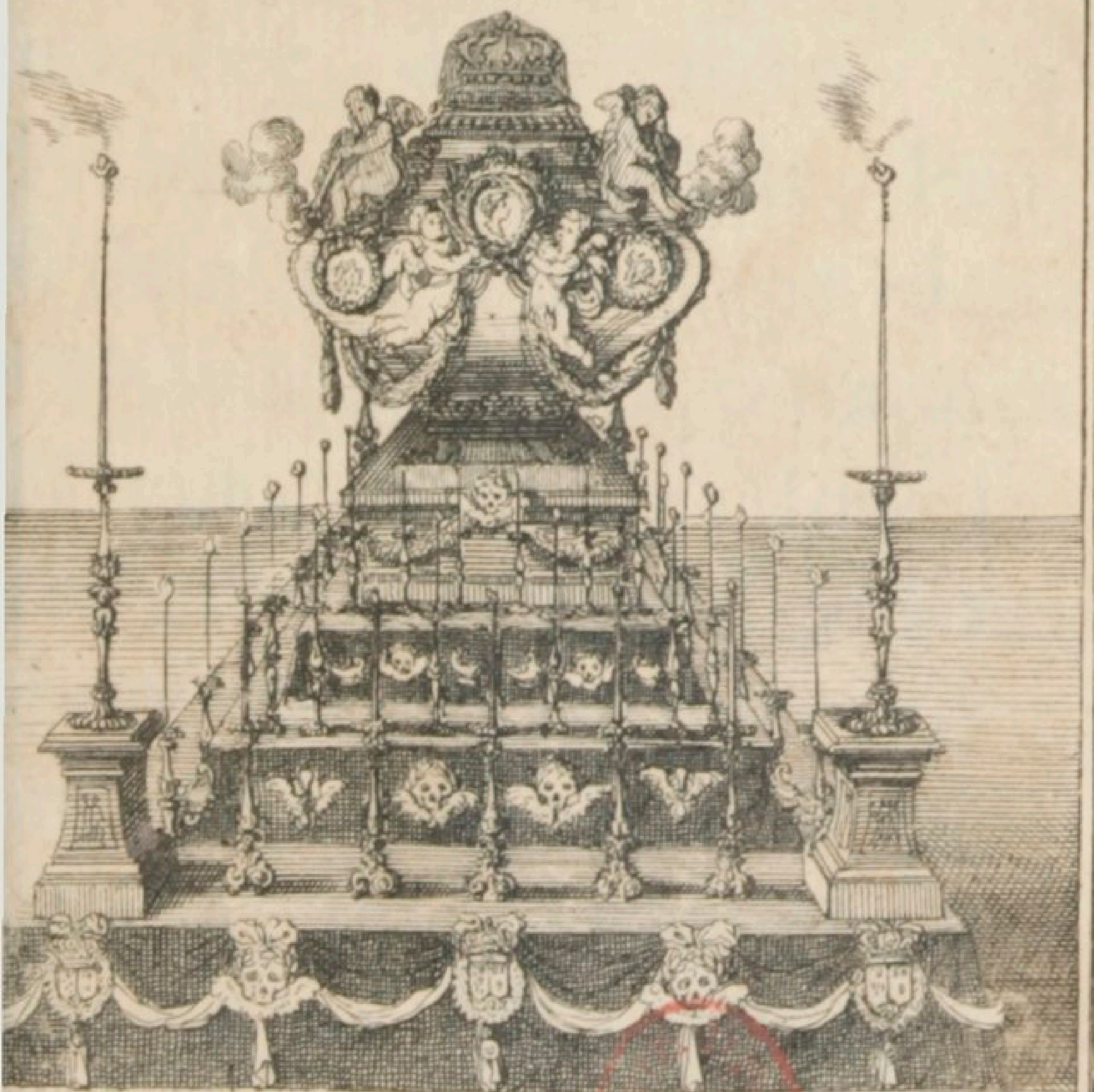

A

Prieur de S. Jean d'Aix, & Frere du Grand-Prieur de S. Jean de Malte, celébra la Meſſe, qui fut ſolemnellement chantée par les Dames Religieuſes, avec une mélodie des plus lugubres. Il eſtoit aſſiſté d'un fort grand nombre de Preſtres. Mr l'Abbé de Tournon, Profeſſeur en Theologie dans l'Univerſité d'Aix, prononça l'Oraiſon Funebre. Vous ſerez ſurpriſe, quand je vous diray qu'il eſt aveugle. Vous jugez bien par l'employ qu'il a, que ſon eſprit ne ſe

reſſent point de cette incommodité. Il en eſt peu d'auſſi éclairez. Auſſi fit-il un Diſcours tres-éloquent dans l'occaſion dont je vous parle. M Marin, Premier Préſident au Parlement d'Aix, aſſiſta à ce Service, accompagné de pluſieurs Préſidens & Conſeillers du Parlement & des Comptes, & il n'y eut aucune Dame qualifiée qui ne s'y trouvaſt.

Ce que les Jeſuites de Roüen ont fait, mérite bien de trouver icy ſa place. Quoy que la mort de la Reyne y

ait donné lieu, ce n'eſt point une ſuite de Services dont je vay vous faire la deſcription. C'eſt quelque choſe de fort ſingulier, inventé avec eſprit, & digne d'eſtre ſçeu des Curieux. Au lieu de la Tragédie & des Ballets dont ils ont accoûtumé de donner le Spectacle tous les ans dãs le mois d'Aouſt pour la diſtribution des Prix, ils ſuprimérent la Piece que l'on avoit préparée, & en firent repréſenter une autre par leurs Ecoliers, ſur la mort de la Reyne, le 13. Septembre, en préſence du Par-

lement, qui a fondé les Prix, & des principaux Membres des autres Corps de la Ville. La Salle, dont on se servit pour cette Action, estoit tenduë de Drap noir depuis le haut jusqu'au bas. Il y avoit tout autour deux Bandes de Larmes, d'où pendoient les Ecussons de France & d'Autriche, entremeslez des quartiers d'Espagne, & de quantité d'Emblémes & de Devises sur cette Princesse. La Piece estoit divisée en trois Parties. Dans la premiere, quelques Acteurs parurent

sur le Théatre ordinaire, comme pour commencer la Tragédie & le Ballet; mais ils en furent empeschez par le Génie de la France, qui leur apprit la mort de la Reyne, & par Thémis, qui leur ordonna de changer les Jeux qu'ils avoient préparez par son ordre, en des Spécta-cles lugubres, & de prendre part à la douleur genérale de la France. En mesme temps la Scene changea, & l'on vit paroistre tout d'un coup au commencement de la se-conde Partie, un second

Théatre en deüil, ſur lequel eſtoit élevé un grand Tombeau de marbre. Sur ce Tombeau eſtoit une Urne, que quatre Amours pleurans tenoient embraſſée. Chacun avoit ſon Symbole. L'un éteignoit ſon Flambeau avec ſes larmes. L'autre accablé de douleur, ſe perçoit le cœur d'une de ſes Fléches. Le troiſiéme brûloit des Parfums; & le quatriéme jettoit des Fleurs ſur le Tombeau. La Religion & la Pieté eſtoient au pied, auſſi avec leurs Simboles. Au deſſus

de l'Urne estoit une Mort, & au dessus de cette Mort, paroissoit la Renommée. Elle tenoit l'Image de la Reyne, victorieuse de la Mort, & s'élevant vers le Ciel. Pour marquer le triomphe de cette Princesse sur la Mort, au lieu de Cyprés, on avoit mis autour du Tombeau des Palmiers qui occupoient toute la Scene. Ils estoient chargez de trois sortes de Couronnes; d'une Couronne Royale de France, d'une Couronne de Fleurs, & d'une Couronne d'Etoiles. Ce Spé-

ctacle, auquel on ne s'attendoit pas, ſurprit d'abord toute l'Aſſemblée ; mais elle fut beaucoup plus ſurpriſe, quand les Statuës de marbre qui eſtoient ſur le Tombeau, & auſquelles il ſembloit qu'il ne manquaſt que la voix, cómencerent à parler, apres en avoir reçeu l'ordre de Thémis. Chacune de ces Statuës pleura la Reyne ſelon le caractere qu'elle ſoûtenoit. La Religion exprima par ſes Vers le deüil de l'Egliſe ; la Pieté, la douleur des Pauvres & des Miſérables,

our la perte de leur Bien-
aictrice. Les quatre Amours
rent entendre les regrets du
oy, de la Famille Royale,
e la Cour, & de toute la
Nation Françoiſe. Ces Vers
gubres furent ſuivis d'un
Concert de Muſique formé
ar Apollon & par les Muſes,
u'on ſupoſoit avoir élevé ce
'ombeau dans le Parnaſſe.
es Echos qui eſtoient dans
Tombeau, répondoient à
es Concerts. La troiſiéme
artie eſtoit une eſpece d'A-
otheoſe. D'abord les A-
nours. en ſuite Apollon &

les Muſes, le Génie de la France, & Thémis, celébrerent tantoſt par des Vers, tantoſt par des Chants, le triomphe de la Reyne dans le Ciel. Tout cela fut terminé par un Compliment au Parlement, que prononça Mr l'Abbé de Médavi de Grancé, Petit-Fils du Maréchal de ce nom, & Petit-Neveu de Mr l'Archeveſque de Roüen. Ce jeune Abbé avoit compoſé une partie des Vers Latins. Voicy ce qu'il dit au Parlement.

Miniſtres de Thémis, dignes
Sujets du Prince
Qui regle par vos Loix cette grande
Province,
ors que la France éclate en regrets
ſuperflus,
Qu'une Reyne, l'honneur & l'appuy
des Vertus,
ire de tous les cœurs des plaintes
inutiles,
Qu'on ne donne à ſa mort que des
larmes ſtériles,
nimez par vos ſoins d'un zele bien
plus beau,
es Enfans d'Apollon luy dreſſent
un Tombeau,
t ſans avoir recours aux préſens de
la France,
eurs travaux ont chez vous leur
iuſte récompenſe.

Ainſi jadis le Chef des Troyens ſi
vanté,
Qui ſçeut à la valeur joindre la
pieté,
Ouvrant à la Jeuneſſe une illuſtre
carriere,
Fit celébrer des Jeux au Tombeau
de ſon Pere,
Et pour encourager ces timides
Eſprits,
Couronna les Vainqueurs, & leur
donna des Prix.

Le jeune Abbé qui avoit prononcé ce Compliment, remporta le premier Prix de Poëſie en Rhétorique; & Mr le Chevalier de Grancé ſon Frere, en remporta un autre en Seconde.

En vous parlant d'Ouvrages d'invention, je ne dois pas oublier la plus belle Thefe qui ait jamais eſté faite. L'on y trouve juſques à cent huit Portraits tous bien faits, ſans quantité d'autres choſes dont voicy un court détail. Le Deſſein de cette Theſe, qui a eſté dédiée au General des Jéſuites, & qui fut ſoûtenuë à Lyon le Jeudy 9. de l'autre mois, eſt du Pere Ménestrier, ſi fameux par le grand nombre d'Ouvrages qu'il a donnez au Public. Celuy qui l'a

dédiée à ce General, y vou-
loit faire graver son Portrait,
mais la modestie de ce Pere
s'estant opposée à ce dessein,
il a esté obligé de se servir du
Portrait de Saint Ignace. Il l'a
regardé comme Fondateur
& Premier General de la
Compagnie, & luy faisant
une Couronne des Portraits
des autres Généraux qui luy
ont succedé, il a fait de l'E-
lection de ce dernier, la Base
du Portrait de ce Saint, dont
l'unique but a esté de cher-
cher en toutes choses la plus
grande gloire de Dieu. Ce

Portrait eſt accompagné de ſix grandes Médailles, qui font voir les fonctions des Jéſuites. La premiere, où S. Ignace écrit ſes Conſtitutions, fait connoiſtre qu'ils ont choiſy la Vie du Sauveur du Monde pour Modele de la leur. Dans la ſeconde, il leur diſtribuë le Monde, comme le Theatre de leurs Travaux. Dans la troiſiéme, le Fils de Dieu ſe préſente à luy, chargé de ſa Croix, pour luy prédire les perſécutions qu'il ſouffriroit. Dans la quatriéme, le Pape confirmant

la Compagnie, donne à ceux qui s'en ſeront mis, le pouvoir d'aller preſcher par toute la Terre. Dans la cinquiéme, S. François Xavier convertit le Japon, & en baptiſe les Roys ; & dans la ſixiéme, le Pere Jacques Laynez paroiſt au Concile de Trente, comme Théologien du Pape, & y fait connoiſtre la Compagnie dont l'Inſtitut fut approuvé par ce Concile. L'Election du dernier General, Succeſſeur de la Dignité de S. Ignace, eſt repréſentée dans le Bas-relief, au deſſus

de l'Epître dédicatoire. Comme cette Election s'eſt faite par tous les ſuffrages des Députez de toutes les Provinces du Monde, qui ſe trouverent en la Congrégation douziéme, tenuë à Rome en 1682. on y voit tous les Peres aſſemblez qui luy vont baiſer la main. Les Provinces de la Compagnie, diſtinguées par les Armoiries des Princes ou des Païs dans leſquels elles ſont ſituées, font le haut & le bas de la Bordure, avec la Deviſe d'un Cercle, dont toutes les lignes tirées de la

circonférence, vont s'unir au meſme centre. Les autres Deviſes qui accompagnent les Portraits des Généraux, marquent qu'ils tirent toute leur gloire de S. Ignace, & qu'ils ont eu ſoin de conſerver ſon eſprit. Les Portraits de la Bordure, ſont ceux des Hommes illuſtres, qui ont eſté Apoſtres, Prédicateurs, Docteurs, & conſidérables en vertu; & comme les Poſitions ſont de Philoſophie, de Mathématique, & de Théologie, on voit tout autour les Médailles des Philoſophes,

des Mathématiciens, & des Théologiens les plus célebres.

Les malheurs qui estoient inévitables, si les Turcs eussent pû venir à bout de prendre Vienne, ayant obligé Sa Sainteté de recourir à l'assistance divine contre des forces si redoutables, Elle accorda une Indulgence plenière, ou Jubilé universel, à tous ceux qui accompliroient en veritables Chrestiens, les choses contenuës dans son Bref du 11. du mois d'Aoust dernier. Il y a eu des devo-

tions extraordinaires à Veniſe pendant ce temps, & je croy que vous ne ſerez pas fâchée de les apprendre. La Lettre de *Mr Chaſſebras de Cramailles à Madame Chaſſebras du Breau, ſa Belle-Sœur*, vous en inſtruira. Je vous en envoye une Copie. Rien n'eſt plus curieuſement remarqué que tout ce que vous y trouverez. Tous les Officiers qui compoſent la Seigneurie, y ſont dans leur ordre, avec la diférence des Habits qui les diſtinguent. C'eſt ce qu'on n'a jamais veu enſemble

veu enſemble dans une meſ-
me Relation. Vous obſerve-
rez deux choſes dans celle-
cy ; l'une, que le Patriarche
de Veniſe n'a établi les Sta-
tions que dans trois Egliſes,
à l'imitation de Rome, où
elles eſtoient ſeulement dans
celles de S. Jean de Latran,
de S. Pierre du Vatican, &
de Sainte Marie Majeure ; &
l'autre, que les charitez qui
ſe ſont faites, n'ont point eſté
pour les Egliſes, où eſtoient
les Stations.

RELATION

De ce qui s'eſt paſſé à Veniſe, dans le temps du Jubilé.

SA Sainteté n'eut pas plûtoſt envoyé ſon Bref à Veniſe, pour le Jubilé Univerſel, que le Patriarche en fit faire la publication dans toutes les Paroiſſes de la Ville, & établit les Stations dans l'Egliſe Patriarchale de Saint Pierre, dans l'Egliſe Ducale de S. Marc, & dans l'Egliſe Patriarchale & Collegiale, dediée aux Saints Apoſtres, qu'on

appelle vulgairement Sant'Apo-
stolo, *& qui se trouve presque*
dans le milieu de la Ville. Le
Jubilé ayant commencé le Di-
manche 22. du mois d'Aoust, le
Patriarche alla en Procession vi-
siter ces trois Eglises le Mercredy
au matin 25. de ce mois, qui es-
toit l'un des trois jours du Jeûne
prescrit par le Bref. Il estoit à la
teste de son Chapitre, & de la
plus grande partie des Curez,
des Prestres, & des Ecclesiasti-
ques de Venise. Un nombre ex-
traordinaire de Peuple le suivoit,
la teste nuë, chacun un Cierge à
la main; & l'Ecole, ou Confra-

ternité de S. Pierre précedoit le Clergé avec cent Flambeaux de cire blanche, tous de dix-huit à vingt livres, & trente ou 40 grands Chandeliers d'argent de six à sept pieds de haut, que l'on portoit au bout d'un Baston.

Les Magistrats qui composent le College de Venise, *& quelques-uns des principaux Officiers, firent ensuite leurs Stations dans les mesmes Eglises. Ils estoient en Corps, & alloient le long des Canaux, qui sont de petits Bastimens de Mer, couverts, peints, & dorez. On leur avoit préparé dans les Eglises des Prié-Dieu*

de Damas, & de Velours rouge, & le Clergé les reçeut avec la Croix, & l'Eau-benîte. Voicy en peu de mots les noms de ces Officiers, ſuivant le rang dans lequel ils marchoient à l'entrée, & à la ſortie des Bucentaures. Vous remarquerez que les Habits dont ils eſtoient vétus, ſont ceux qu'ils portent ordinairement l'Eté dans les Tribunaux, & qui les diſtinguent les uns des autres, parce que quelques-uns ſont vétus d'une autre maniere dans les grandes cerémonies.

Les Capitaines *marchoient les premiers. Ils avoient de cour-*

tes Vestes en manieres de long Juste au-corps, ou de Hongrelines à demy-jambe, d'Etofe de Soye rouge; une autre Veste sans manches, par dessus, de Camelot violet; les Bas rouges, & le Poignard ou Stilet à la ceinture.

Ensuite alloient plusieurs Ecuyers du Doge, *en Habit & Manteau de Tafetas noir ordinaire, avec le Rabat uny.*

Le Capitaine-Grand, *qui est comme le Grand Prevost, alloit à costé du* Maistre des Cerémonies du Doge. *Le premier estoit en Veste de Damas rouge figuré. Cette Veste luy*

descendoit jusqu'au bas des jambes, & il avoit par dessus, une seconde Veste de Camelot violet tabisé, doublée aussi de Damas rouge, fenduë, & liée par les costez avec des cordons & houpes de soye, la Ceinture à l'Indienne, les Bas & les Souliers rouges. Le second estoit en Pourpoint, Haut-de-chausse, Bas & Souliers rouges, avec une Veste sans doublûre, de Camelot violet tabisé.

Les Secretaires du Sénat, *qui sont tous de l'ordre des Citadins, estoient en Veste de Drap noir, la Stole de mesme, & les Manches courtes, qui est l'Ha-*

bit des Gentilshommes & des Citadins La Stole eſt une piece d'Etofe d'environ un quartier de large, & d'une aune de long. Elle ſe met ſur l'épaule gauche, comme le Chaperon des Graduez en France.

Le Grand Chancelier, *qui eſt auſſi un Citadin, en Veſte de Camelot violet tabiſé, à Manches Ducales. Ces Manches ont autant de tour que le bas de la Veſte, & ſont ſi amples qu'elles deſcendent juſques à terre.*

Le Doge *ou* Chef de la République, *en Veſte de Satin rouge uny, à grandes Manches;*

une petite Coëfe de toile blanche fine, descendant en pointe sur les oreilles, qui luy sert de Diadéme; la Couronne ou Corne Ducale de Satin rouge par dessus; les Bas, & les Souliers rouges. Sa Veste estoit soûtenuë par deux de ses Ecuyers en Manteau noir, qui ne la quitoient point encore qu'il fust à genoux.

Les six Conseillers de la Seigneurie, *en Veste de Camelot rouge tabisé, à Manches Ducales. Ces six Conseillers sont pour assister le Doge dans toutes les affaires, & sont choisis de six différens Quartiers de la Ville.*

Les trois Chefs de la Quarantie Criminelle, *en Veste de Drap violet, la Stole de meſme, & les Manches étroites à l'ordinaire. Cette Quarantie eſt une Compagnie de quarante Magiſtrats pour juger les Affaires criminelles. Ces trois Chefs, les ſix Conſeillers, & le Doge, compoſent la Seigneurie de Veniſe, où l'on juge les Cauſes privilegiées qui ſe plaident au College.*

Les ſix Sages Grands, *en Veſte de Camelot violet tabiſé, à Manches Ducales. Ce ſont ceux qui conſultent, & propoſent les Affaires qui doivent aller au Sénat.*

Les trois Avogadors, *en Veſte de Camelot noir tabiſé, les Manches Ducales, & la Stole de Drap rouge. Leur fonction approche de celle des Procureurs & Avocats Généraux des Tribunaux de France.*

Les trois Caï, *ou* Chefs du Conſeil des Dix, *veſtus comme les Avogadors. Ce Conſeil eſt de dix des principaux Magiſtrats, qui connoiſſent des crimes d'Etat, & de Leze-Majeſté publique. Ces trois Chefs ont le ſoin de beaucoup de choſes, concernant la Police, & la ſeûreté de la Ville.*

Les deux Cenſeurs, *en*

Veſte de Camelot noir tabiſé, les Manches Ducales, & la Stole de Drap violet. Ils ont veuë ſur les mœurs des Particuliers, ſur les fauſſes brigues qui ſe font pour obtenir les Charges, & aſſiſtent aux Cauſes criminelles.

Les cinq Sages de Terre-ferme, *en veſte de Camelot noir tabiſé, les Manches Ducales. Ils conſultent, & propoſent au Sénat les Affaires de la Milice & de la Guerre.*

Les cinq Sages des Ordres, *en Veſte de Drap violet, la Stole de meſme, & les Manches étroites, comme les trois Chefs de la*

Quarantie criminelle. Ce ſont de jeunes Gentilshommes, qui ont entrée au College, & au Sénat, pour ſe former aux Affaires, ſans y avoir de voix délibérative, ſinon dans quelques Affaires de Mer, d'où vient que leur veritable nom eſt Sages de Mer. *On les appelle auſſi* Petits Sages, *à cauſe de leur jeuneſſe; car ce nom de Sage eſt icy donné à certains Magiſtrats, pour montrer qu'ils doivent ſurpaſſer les autres en prudence & en ſageſſe.*

Les cinq Sages des Ordres, les cinq Sages de Terre-ferme, les ſix Sages Grands, & la Seigneurie,

faisant en tout le nombre de vingt-six Personnes, composent le College, où s'examinent toutes les Affaires d'Etat, & où les Ambassadeurs ont Audience. Tous ces Magistrats & Officiers, le Doge excepté, ont tous la Barrete. C'est un petit Bonnet de Laine noire, que les Gentilshommes & Citadins portent en tout temps. Il a tout autour un Cordon de deux travers de doigt, qui est fait avec les bords de la Laine.

Quoy qu'il manquast en cette Cerémonie quelques-uns des Magistrats que je vous ay

nommez, qui pouvoient estre malades, j'ay crû vous devoir marquer le veritable nombre qu'ils devoient estre. Vous remarquerez encore, que le Camelot dont la plûpart des Officiers sont habillez, est une Etofe de poil de Chevre, ou d'autre Animal, qui a cela d'avantageux par dessus la Soye, qu'elle ne s'engraisse point, & qu'en conservant son lustre, elle ne reçoit pas aisément la poudre.

A l'exemple du Patriarche, les Paroisses de Venise au nombre de soixante-douze, la plus grande

partie des Convents de Religieux, les Hôpitaux, & quantité de Sufrages & Confrairies, ont visité chacun une fois les trois Eglises des Stations, en sorte que pendant les quatorze jours du Jubilé, l'on ne pouvoit passer par les Ruës qu'avec beaucoup de difficulté, pour le grand nombre de Processions que l'on rencontroit soir & matin. Celles des Paroisses alloient en cette maniere.

D'abord venoient soixante, quatre-vingts, cent, & jusqu'à 180. Personnes vestuës de longs Habits de Toile, avec des Capuces sur la teste, tenant chacune

un Flambeau de cire blanche, de dix-huit, vingt, vingt-cinq & trente livres de pesanteur, la plûpart ayant des bricoles de cuir, pour les soûtenir, comme nos Porteurs de Bannieres. Quantité d'autres en pareil Habit, portoient des Chandeliers de six à sept pieds de haut, & des Flambeaux de poing au dessus. D'autres avoient des Fanaux, ou de grandes Lanternes dorées; & au milieu de cette abondance de lumieres, marchoient trois Gentilshommes Venitiens, portant alternativement, une grande Croix avec un Christ, toute enri-

chie de Fleurs, de Rubans, de Points, de Dentelles d'or & d'argent, de Brocards, de Perles, & de Pierreries. Ils estoient vétus en Penitens, avec de longues Robes de Toile blanche ou noire, des Cordons de soye garnis de grosses Houpes & Campanes pour Ceintures, le visage couvert, & les pieds nus dans des Sandales. C'estoient eux qui faisoient la dépense des Flambeaux.

Devant le Christ, alloient à reculons les Battuti, ou Flagellans, se donnant sur le dos de grands coups de Discipline, faites

de plusieurs Cordes, où estoient attachées de petites Etoiles ou Pointes de Fer. Il y en avoit en la plûpart des Processions. Ils estoient vestus de méchante Toile, avec le visage dans un Sac, le dos découvert, tout ensanglanté, & la plûpart les pieds nus. Quelques-uns avoient des Capuces sur leurs testes, élevez jusques à trois pieds de haut. On voyoit venir ensuite un grand nombre de Penitens gris, bleus, blancs, ou noirs, selon les Sufrages & Confraternitez dont ils estoient, ayant tous le visage couvert, & un Cierge d'une livre & demie, ou de deux livres, à la main.

Apres alloient les Prestres & le Clergé, puis tous les Paroissiens deux à deux, un Cierge à la main, & la teste nuë, les Gentilshommes & Citadins tenant la gauche par humilité, & les Marchands & Artisans ayant la droite.

Ensuite venoient les Femmes. Plusieurs avoient le visage voilé, & estoient vestuës de Toile en Penitentes. L'une des principales portoit une grande Croix de bois comme les Hommes, & les autres de gros Flambeaux de cire blanche. Quelques Prestres alloient avec elles autour de la

Croix, chantant les Litanies; & toutes les autres Femmes ſuivoient deux à deux dans leurs Habits ordinaires, y en ayant quelqu'une d'eſpace en eſpace, qui chantoit auſſi les Litanies, & à laquelle répondoient toutes les autres. Dans quelques Paroiſſes, les Filles eſtoient ſeparées des Femmes. Elles marchoient à droite avec un Voile de Toile blanche qui leur couvroit le viſage; & les Femmes à gauche en Voile de Tafetas noir. Il ſe trouva meſme quelques Femmes qui alloient à reculons devant le Crucifix, & qui ſe diſciplinoient

comme les Hommes ; mais ce fut en petit nombre.

Les Convents des Religieux avoient aussi quantité de Penitens avec des Croix, & de gros Flambeaux, plusieurs Confraternitez de devotion accompagnant leurs Processions. Celle de S. François s'estoit jointe aux Cordeliers ; celle de S. François de Paule, aux Minimes ; celle de S. Dominique, aux Jacobins, & ainsi des autres. Les Confreres estoient vestus d'un Habit pareil à celuy des Religieux. Ils avoient la teste cachée dans une maniere de Sac de la mesme Etofe

de l'Habit, avec des Cartons de testes & d'os de Mort cousus au dessous du menton, & des Chapelets à la ceinture. Tous les Particuliers qui accompagnoient la Procession, portoient aussi un Cierge à la main.

Les Administrateurs & Gouverneurs des quatre grands Hôpitaux, marchoient avec les Filles du Chœur, que l'on éleve & qu'on entretient pour la Musique. Elles estoient portoient un Habit simple & modeste, de la couleur qui est particuliere à chaque Hôpital. Celles des Mendicantes estoient

veſtuës de gris ; celles des Hoſpi-
taletes, *de blanc ; celles de la*
Pieté, *de rouge ; & celles des*
Incurables, *de bleu. Tous les*
petits Enfans de l'Hôpital, &
les Pauvres qui pouvoient mar-
cher, alloient les premiers habil-
lez de la meſme couleur. Ce
Adminiſtrateurs ſont des Gen-
tilshommes, des Citadins, & des
Marchands des plus conſidéra-
bles. Les premiers avoient ced
la droite aux derniers dans cett
Cerémonie.

Outre ces Proceſſions genérales
on rencontroit encore pluſieurs
Perſonnes qui alloient enſembl

va

par devotion, vestuës en Penitens, avec des Croix & des Flambeaux, psalmodiant dans tout le chemin. Il y avoit des troupes de Femmes toutes voilées, qui faisoient aussi des Processions particulieres. Quelques-unes alloient seules chargées de Croix & de Disciplines. J'en vis une monter à genoux les degrez de l'Eglise de S. Marc. Elle alla en cette posture humiliante jusqu'à la Porte du Chœur, & s'en retourna de mesme à reculons, toûjours à genoux, avec une grosse Croix de bois sur ses épaules, dont la pesanteur sembloit l'accabler à

tous momens. Au sortir de S. Marc, elle se leva, portant toûjours sa Croix, marchant les pieds nus, la teste couverte, & entra de mesme à genoux dans les Eglises de S. Pierre & de Sant' Apostolo.

Il est difficile de s'imaginer la quantité de Cire *qui s'est consumée durant ce temps. A la Procession de* Sant' Apostolo, *il y avoit des Cierges de trente livres. Il y en avoit de quarante à celui des Religieux de S. François de la Vigne, & cela ne doit pas vous étonner. C'est l'usage Venise d'en mettre quelques gros*

*aux Processions. On voit icy des Particuliers, qui s'estant sauvez de quelque péril considérable, offrent à la Vierge un Cierge d'une grosseur extraordinaire, dont ils font présent à une Eglise en maniere d'*Ex Voto. *Il y en a deux dans le Monastere de la* Madonna de la Miracoli. *Le plus gros a dix pieds de haut sur un pied de diametre, & pese du moins cent cinquante livres. Il est attaché contre la Muraille avec des Cercles, & de gros Crampons de fer.*

Toutes les Aumônes qui se sont faites dans les trois Eglises

des Stations à l'occasion du Jubilé, ont esté distribuées au Monastere des Religieuses Converties, où l'on reçoit les Filles Penitentes, qui se retirent de la Débauche, & aux quatre grands Hôpitaux de la Pieté, des Incurables, des Mendicantes, & des Hospitaletes.

La grande devotion des Particuliers, & le zele ardent de tout le Peuple, ayant occupé presque tous les Confesseurs dans ces deux semaines, le Patriarche a remis le Jubilé des Religieuses, apres celuy des Religieux & des Séculiers. Ainsi on l'a publié

dans les Monaſteres des Filles le Dimanche 5. de ce mois de Septembre, & il doit finir demain Dimanche 19. Les charitez qui ſe ſeront faites dans ces Monaſteres par les Abbeſſes, les Vicaires ou Prieures, les Religieuſes & les Penſionnaires, doivent eſtre données aux pauvres Religieuſes de Candie, qui ſe ſont retirées à Veniſe, à meſure que les Infidelles ſe ſont rendus maiſtres de cette Iſle. Leur Monaſtere eſt dans l'Iſle de San Servolo, *à un ou deux milles d'icy. Il y en a de l'Ordre de S. Benoiſt, de l'Ordre de S. Dominique, & de celuy de S. Fran-*

çois ; & ce qui est de fort singu-
lier, elles logent toutes dans le
mesme Convent, quoy qu'elles
ayent chacune leur Abbesse, &
Vicaire ou Prieure particuliere,
& qu'elles observent la Regle
de leur Ordre. Elles sont en tout
quatre-vingts cinq, & chaque
Ordre a son Autel séparé dans
la mesme Eglise, avec le mesme
Patron qu'elles avoient en Can-
die, sçavoir, les Dominicaines,
Sainte Catherine ; les Francis-
caines, S. Jerôme ; & les Bené-
dictines, Nostre-Dame du Ro-
saire. Je suis, Madame, vostre
&c.

A Venise ce 18. Septembre 1683.

Mr le Comte de Roche-
fort, apres deux années de
soins & de constance, s'en
est veu enfin glorieusement
récompensé, en épousant
Mademoiselle des Porcelets,
qui est une belle & grande
Héritiere. Ce Mariage s'est
fait avec toute la solemnité
que demandoit la naissance
de l'un & de l'autre. Ce
sont deux Personnes tres-
bien assorties, & dont l'u-
nion parfaite charme tous
ceux qui en sont témoins.
Mr le Comte de Rochefort
est Fils de feu Mr de Brancas,

Marquis de Cereſt & de Courbon, Baron de Vitroles, & de la belle Marquiſe du meſme nom de la Maiſon de Cambis, nom que le Baron d'Alés a rendu illuſtre par les grands Emplois qu'il a eus à l'Armée, & par les belles actions qu'il y a faites. Feu Mr le Comte de Brancas, Chevalier d'Honneur de la Reyne Mere, eſtoit Oncle de celuy dont je vous parle. Vous ſçavez, Madame, qu'il n'a laiſſé que deux Filles, l'une mariée à Mr le Prince d'Harcourt de la Maiſon de Lor-

raine, & la plus jeune à Mr le Duc de Villars, ſon Couſin germain, Chef de la Maiſon de Brancas. Il y a deux autres Branches de cette Maiſon. L'une eſt celle de Mr le Comte de Brancas, Frere de Mr le Comte de Rochefort, qui vient de ſe marier; & cette Branche eſt établie en Provence. La derniere eſt celle de Mr le Marquis de Brancas, établie à Avignon. C'eſt un Gentilhomme de beaucoup d'eſprit & de mérite, qui a épouſé la Sœur unique de Mademoiſelle des

Porcelets. Ainſi les deux Couſins germains de la Maiſon de Brancas, ont épouſé les deux Sœurs de celle des Porcelets. Je ne vous dis point que cette premiere a toûjours tenu en France un rang tres-conſidérable. Tout le monde ſçait que ceux de ce nom y ont poſſedé les plus importantes Charges de l'Etat, & qu'il y en a eu de Grands Amiraux, & des Chevaliers de l'Ordre. Outre les Brancas de France, il s'en trouve pluſieurs Branches dans le Royaume de Naples,

dont ceux qui en ſont ont
la qualité de Ducs & de Prin-
ces. Cette Maiſon a auſſi
donné pluſieurs Cardinaux,
& il en eſt mort deux depuis
peu d'années.

Mademoiſelle des Porce-
lets, aujourd'huy Madame
la Comteſſe de Rochefort,
eſt Fille de feu M^re Henry des
Porcelets, Marquis du Baye,
& de S. Roman, Comte de
Laudun, & de Rochefort,
Senéchal d'Arles; & de feuë
Loüiſe d'Albenas, Dame
d'une pieté ſinguliere, &
d'une des plus qualifiées Mai-

ſons du Languedoc. Mr le Marquis du Baye avoit ſervy le Roy dans ſes premieres années, & s'eſtoit toûjours fort diſtingué par ſa probité, par ſon eſprit, & par ſon mérite. On peut dire auſſi que ce ſont les appanages de la Maiſon des Porcelets, dont le Chef eſt Mr le Marquis de Maillane, qui s'eſt fait aſſez connoiſtre à l'Armée en ſervant d'Ayde de Camp à Monſieur le Prince, & à Monſieur le Duc. Il y a encore trois Branches de cette Famille, une à Beaucaire, &

deux à Arles, où elles font une tres-grande figure. Leurs Alliances ſont des plus conſidérables, puis que ce ſont celles des Maiſons de Montmorency, d'Uzés, de Laval, de Calviſſon, du Roure, &c.

En meſme temps que Mademoiſelle des Porcelets s'eſt mariée, elle a fait une démiſſion de la Charge de Grand Senéchal d'Arles, que feu Mr le Marquis ſon Pere avoit acquiſe en faveur de Mr le Marquis de Boche ſon Couſin germain. Il en eſt venu demander l'agrément au Roy;

& Sa Majeſté ayant une par-
faite connoiſſance des ſervi-
ces que ce Marquis luy a
rendus, ſoit en qualité de
Volontaire dans ſes Armées
navales, ſoit en qualité d'Ayde
de Camp, & de Major de Bri-
gade de Gendarmerie en ſes
Armées de Flandre, ſoit en
celle de Capitaine & Com-
mandant d'un Regiment de
Cavalerie en ſes Armées d'Al-
lemagne, où il s'eſt toûjours
ſignalé, a bien voulu luy
accorder cette importante
Charge, qui le met à la teſte
d'une Nobleſſe auſſi brave

& auſſi illuſtre qu'il y en ait dans tout le Royaume.

Il y auroit plus d'Amans heureux que l'on n'en voit, ſi on laiſſoit l'amour maiſtre de ſes entrepriſes; mais s'il peut toucher les cœurs quand il luy plaiſt, il n'a pas toûjours le pouvoir de les unir. Des obſtacles invincibles renverſent ſouvent ſes plus grands deſſeins, & ce qui eſt le plus chagrinant, c'eſt qu'il ſe rencontre des occaſions où il ſe nuit par luy-meſme. Un jeune Homme de qualité, qui ayant un Marquiſat

estoit Marquis à bon titre, devint amoureux d'une des plus aimables Personnes de la Ville où il demeuroit. Elle estoit d'une Famille de Robe, & un Frere unique qu'elle avoit, estoit Conseiller au Parlement de sa Province, mais il s'attendoit bien à monter avec l'âge dans des Charges plus considérables. Ce Frere estoit alors sur le point de revenir d'un voyage d'Italie, & quoy que son retour fust fort proche, le Marquis ne laissa pas de faire assez de progrés dans le cœur

de cette Belle, avant qu'il fuſt revenu. Elle eſtoit vive naturellement, pleine de ſoins & de zele pour ce qu'elle aimoit, & ſi ſenſible à l'amitié qu'on luy témoignoit, qu'il y avoit ſujet d'eſperer que les empreſſemens de l'amour ne luy ſeroient pas indiférens. Elle trouva le Marquis aſſez aimable, pour ſe perſuader qu'elle en pouvoit eſtre aimée, & elle eſtoit trop ſincere pour douter longtemps de la ſincerité des autres, ſur tout quand ils eſtoient agreables. Enfin de la

maniere dont le Conſeiller vit les choſes diſpoſées à ſon retour, il jugea bien qu'il ne ſeroit plus chargé de ſa Sœur, qu'autant que des Articles de mariage à regler le demanderoient, car elle ne dépendoit que de luy. Le Marquis fit tous les pas neceſſaires, & les Amans alloient eſtre heureux, s'il n'y euſt point eu d'autre amour que le leur dans leur Famille. Le Marquis avoit une Couſine-germaine, qui eſtoit demeurée ſeule Heritiere d'un grand Bien, par la mort de ſon Pere

& de ſa Mere. Elle eſtoit tombée ſous ſa Tutelle, parce qu'un autre Tuteur qu'elle avoit eu d'abord, eſtoit mort depuis ſix mois. C'eſtoit au jeune Tuteur à diſpoſer de ſa jeune Pupille; mais elle avoit diſpoſé elle-meſme de ſon cœur, ſans avis de Parens. Un Gentilhomme fort ſpirituel, & qui avoit aſſez de naiſſance, pour pouvoir prendre le titre de Comte, avoit entrepris de plaire à la Belle, & luy avoit plû. Il avoit fait diverſes Campa-

gnes avec beaucoup de dé-
penſe, & aſſez de réputa-
tion. Cela ébloüiſſoit fort
l'aimable Héritiere, qui avoit
le cœur tres-bien placé.
Par malheur pour le Mar-
quis, le Conſeiller la vit trop
ſouvent, & ſon cœur en fut
touché. Elle avoit tout l'air
d'une Fille de naiſſance, une
certaine fierté qui luy ſeyoit
bien, moins de beauté que
de manieres agreables, & un
art particulier de ſe faire ex-
trémement valoir, ſans avoir
pourtant d'orgueïl qui cho-
quaſt. Peut-eſtre auroit-il

choqué dans une Perſonne,
qui euſt eu moins de naiſſan-
ce, moins de jeuneſſe, &
moins de Bien. Elle ne re-
gardoit guére les Hommes
qu'avec une eſpece de dé-
dain. Le Comte eſtoit le plus
excepté ; encore le traitoit-
elle quelquefois comme les
autres, quand elle en avoit
envie. Tout cela charma le
Conſeiller. Il eſtoit aſſez ri-
che pour ne devoir pas eſtre
ſoupçonné d'aimer la jeune
Heritiere pour ſon Bien. Ce-
pendant il ne laiſſa peut-eſtre
pas d'avoir quelques veuës

de ce coſté-là. Ce qui luy parut d'un fort bon augure pour ſa paſſion, ce fut l'amour du Marquis & de ſa Sœur. Il trouvoit meſme quelque choſe d'agreable à s'imaginer la double alliance de leurs Maiſons, & l'échange qu'elles feroient entre-elles de ces deux jeunes Perſonnes. Il découvrit ſon deſſein au Marquis, & luy exagera fort le plaiſir qu'il ſe feroit de devenir ſon Couſin-germain, en meſme temps qu'il deviendroit ſon Beau-frere. Le Marquis ne reçeut

point cette propoſition avec autant de joye qu'il euſt deû naturellument la recevoir. Il luy parut auſſi-toſt, ſans qu'il ſçuſt trop pourquoy, que c'eſtoit une difficulté ſurvenuë à ſes affaires; il euſt beaucoup mieux aimé qu'on n'euſt parlé que d'une alliance. Cependant quand il y eut fait reflé-xion, il ne trouva pas que le mariage du Conſeiller avec ſa Parente, duſt eſtre une choſe ſi malaiſée, & il ſe perſuada, ou il tâcha de ſe le perſuader, que quand meſme il ne ſe feroit pas, cela

n'apporteroit point d'obſta-
cle à ſon bonheur. Il alla
donc propoſer le Conſeiller
à ſa Couſine, avec toute l'a-
dreſſe dont ſa paſſion le ren-
doit capable ; mais elle luy fit
connoiſtre combien elle eſ-
toit peu diſpoſée à ſonger
à ce Party. Il prit encore
trois ou quatre fois le temps
le plus favorable qu'il put,
pour traiter la meſme ma-
tiere, mais ce fut toûjours
inutilement. Le Comte n'eſ-
toit point trop connu pour
un Amant de la Parente du
Marquis, & moins encore
pour

pour un Amant qu'elle aimaſt. Elle avoit avec luy une maniere d'agir ſi inégale, que l'on eſtoit bien embaraſſé à pouvoir juger de ce qui eſtoit entre eux. Ainſi le Marquis ne ſceut pas préciſement s'il devoit ſe prendre au Comte, de l'éloignement que ſa Couſine montroit pour le Conſeiller, ou s'il ne devoit s'en prendre qu'au peu d'inclination qu'elle faiſoit voir en general pour la Robe, ce qui ſembloit eſtre aſſez naturel à une jeune Perſonne, dont les yeux ſont

plus flatez de l'équipage d'un Cavalier, que de celuy d'un Magiſtrat, & dont les oreilles ſe plaiſent davantage au récit d'une Campagne, qu'à celuy du jugement d un Procés. Le Marquis fit entendre au Conſeiller, le plus honneſtement qu'il luy fut poſſible, le mauvais ſuccés de ſa négotiation. Il ne luy en dit qu'une partie, pour l'accoûtumer doucement au déplaiſir d'eſtre refuſé, & il quita ce diſcours fort viſte, pour luy parler de ce qui le regardoit; mais le Conſeiller luy parut fort re-

froidy ſur le mariage de ſa Sœur, & le Marquis jugea bien déslors qu'il auroit de la peine à eſtre le Beaufrere du Conſeiller, s'il ne devenoit auſſi ſon Couſin. Il fit de nouveaux efforts ſur ſa Parente, qui luy parut toûjours moins diſpoſée à faire ce qu'il vouloit. Il loüa le Conſeiller & toute la Robe, & dit tout le mal qu'il put des Gens d'Epée. Il alla meſme juſqu'à tourner le Comte en ridicule, & juſqu'à le décrier, ſans épargner que ſon nom; mais tout cela ne gagna rien ſur

cette Parente. A la fin voyant qu'il ne pouvoit luy donner de gouſt pour le Conſeiller, il crut devoir le dégoûter d'elle. Il luy dit en confidence qu'elle n'eſtoit pas d'une humeur aiſée, & qu'elle donneroit aſſez de peine à un Mary ; que meſme elle n'avoit pas autant de Bien qu'on s'imaginoit, & qu'il le ſçavoit mieux qu'un autre, puis qu'il eſtoit ſon Tuteur; mais le Conſeiller ne ſe rendit point à ces artifices. Il ſoupçonna que le Marquis ne les employoit que pour ſe

diſpenſer de le ſervir de tout ſon pouvoir, & dans l'humeur chagrine où il ſe trouva, il luy déclara fort nettement que le ſeul moyen d'obtenir ſa Sœur, eſtoit de le faire aimer de ſa Parente. Le Marquis qui eſtoit fort amoureux, fut au deſeſpoir. Il repréſenta au Conſeiller, avec toute la force & toute la vivacité imaginable, qu'il ne devoit pas eſtre puny des bizarreries de ſa Pupille; mais le Conſeiller fut inéxorable. Sa Sœur commença à ſentir pour la jeune Heritiere, toute la haine

qu'elle euſt pû avoir pour une Rivale. Elle n'en parloit jamais que comme d'une Demoiſelle de Cãpagne, qu'une fierté ridicule rendoit inſupportable par tout, & qui ſe croyoit d'une meilleure Maiſon qu'une autre, parce que ſes Parens n'avoient pas coûtume de demeurer dans les Villes. Le Comte eſtoit charmé de la réſiſtance qu'on faiſoit pour luy aux volontez du Marquis ; mais il fut au deſeſpoir, quand le Marquis dit un jour à ſa Couſine, d'un ton ferme & preſque abſolu,

que ſi c'eſtoit à cauſe du Comte qu'elle refuſoit le Conſeiller, elle devoit s'aſſeurer qu'il s'oppoſeroit toûjours de tout ſon pouvoir aux prétentions de cet Amant. Elle nia que le Comte fuſt ſon Amant, & qu'elle l'euſt jamais regardé ſur ce pied-là. Le Comte qui vit ſes affaires en déſordre, s'aviſa d'un expédient aſſez extraordinaire. Il conſidera que s'il pouvoit rompre l'union du Marquis, & de l'aimable Perſonne à qui il eſtoit ſi fort attaché, le Marquis ne s'obſtineroit plus

à vouloir donner ſa Parente au Conſeiller ; mais comment mettre mal enſemble deux Perſonnes qui s'aimoient ſi tendrement ? Il eſtoit entreprenant, ne deſeſperoit jamais de rien, & ſur tout il comptoit beaucoup ſur l'inconſtance des Femmes. Ainſi de concert avec la jeune Heritiere, il réſolut de ſe feindre Amant de la Sœur du Conſeiller, & de la conduire à faire une infidelité au Marquis. Il ſe rendit peu à peu & ſans marque d'affectation, plus aſſidu à la

voir. Comme il n'eſtoit pas Amant déclaré de l'Heritiere, ſa conduite ne parut pas ſi étrange. Le Conſeiller luy-meſme qui le ſoupçonnoit d'eſtre ſon Rival, eſtoit bien aiſe de commencer à avoir lieu d'en douter. L'Heritiere de ſon coſté, qui vouloit favoriſer les aſſiduitez du Comte chez la Sœur du Conſeiller, recevoit le Conſeiller bien plus agreablement, depuis que le Comte alloit moins ſouvent chez elle. Ainſi il n'y avoit que le Marquis à qui le nouvel attachement du

Comte ne plaiſoit pas trop. Elle eſtoit née pour la tendreſſe, mais non pas pour la conſtance. Elle avoit un cœur qui recevoit des impreſſions aſſez vivement, mais encore plus facilement. Enfin elle eſtoit faite comme la plûpart des Femmes ont accoûtumé de l'eſtre. Le Comte avoit de l'aſcendant ſur le Marquis. Il l'étoufoit, & l'empeſchant de paroiſtre en ſa préſence, il pouſſoit la converſation juſqu'à un ton de gayeté & d'enjoüëment, où le Marquis ne pouvoit aller, & avoit

l'adreſſe de mettre toûjours ſon Rival hors de ſon génie naturel. La diférence qui eſtoit entre eux, frapoit trop les yeux de la Belle, pour ne la pas déterminer en faveur du Comte. D'abord elle luy applaudiſſoit bien plus qu'au Marquis. Enſuite elle le trouva beaucoup plus à dire quand il n'eſtoit pas chez elle, que quand le Marquis n'y eſtoit pas. Enfin ſoit par ſes regards, ſoit par ſes manieres, elle luy donna une préference ſi viſible, que le Marquis, apres pluſieurs

plaintes qui furent assez mal reçeuës, ne put douter qu'il ne fust trahy. Le Conseiller qui se crut heureux, sur ce qu'il ne trouvoit plus le Comte en son chemin, & qui s'apercevoit qu'il estoit mieux dans l'esprit de l'Heritiere, s'imagina que le temps estoit favorable pour presser le Marquis d'achever ce qu'il avoit commencé; mais le Marquis luy répondit sechement, que sa Sœur avoit changé, qu'elle l'avoit quité pour un autre, qu'il ne songeoit plus à elle; & vous ne devez pas trouver

mauvais, pourſuivit-il, que je vous rediſe ce que vous m'avez dit ſi ſouvent, que nous ne pouvons faire aucune alliance, ſi nous n'en faiſons deux à la fois. Jamais le Conſeiller ne fut plus ſurpris. Il querella ſa Sœur, & luy fit mille reproches. Il éloigna tout-à-fait le Comte de chez luy, & le Comte en fut tres-content. La Sœur meſme qui ſoupçonna quelque trahiſon, auroit ſouhaité de tout ſon cœur ſe raccommoder avec le Marquis. Le Conſeiller y travailla de tout

ſon pouvoir ; mais le Marquis ne put digerer l'injure qu'on luy avoit faite. Le Comte qui eſtoit cauſe de toute cette révolution, ne fut pas plus heureux que les autres. Son deſſein luy avoit paru plaiſant à imaginer, & à executer ; mais il n'en avoit pas aſſez-bien préveu les ſuites. Le Marquis conceut pour luy toute la haine que l'on peut avoir pour un Rival. Il mit bon ordre à empeſcher qu'il ne puſt voir ſouvent la jeune Heritiere, & il ſouleva tellement toute la Parenté contre

uy, qu'il n'auroit pas eſté
ien reçeu à parler de Ma-
riage. Ainſi perſonne ne ſe
maria; ce ne fut que diviſion
de tous coſtez. Peut-eſtre
quand la belle Heritiere ſera
en âge de diſpoſer d'elle, elle
fera choix du Comte qui l'ai-
me toûjours; mais dans le
temps qu'il faudra attendre,
c'eſt grande merveille, ſi
l'une des deux paſſions ne
s'affoiblit. Apres tout pour-
tant, elles pourront ne s'affoi-
blir pas, car les deux Amans
ne ſe voyent guére.

Le 29. du dernier mois,

l'Académie des belles Lettres
établie à Nismes par Edit de
Sa Majesté, fit une Assem-
blée publique pour honorer
la mémoire de la Reyne.
Tous les Académiciens se
rendirent en Habit de deüil
chez Mr de la Baume, Con-
seiller au Présidial, dans une
Salle tenduë de noir, & se
rangerent en la forme accoû-
tumée autour d'une longue
Table, couverte d'un Tapis
noir, & environnée de Chai-
ses garnies de mesme, au
bout de laquelle on avoit mis
un Fauteüil plus élevé que les

autres, pour celuy qui devoit
parler. L'Assemblée estoit
composée des Personnes les
plus qualifiées de la Ville, &
d'un fort grand nombre d'E-
trangers. Mr le Comte du
Roure, Lieutenant General
pour le Roy en Languedoc,
fut présent à cette Solemnité.
Il estoit placé dans un Fau-
teüil garny de Velours noir, sur
une grande Estrade couverte
d'un Tapis de pied, vis-à-vis
de l'Orateur à quelque dis-
tance de l'Assemblée, & avoit
à sa gauche un peu derriere,
les Consuls de la Ville en

Chaperon, & à sa droite sur la mesme ligne des Gentilshommes qui l'accompagnoient. Tous les Auditeurs estoient sur des Sieges noirs, & il n'y avoit rien dans ce lieu que de lugubre, & qui ne servist à exprimer la douleur de cette Académie, qui fait paroistre dans toute sa conduite un attachement particulier au service du Roy, & une extréme sensibilité pour ce qui regarde les intéresets de son auguste Famille, & la gloire de son Regne. La Séance fut ouverte

par Mr Mustret Directeur, qui adressa son Discours à Mr le Comte du Roure, & exposa en peu de paroles, mais avec beaucoup de politesse, le Sujet que l'on avoit à traiter. Apres cela Mr Ménard, Prieur d'Aubers, l'un des Académiciens, prononça l'Eloge Funebre de la Reyne. Ce fut un Discours d'une heure, fort patetique & fort éloquent, dont toute la Compagnie témoigna une satisfaction entiere.

L'admiration que l'on avoit pour les vertus de cette

grande Princeſſe, a eſté cauſe qu'on s'eſt empreſſé dans toutes les Villes à faire des Services ſolemnels pour le repos de ſon ame. Je vay vous parler encore de quelques-uns ; mais vous voulez bien, Madame, que je ſupprime les Tentures, les Ecuſſon, les Chandeliers, & toutes les autres choſes dont la repétition ſeroit ennuyeuſe.

La Ville de Jarnac ſignala ſon zele le 11. Aouſt, par les ordres de Mr le Comte de Jarnac, Lieutenant de Roy de Xaintonge & d'Angou-

mois. Toute la Nobleſſe du Païs en deüil, conduite par M le Chevalier de Jarnac, ſe rendit dans l'Egliſe Paroiſſiale, où il y avoit une tres-belle Repréſentation élevée au milieu du Chœur.

Mr le Comte d'Entremont, Lieutenant General pour Sa Majeſté des Provinces de Breſſe, Bugey, Valromay, & Gez, fit faire dans le meſme temps une Pompe Funebre des plus magnifiques. Le Diſcours qui fut prononcé dans ce Service, tira des larmes de toute l'Aſſemblée.

M l'Evesque de Poitiers
en fit faire un le 26. du mes-
me mois dans sa Cathédrale
de S. Pierre, qui par sa gran-
deur, & par la beauté de sa
structure, passe pour une des
plus considérables Eglises de
France. Mr Rabereul, Doyen
du Chapitre, prononça l'O
raison Funebre, avec un ap
plaudissement general. Son
nom est assez connu par l
quantité d'éclatantes action
qu'il a faites pour la destru
ction de l'Héresie. Il a lu
seul donné l'Absolution
plus de trente mille nou

veaux Convertis, & il continuë à marquer son zele en faisant rebastir les Eglises que les Calvinistes avoient abatuës. Le 28. Mrs les Chanoines de S. Hilaire, qui ont le Roy pour Abbé de leur Eglise, s'acquiterent du mesme devoir. Leur exemple fut suivy le premier jour de Septembre, par les Religieuses de l'Abbaye de la Trinité, Ordre de S. Benoist, de la Congrégation du Calvaire. Elles firent un Chœur de Musique, qui répondoit au Plein-chant d'une maniere entiere-

ment propre à cette lugubre Cerémonie. Dom Jean Vatel, Religieux Benédictin, prononça l'Oraiſon Funebre avec beaucoup de ſuccés. Mrs du Chapitre de Sainte Radegonde, ayant une Reyne de France pour Patronne, ſe crûrent particulierement obligez de ſe diſtinguer dans les meſmes Cerémonies. Le Diſcours que fit Mr l'Abbé de Sainte Anne, Chanoine de la meſme Egliſe, montra la délicateſſe de ſon eſprit. Il compara les admirables vertus de la Reyne, avec les rares

rares qualitez de la Patronne, & prouva que l'une avoit autant mérité par la pratique de ces vertus au milieu de la Cour, que l'autre dans la retraite qu'elle avoit choisie.

Mr de Piancourt, Evesque de Mande, à qui son profond sçavoir & sa pieté font tenir un si beau rang parmy les Prélats de France, n'oublia rien dans ce mesme mois de ce qui pouvoit donner de la pompe au Service solemnel qu'il fit faire dans sa Cathédrale. Toute la Noblesse de la Ville, & des environs, qui

a pour luy une eſtime ſinguliere, aſſiſta à cette Cerémonie, dans laquelle il officia en Habits Pontificaux.

Le 29. Aouſt, il y eut à Troyes, Capitale de Champagne, une grande Solemnité dans la Cathédrale. Le lendemain toutes les Paroiſſes firent chacune un Service particulier. M Charles, Vicaire de S. Remy, ſurpaſſa toutes les autres, par le Mauſolée ſuperbe qu'il fit élever.

Le 2. de Septembre, les Religieux de la célebre Abbaye de Corbie, de Fonda-

tion Royale, immédiate au Saint Siege, de l'Ordre de S. Benoiſt, Congrégation de S. Maur, marquerent leur zele dans la Pompe, à laquelle ſe trouverent tous les Curez de la Ville & de la Campagne, ſuivant le Mandement du Pere Grand-Prieur, Official de l'Exemption, & Vicaire General de Mr le Prince Philippe de Savoye, Abbé & Comte de Corbie. Au milieu du Chœur eſtoit une Eſtrade de trois degrez, ſur laquelle, au deſſous d'un Daiz ſoûtenu de quatre Colomnes, on

avoit posé une Lectique, couverte d'un grand Poële de Velours noir, croisé d'une Toile d'argent, & au dessus une Couronne voilée sur un Carreau de Velours. Le jour précedent, les cinq Cliqueteurs de la Ville, revestus de leurs Habits de deüil, précedez par le Roy d'Armes du Comté de Corbie, en deüil, aussi avec sa Cotte d'Armes, & son Baston couvert d'un Crêpe noir abaissé, accompagné de deux Sergens à Verge, & de deux Cercles de nuit, avoient esté

dans toutes les Ruës, ſonnant leurs Clochetes, & annonçant la mort de la Reyne.

Le 4. du meſme mois, tous les Ordres Religieux de Paroiſſiers, les Confrairies, & la Congrégation qui eſt dans le College des Jeſuites, précedant le Chapitre de la Cathédrale, & celuy de l'Egliſe Collégiale, ſe rendirent à l'Hoſtel de M^r le Marquis de Mirepoix, Gouverneur de la Ville. Apres que l'Officiant eut aſperſé le Drap Mortuaire, qui fut porté par les

quatre Conſuls en Robes de cerémonie, on marcha vers l'Egliſe Cathédrale. Les Religieux & les Chapitres gardoient leur rang ordinaire, & tous les Corps les ſuivoient dans l'ordre qu'ils doivent tenir. Un Exempt, & quatre Gardes, précedoient cinquante Filles, couvertes d'un Drap gris, qui leur tomboit ſur la teſte en forme de Capuſſon. Deux Brigadiers, & quelques Gardes, marchoient devant le Poële lugubre. M le Marquis de Mirepoix n'en eſtoit

ſéparé que par le reſte de ſes Gardes. Il n'y avoit rien de plus magnifique que ſon deüil. Trois Gentilshommes portoient la queuë de ſon Manteau; & comme ils avoient eux-meſmes des Manteaux fort longs, d'autres Officiers portoient leur queuë. La Nobleſſe de la Province qui avoit accouru en fort grand nombre, ſe tenoit aupres de Mr le Gouverneur. Le Corps du Senéchal & du Préſidial venoit en ſuite. Mr de Malenfant, Juge-Mage, Préſident, eſtoit à leur teſte

en Robe rouge, & en Manteau d'Hermine. Quantité de Femmes en grand deüil fermoient cette Marche, qui fut accompagnée du bruit lugubre & touchant que firent les Tambours & les Trompetes. Le Chapitre de l'Egliſe Cathédrale, aſſiſté de celuy de l'Egliſe Collégiale, celébra l'Office; & l'Oraiſon Funebre fut prononcée par Mr l'Abbé de Rodeille, Chanoine d'Alet, avec l'aplaudiſſement que ſes Sermons ont tant de fois mérité dans les Chaires de Paris.

Le meſme jour, l'Egliſe Royale de Noſtre-Dame de Mante ſur Seine, ſe diſtingua par une Chapelle ardente fort magnifique, de quinze pieds de hauteur. M l'Abbé du Queſnay, qui prononça l'Oraiſon Funebre, prit pour ſon Texte ces paroles de l'Apocalypſe, *Data eſt ei Corona, & exivit vincens*, & fit paroiſtre l'auguſte Défunte ornée d'une double Couronne, & Reyne de deux Peuples diférens; de ſes Paſſions, qu'elle domptoit par ſa vertu; des François, qu'elle

engageoit par mille manieres bienfaiſantes. *Choſe admirable*, dit-il, *& tout-à fait digne de ſa grande ame ! Dans un rang ſi élevé, elle ne ſe réſerve que la peine de le ſoûtenir, & renvoye à Dieu toute la gloire. Elle ne devient Reyne de France, que pour faire régner Dieu dans le cœur de ſes Sujets ; elle ne devient Reyne de ſes Paſſions, que pour embraſſer le joug du Seigneur, & devenir ſa Servante.* Cette Action acquit beaucoup de loüanges à ce jeune Abbé.

Les Celeſtins du Monaſtere Royal d'Avignon, ſi-

rent auſſi le 4. Septembre un Service ſolemnel, dans leur Chapelle de S. Pierre de Luxembourg, ſituée à coſté de leur Chœur, de 16. à 18. toiſes de longueur, ſur cinq de largeur. L'Autel eſt relevé au fond de 12. à 13. marches par une Rampe de chaque coſté, ornée de Baluſtres, & ſous l'Autel eſt une Chapelle voûtée où eſt le Mauſolee du Saint. Cet Autel enrichy de tous les embelliſſemens de l'Architecture, eſt compoſé de deux Ordres Corinthiens l'un ſur l'autre, qui forment

deux Aîles auſſi larges que les Rampes. Le premier Ordre eſt avec des Colomnes Iſolées, & le ſecond avec de petites Arcades ou eſpeces de Niches, qui font un grand Arc au milieu de la hauteur de la Chapelle, le tout richement doré. Un Drap de Velours noir cachoit les Tableaux des deux Ordres, & de l'Attique, & couvroit encore les Arcades & eſpeces de Niches qui ſont à coſté de l'Autel, & au ſecond Ordre des Aîles. Le grand Arc eſtoit orné de Pentes & de

Boüillons de la meſme Etofe, avec un Couronnement au deſſus. Il y avoit auſſi des Pentes & des Boüillons ſous tous les Architraves des Aîles. Les huit grandes Vitres de la Chapelle eſtoient fermées avec des Poëles auſſi de Velours noir. Au milieu de cette Chapelle, eſtoit élevé un Monument de quatre degrez d'un pied de haut. Il y avoit des Piédeſtaux de meſme hauteur aux quatre coins, avec un amortiſſement au deſſus. Sur ces Piédeſtaux eſtoient des Urnes

de Marbre noir hautes de trois pieds, & garnies chacune de deux Festons en croix de Cyprés. On voyoit sur les degrez un gros Piédestal de dix pieds de long sur six de large, avec deux Pilastres Attiques à chaque coin. Dans les quatre Faces de ce Piédestal, de mesme que dans celles des petits, estoient des Tables de Marbre noir, sur lesquelles il y avoit des Chifres d'argent, avec une Couronne au dessus, & des Sceptres entrelassez. Ce Piédestal avoit une

toiſe de hauteur, ſans le Poële au deſſus ſur lequel eſtoit poſée la Repréſentation, couverte d'un grand Drap de Velours noir, avec une Croix de Moire d'argent. Une Impériale de la longueur, & de la largeur du Piédeſtal qui portoit la Repréſentation, couronnoit le tout. Le fond en eſtoit tendu de Velours noir, avec une Croix de Satin blãc, entourée d'une Friſe de Velours noir, avec une grande Dentelle d'argent. Cette Friſe de Velours, d'où pendoient encore

des Boüillons & des Festons de Crépe tout autour, estoit terminée par une Corniche. Dix grandes Consoles d'argent formoient une Impériale qui s'élevoit au dessus, de six pieds, sans les deux Fleurs-de-Lys d'or, que l'on voyoit au dessus. Ces Consoles estoient liées de l'une à l'autre par de gros Festons de Cyprés. Jugez de l'effet que produisoient un nombre infiny d'Armoiries & de Lumieres, meslées dans tout ce que je viens de vous décrire. Cette Funebre Décoration,

dont tout le monde a admi-
ré le dégagement, & le bel
ordre, estoit l'idée du ſça-
vant M Mignard, Archi-
tecte du Roy, qui l'avoit
donnée en Crayon aux Ou-
vriers, & qui avoit pris le
ſoin de la conduire, pour la
mettre dans la perfection
qu'elle a euë La Planche que
je vous envoye gravée, vous
la repréſentera. Mr l'Abbé
Nicolini, Vice-Légat de la
Légation d'Avignon, aſſiſta
à cette Cerémonie, & fut
placé ſur un Trône élevé de
cinq ou ſix marches, ſous un

grand Daiz de Satin violet
Le Pere Sainfray, Provincial
General des Céleſtins de
France, celebra la Meſſe; &
le Pere de Baye Minime, fit
l'Eloge de la Reyne. Il y eut
l'apreſdînée une Aumône gé-
nerale.

A la Reolle en Guyenne,
la meſme Cerémonie ſe fit le
7. dans l'Egliſe Collégiale de
S. Michel. Mr Paſtoret, Cha-
noine de l'Egliſe Cathédrale
de S. Jean de Bazas, celébra la
Meſſe, en qualité de Vicaire
General de ce Dioceſe; &
Mr Grangier, Chanoine de

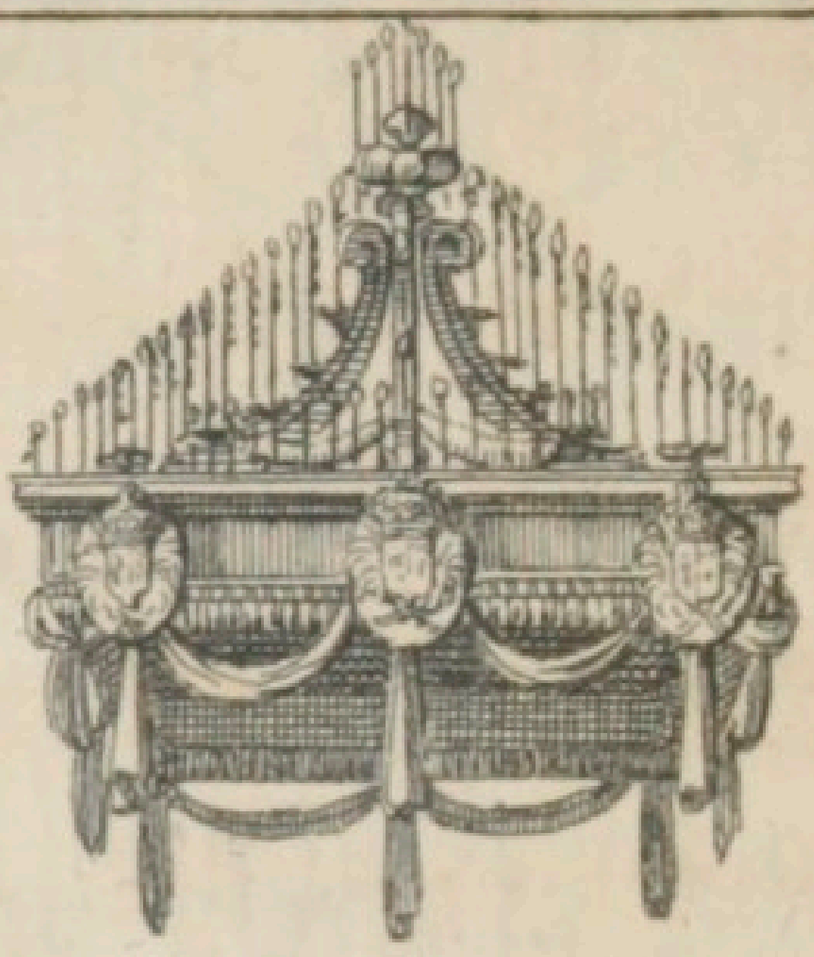

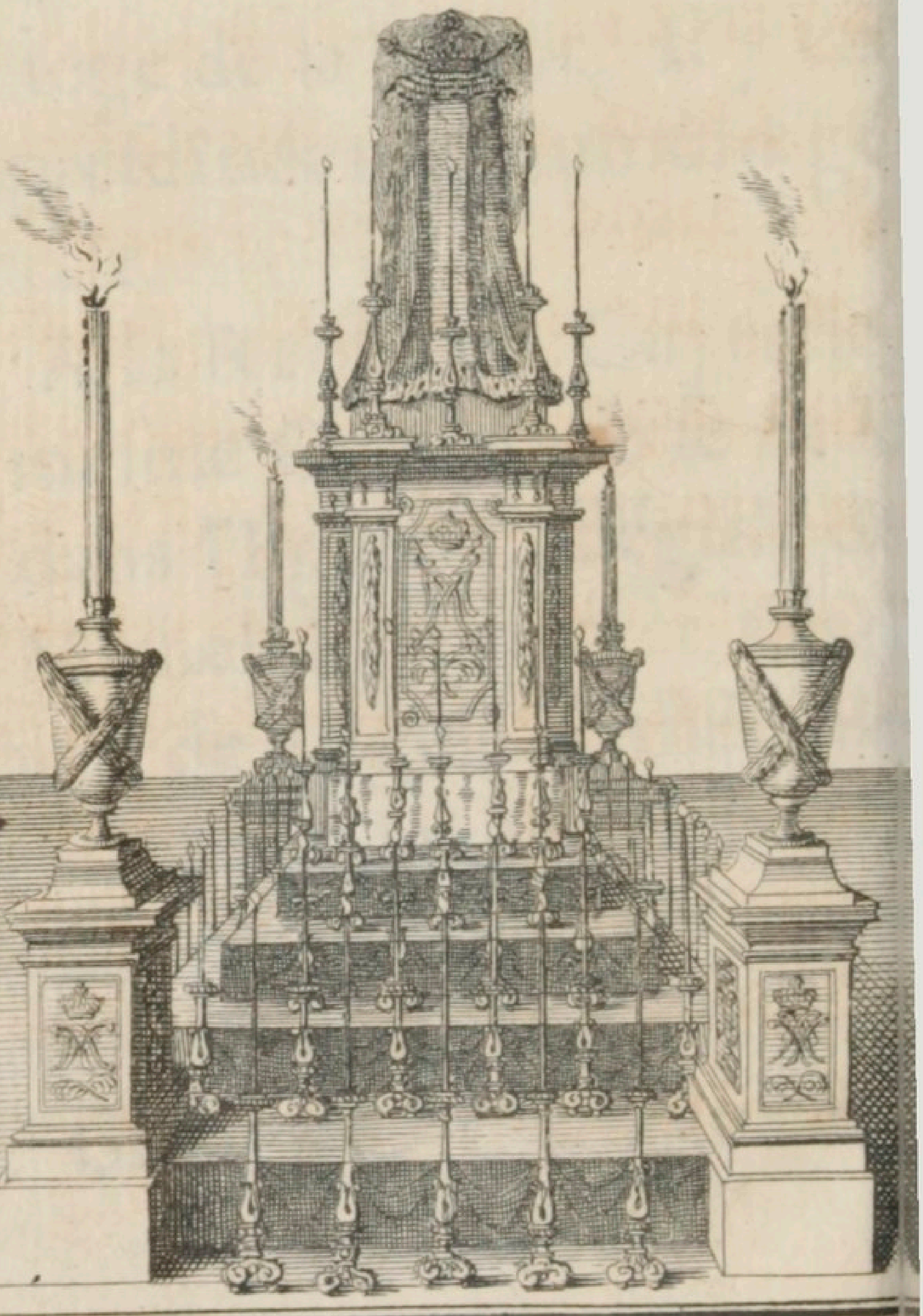

B

la meſme Cathédrale, & Promoteur de ce meſme Dioceſe, prononça l'Oraiſon Funebre, avec ſon éloquence ordinaire. Tout le Parlement s'y trouva en Corps.

Dans le meſme temps, Madame de Souvré, Abbeſſe de Villers-Canivet, marqua ſon zele avec beaucoup de magnificence. Elle avoit fait élever au milieu du Chœur de ſon Egliſe, une Chapelle ardente, qui faiſoit comme une Couronne Royale, avec quatre grandes Figures aux quatre coins. Ces Figures re-

préſentoient les vertus de la Reyne.

Mr l'Eveſque, Duc de Langres, que je vous ay marqué pour le Prélat Celébrant, dans la deſcription du Service ſolemnel de S. Denys, eſtant de retour en ſon Dioceſe, en fit un tres-magnifique le Lundy 20. du meſme mois, dans l'Egliſe de l'Oratoire, qui eſt un Ouvrage admirable dans toutes ſes parties. Mr Amatte, Supérieur de cette Maiſon, & Grand Vicaire de Langres, prit ſoin de la faire orner. Le Mauſolée

eſtoit élevé de dix degrez. Sur le dernier, eſtoit poſée la Repréſentation, couverte d'un grand Poële de Velours noir, croiſé de Moire d'argent, & au deſſus une Couronne fermée, le tout ſous un Daiz de Velours noir à grandes Crépines d'argent, avec des Bouquets de Plumes, & des Aigretes aux quatre coins. La Muſique fut excellente; & Mr l'Abbé de Boulogne, Grand Archidiacre, qui prononça l'Oraiſon Funebre, remplit parfaitement l'attente de tous ceux

qui estoient présens. C'est un Homme qui joint la pureté du langage, & la bonne grace du corps, à une grande capacité & à une profonde érudition.

M de l'Ozeillere, Allaire, Procureur de l'Eglise de S. Jean l'Evangeliste de Chateaugontier, fit faire aussi un Service dans son Eglise le mesme Lundy. On avoit dressé dans le Chanceau de cette Eglise, une grande Salle tenduë d'un Crêpon parsemé de Chifres, couronnez de larmes, qui formoient le

nom de Marie-Thérese. La Porte de cette Salle estoit ornée de trois Cartouches. Celuy du milieu faisoit voir une Aigle, qui quitant le monde, représenté par un Globe, chargé de trois Fleurs-de-Lys d'or, & s'envolant dans un Ciel ouvert, abandonnoit un Aiglon qu'elle portoit sur ses aîles dans les rayons d'un Soleil pleurant. Ces mots estoient autour du Cartouche, *Coram ipso ministravi*, pour faire connoistre qu'en présence mesme de Sa Majesté, la Reyne avoit contribué de

tout ſon pouvoir par ſes bon
exemples, à l'éducation d
Monſeigneur le Dauphin. L
ſecond Cartouche, porto
pour couronnement un
Teſte de Mort; & aux cô
tez, des Pendans d'oreille
& des Pierreries, qui ſe chan
geoient en Larmes & en Of
ſemens. Au bas eſtoit un
Couronne Royale renverſée
autour de laquelle on avoi
entrelaſſé quelques branche
de Cyprés. Ces mots, *Nor*
reſpexit in vanitates, faiſoien
voir que les Pompes de la
Cour n'avoient jamais tou-
che

ché l'Ame de cette Princesse. Le dernier Cartouche représentoit une Charité, dont les mains laissoient tomber de l'argent. On y lisoit ces paroles, *Dispersit dedit Pauperibus*. Tout le monde sçait combien la Reyne estoit libérale pour les Pauvres. Dans cette Salle, qui occupoit la largeur & la hauteur de l'Eglise, il y avoit un Lit de Parade sur lequel estoit un cœur enflâmé, avec un Sceptre au pied, le tout couvert d'une Couronne voilée. Les Flambeaux de cire blanche, qui

estoient disposez autour du Lit en fort grand nombre, formoient quantité de Fleurs-de-Lys, estant allumez.

Le mesme jour on s'acquita du mesme devoir à Joigny dans l'Eglise Primatiale de Nostre-Dame, où Mr Nau, Prieur Claustral de cette Eglise, celébra la Messe. Le Mausolée avoit douze ou quatorze pieds d'élevation.

Le premier de Septembre on fit aussi un Service solemnel dans l'Eglise Collégiale de Sainte Marthe de Tarascon. L'Oraison Fune-

bre fut prononcée par le R. P. Bonaventure de Breüil, Gardien des Freres Mineurs Conventuels de S. François de la meſme Ville, & tout l'Auditoire en reçeut beaucoup de ſatisfaction.

Comme on parle depuis longtemps des Flotes de Dannemarck, & de Hollande, je croy vous faire plaiſir de vous en envoyer le détail.

LISTE DES VAISSEAUX DANOIS.

VAISSEAUX.

Christianus V.

Cuhy-printhen.

Le Lyon de Norvegue.

Le Cygne.

Le Prince George.

Le Mercure.

Mars.

COMMANDANS.	Canons.	Hom.
Niels Juel, *Amiral General.*	84	600
Chreſtien Bielk, *2. Admiral.*	74	500
Henry Span, *3. Admiral.*	84	500
Cornelis Wit, *1. Vice-Admiral.*	64	400
Joſeph Hop, *2. Vice-Admiral.*	80	500
Frederic Gedde, *3. Vice-Admiral.*	78	500
André Dreger, *1. Contre-Admiral.*	74	500

Anna Sophia.

Charlote Amélie.

Le Dragon vert.
Christianus IV.
Fredericus III.
Emd Worm.
Guldenleu.
Nettel Blat.
Le Neptune.
L'Ange.

Victoria.
L'Eprévier de Suede.
Delmenhort.
Le Cerf-volant.

..... Billo, 2.	64	350
Contre-Admiral.		
Mathias Spauſen,	64	350
3. Contre Admiral.		
Reyer Pich.	66	400
.....	56	350
Piter Andric.	54	350
François Bon.	50	300
Piter Carlſon.	50	300
Nils Barfort.	52	300
Jean Beniamin.	42	200
Henry Knaben	42	200
Harver.		
Handie Haanſon.	36	200
Michel de Foſſe.	44	230
Baga Knultſen.	44	230
Georges Majer.	40	200

Wrangel Palais.

La Syrene de Danemarck.
Le Dragon Soldat.
Leſpada.
Le Marſoüin.
Le Lévraut.
La Fuſée.
Le Paon.
Le Poiſſon volant.

Le Maquereau.

Le Charilus.
Le Portefaix.
L'Eſpérance.

Il y a encore trois Brûlots.

Jean Jeans Jonshen.	36	180
Piter Lomaſſen.	30	150
Jean Brun.	30	150
Loüis Cole.	30	200
Georges Barnes.	30	200
Jacob Gabriel.	16	90
Chreſtien Pals.	18	90
Martin Piterſen.	16	90
Nicolas Gintalberg.	10	50
Bis Maſſzet.	10	50

Brûlots.

Un Hollandois.	8	30
Un Hollandois.	4	30
Un Danois.	2	25
	1482	8795

Quoy que cette Flote ſoit tres-belle, le Roy de Dannemarck eſtant Allié de celuy de France, & ce dernier ne faiſant que des choſes extraordinaires pour ſes Alliez, comme la derniere Paix l'a fait connoiſtre, Sa Majeſté a bien voulu groſſir l'Armée Navale de Dannemarck de pluſieurs Vaiſſeaux. Les Commandans, ſont

Mr le Marquis de Preüilly, Lieutenant General.

Mr Gabaret, Chef d'Eſcadre.

Mr de Châteaurenaud, Chef d'Eſcadre.

Mr Panetier.
Mr du Magnou.
M de Montortié.
M Damblimont.
Mr Desnots.
Mr de Langeron.
Mr le Chevalier de Rosma-
dec.
Mr de Machaut.
Mr de Méricourt.
Mr de Coëtlogon.

Ceux qui commandent les Brulots, sont

Mr du Rivau.
Mr le Chevalier de la Borde.
Mr de Lonchamp.
Mr Barbeau.

M^r Gratien.

M^r Chamoreau.

Je ne vous parle point de l'Equipage de ces Vaiſſeaux. Ils ont eſté armez en France, & c'eſt tout dire. On ne ſçauroit exprimer la maniere obligeante dont ils ont eſté reçeus en Dannemarck, & l'honneur qu'on leur a fait. Tous ces Commandans y ont eſté ſouvent régalez; & Leurs Majeſtez Danoiſes voulurent bien il y a quelque temps, faire l'honneur à M^r de Preüilly d'aller ſouper à ſon Bord. Il y eut une infinité

de coups de Mousquet, & de Canon tirez dans l'Escadre. Le Roy, & la Reyne son Epouse, descendirent en quelque façon du rang où leur grandeur les éleve, afin de se rendre plus communicables, & voulurent que Mrs de Preüilly, Gabaret, Châteaurenaud, & Décluseaux Intendant de l'Armée, fussent placez à table avec eux. Ce Monarque leur fit donner à dîner le lendemain, dans une de ses Maisons de Plaisance à l'un des bouts de Copenhaguen. Mr le Comte

de Roye y fut auſſi convié. Le Grand Maréchal fit les honneurs du Régale, qui fut ſomptueux. La joye y régna, & malgré le grand nombre de Santez qui furent beuës, les François ſortirent de ce Repas, d'une maniere qui fit voir que rien ne les peut abatre.

Voicy un détail de l'Armée Navale de Hollande.

VAISSEAVX HOLLANDOIS.

Rotterdam.	Canons.	Hom.
La Liberté.	84	500
La Ville de Gorcum.	46	180

La Ville de Roterdam.	46	130
La Ville d'Utrecht.	50	300
Harderwick.	36	140

Amsterdam.

La Hollande.	80	450
La Ville de Voërden.	72	400
Le Gedeon.	60	270
Le Passetemps.	54	230
Le Prince à cheval.	54	230
Les Lions.	50	230
Le Dôme d'Utrecht.	42	175
Le Petit Gouda.	42	175
Jacrsuelt.	42	175

Zélande.

L'Isle de Valckeren.	76	450
L'Orange.	60	270
La Ville de Goes.	40	175

La Ville de Delft.	40	175
Nord-Hollande.		
La Weſtfriſe.	80	450
La Nord-Hollande.	72	380
Le Jupiter.	50	225
Le Mercure.	30	118
Friſe.		
Le Prince Caſimir.	80	450
La Ville de Groningue.	80	450
Le Laurier.	46	180
N. N.	30	118
	1442	70-6

Outre ces Vaiſſeaux, il y a encore ſix Galiotes de 16 à 22 Pieces de Canon, & dix Brulots.

Le 12. du dernier mois, Dom Alphonſe, VI. du nom,

Roy de Portugal, mourut ſubitement d'apopléxie, au Chaſteau de Cintra, à ſept lieuës de Liſbonne. Ses Titres eſtoient, Roy de Portugal & des Algarbes, Duc de Bragance, & de Barcellos, Seigneur de la Guinée, de la Navigation, Conqueſte, & Commerce d'Ethiopie, d'Arabie, de Perſe, & des Indes. Il eſtoit Fils de Jean IV. qui fut rétably ſur le Trône des Roys ſes Anceſtres, par le conſentement genéral des Etats en 1640. & de Loüiſe de Guzman, Fille aînée du

Octobre 1683.

Duc de Médina Sidonia, & de Jeanne de Sandoval de Lerme. Cette Princeſſe fut quelques années Régente, pendant la minorité d'Alphonſe ſon Fils, qui nâquit le 20. Aouſt 1643. & ſucceda à la Couronne en 1656. Il épouſa le 25. Juin 1666. Marie-Elizabeth-Françoiſe de Savoye, Fille puînée de Charles Amédée de Savoye, Duc de Nemours & d'Aumale, & d'Elizabeth de Vendoſme. Madame Royale eſt la Sœur aînée de cette Reyne. L'incapacité de Dom Alphonſe

l'ayant fait interdire du Gouvernement de ſes Etats, il fut donné à ſon Frere Dom Pedro. Ce Prince qui pouvoit déslors prendre la qualité de Roy, ne voulut que celle de Régent. Le Mariage de Dom Alphonſe fut déclaré nul le 24. Mars 1668. & ce Prince ayant eſté arreſté à Liſbonne, fut conduit en l'Iſle de Tercere l'année ſuivante. Dans cette meſme année, Dom Pedro qui avoit eſté déclaré Prince Régent, épouſa la Reyne ſa Belle-ſœur. La Cerémonie de ce

Mariage se fit dans la Chapelle du Chasteau de Lisbonne la nuit du 28. au 29. de Mars, avec le consentement du Pape. L'Infante de Portugal qui en est sortie, nâquit à Lisbonne le 6. Janvier 1669. Le Roy Dom Alphonse fut transferé de l'Isle de Tercere au Chasteau de Cintra, parce que les Ennemis de l'Etat avoient voulu le faire enlever, dans le dessein d'exciter une guerre civile dans le Royaume.

Il est temps, Madame, de satisfaire vostre curiosité sur

ce qui regarde les Algériens.

Tous ceux qui ont commencé à faire des Relations de cette importante Expédition, les ont laissées imparfaites ; & quand je vous en apprens aujourd'huy la suite, je croy pouvoir dire que ce n'est que dans mes Lettres, que l'on trouvera l'entier Journal de cette Campagne. Vous vous souvenez que dans celle du mois d'Aoust, je vous écrivis l'effet qu'avoient fait nos Bombes jusqu'au 6. du mesme mois. Je vous y marquay que la nuit du 31.

de Juillet, une Chaloupe que commandoit Mr de Choiſeuil, Parent de celuy qui avoit eſté tué quelques jours auparavant, ayant eu ordre de joindre celles qui gardoient à veuë un Baſtiment qu'on croyoit eſtre Saletin, eſtoit tombée parmy les Chaloupes d'Alger, ſans qu'elle ſe fuſt miſe en défenſe, parce qu'elle avoit crû que c'eſtoient les noſtres. Je vous écrivis encore que les Algériens, enragez de voir que l'on ſe fuſt hazardé à tirer de jour, avoient crû que ce deſ-

ſein n'avoit eſté pris que ſur quelque ſignal donné par le Pere le Vacher, Conſul de France; qu'auſſi-toſt ils luy avoient propoſé la mort, ou le changement de Religion, & que l'ayant veu obſtiné à refuſer de ſe faire Mahométan, ils l'avoient tiré dans un de leurs gros Canons. Perſonne n'a expliqué ſur quoy ils fonderent le ſoupçon qui fut cauſe de ſa mort; je vay vous l'apprendre. Ce Pere eſtoit à Alger depuis pluſieurs années, eſtimé des Algériens, & regardé meſme

comme un Homme deſ-intéreſſé. Ses Domeſtiques ayant du Linge à faire ſecher, l'étendirent ſur ſa Maiſon qui eſtoit en Plateforme. Cela arriva malheureuſement un peu avant que les François tiraſſent des Bombes de jour, pour la premiere fois dans la Ville. La Canaille qui remarqua ce Linge étendu, le crut un ſignal qui avoit averty Mr du Queſne, que ceux que la peur des Bombes chaſſoit la nuit de la Ville, y eſtoient rentrez. Comme elles y firent un fort grand fracas,

jugez

jugez dequoy un Peuple cruel eſt capable contre celuy à qui il impute un pareil deſordre. La vengeance qu'il prit du Pere le Vacher, donna lieu aux Séditieux & aux Inſolens, de mettre auſſi des Eſclaves dans des Canons. On n'auroit pas pris un ſi barbare deſſein dans une délibération; mais rien ne ſe faiſoit plus dans les formes. Mézomorto eſtoit dans les premiers jours de ſon Regne; & ce nouveau Roy mal affermy, n'oſoit s'oppoſer à l'emportement d'un Peuple, dont

il estoit peut-estre bien aise de laisser satisfaire la fureur, afin que pendant ce temps, il ne songeast point à le troubler dans sa dignité nouvelle. Depuis, voyant qu'il n'y avoit plus moyen de parler de Paix, sans qu'on demandast raison des cruautez qu'il avoit souffert que l'on exerçast, il a soûtenu son caractere, & mieux aimé voir ruiner la Ville, que de permettre que l'on proposast aucun accommodement. Quand on s'est mis une fois dans un état, dont on ne sçait plus

par où se tirer, c'est l'ordi-
naire des Ambitieux, d'agir
en désesperez. Voila comme
quelquefois un Homme seul,
pour ses intérests particuliers,
peut ruiner sa Patrie. Les
Algériens connoissent bien
qu'ils ne doivent plus atten-
dre de grace, & c'est seule-
ment par les cruautez que
le desespoir se peut soulager,
quand il s'est saisy du cœur
d'un Barbare.

Le 7. d'Aoust, la Mer es-
tant entierement calme, les
sept Galiotes se posterent de-
vant la Ville si-tost que le

jour parut, & y jetterent 175. Bombes juſques à huit heures du matin. *La Menaçante* ſe retira un peu avant les autres, à cauſe de quelques coups de Canon qu'elle reçeut, qui luy faiſoient faire beaucoup d'eau. Les Turcs en tirerent 950. *La Brûlante*, *l'Ardante*, & *la Cruelle*, reprirent leurs poſtes à trois heures apres midy, & tirerent juſqu'au ſoir. Elles jetterent encore deux cens Bombes, auſquelles les Ennemis répondirent de nouveau par 750. coups de Ca-

non, dont plusieurs estoient sans bales. Ils vinrent le matin dans des Brigantins tirer de fort loin quelques coups de Mousqueterie. Plusieurs de ces Bombes porterent dans les Bateries du Mole, & dans le Port, ce que l'on connut par la Hune d'un Vaisseau que l'on vit tomber. Ce succés mit ceux d'Alger dans une telle furie, que dix François à qui ils offrirent le Turban, ne l'ayant pas voulu accepter, ils les firent servir de Boulets à un pareille nombre de Canons

Un Vaisseau Anglois, qui sortit du Port le lendemain, apporta une Lettre de Mr de Choiseüil, par laquelle Mr du Quesne apprit cette cruauté. Il luy mandoit que si on continuoit à jetter des Bombes, on le tireroit le lendemain comme les autres; qu'il avoit esté attaché le jour précedent pour estre tiré, mais que le Capitaine de la Caravelle prise par Mr le Chevalier de Lhéry, voulant reconnoistre l'honnesteté avec laquelle on l'avoit renvoyé à Babahassam sans nulle ran-

çon, avoit ſi bien fait, qu'il luy avoit ſauvé juſques-là la vie. On apprit encore par quelques Eſclaves qui s'échaperent, que les Bombes avoient fait par tout un ſi grand deſordre, que le renverſement des Maiſons ne laiſſoit preſque plus aucun paſſage dans les Ruës; qu'il y avoit diférens Partis, les uns pour la maniere de gouverner de Babahaſſam, les autres pour celle de Mézomorto, & que trente ou quarante Hommes avoient eſté tuez pour cela; que ce der-

nier témoignoit ne ſe mettre pas en peine de l'Attaque des François, & qu'il proteſtoit tout haut qu'il ne vouloit point d'accommodement. On ne doit pas s'étonner de cette fauſſe arrogance. Les Algériens ſont aſſez punis, & le triſte état où l'on a réduit leur Ville, les met dans un entier beſoin de la Paix ; mais Mézomorto qui voit que s'ils la font à cauſe des Bombes ils ne peuvent plus éviter leur perte, les fait réſoudre à ſoufrir les plus fâcheuſes extre-

mitez, plûtoſt que de s'ex-
poſer à eſtre traitez de la
meſme ſorte, par toutes les
autres Puiſſances, avec leſ-
quelles il leur ſeroit deſavan-
tageux d'avoir la Paix à la
fois, puis qu'ils ne ſubſiſtent
que par leur Pyrateries. Ce-
pendant s'ils faiſoient reflé-
xion ſur le ſujet de leur crain-
te, ils la trouveroient aſſez
mal fondée, peu de Souve-
rains eſtant en pouvoir de
faire les exceſſives depenſes
que le Roy ſoûtient pour les
réduire.

L'envie qu'on eut de re-

tirer Mr de Choiſeüil des mains de ces Infidelles, fit que l'on tâcha d'en faire un échange avec un Officier Turc que les François avoient pris, & qu'on ſçavoit eſtre fort conſideré de Mézomorto. On fit écrire cet Officier Turc; mais il eut beau mander à ſon Capitaine (c'eſtoit le Reys que Mr du Queſne avoit rendu) qu'on le menaçoit de le traiter, comme les François eſtoient traitez à Alger, & qu'il ne doutoit point qu'on ne fuſt bien aiſe de le renvoyer, ſi Mézo-

morto vouloit consentir à rendre Mr de Choiseüil. Mézomorto rejetta cette proposition, disant fiérement qu'il ne donneroit pas Mr de Choiseüil pour tous les Turcs qui estoient Esclaves; & le Capitaine, forcé d'entrer dans le caractere de ce Roy, dont il luy fut impossible de rien obtenir, fit la Réponse qui suit à cet Officier.

Mon cher Fils Dervick, apres vous avoir saluë, si vous demandez de mes nouvelles, sçachez que je me porte bien. Je saluë aussi Corchut Mehémet

Ramdan, & le Tripolin Aly, & tous ceux de la Religion de Mahomet, nos Freres. Vous nous avez mandé que les Infidelles vous tireront avec des Bombes. Prenez garde de vous mettre cela dans l'esprit, & n'ayez pas peur; ils n'oseroient le faire. Vous avez dit dans vostre Lettre, que si l'Infidelle qui nous l'a apportée est caution, nous laissions aller l'autre. Mais comment le laisserions nous aller? Peut il délivrer tous nos Esclaves? Nous ne concevons pas comment cela seroit. Cependant lors que j'ay sceu que cet Infidelle qu'on nous demande

appartenoit au General qui nous a pris, me ſouvenant des bons traitemens que j'ay reçeus de luy, j'ay pris ma teſte entre mes mains, c'eſt à dire, j'ay pris ma réſolution, & ſuis allé dix fois de ſuite baiſer les mains & les pieds de ſon Excellence le Dey, en ſorte que j'ay délivré cet Infidelle de la gueule du Canon, & juſqu'à préſent on luy a laiſſé la vie. C'eſt pourquoy je vous prie, mon Fils, de me faire ſçavoir par voſtre Lettre, de quelle maniere l'entendent ces Infidelles, quelle eſt leur intention, & à quoy ils ſont réſolus. Soyez joyeux, Dieu eſt grand, & libéral.

M^r le Chevalier de Lhéry répondit de son costé à M^r de Choiseüil, & tâcha de le consoler, par le plaisir qu'il devoit sentir d'avoir exposé sa vie pour le plus grand Roy du monde, & par l'assurance qu'il luy donna que l'on vangeroit sa mort, si Mézomorto exécutoit ses menaces. J'ay oublié de vous dire, que dans le temps qu'on jettoit des Bombes le jour que je viens de vous marquer, M^r la Varenne Aubé, Lieutenant de la Galiote *la Fulminante*, y eut la jambe

emportée, & que ſept ou huit Hommes y furent tuez, ou bleſſez.

Le 8. le Convoy des Vivres n'arrivant point, & les Galeres n'en ayant plus que pour dix ou douze jours, Mr le Chevalier de Noailles, Lieutenant General, & les autres Officiers Generaux des Galeres, en donnerent avis à Mr du Queſne. On tint Conſeil, & il fut réſolu qu'on les envoyeroit à Yvice au devant de ce Convoy, pour revenir avec luy, ſi elles le rencontroient, ou pour retour-

ner en France, ſi elles ne le rencontroient pas. Ainſi les Galeres partirent ce meſme jour à minuit avec un petit vent de terre. Mr le Duc de Mortemar s'embarqua deſſus, accompagné de Mr de la Porte.

Le 9. la Mer eſtant belle, les Galiotes tirerent le matin 225. Bombes, & les Ennemis 900. coups de Canon. Ils ſortirent de leur Port avec quelques Brigantins, & des Chaloupes armées, que les François repouſſerent avec beaucoup de vigueur. Il n'y eut

ce jour-là qu'un Garde Marine bleſſé dans une Chaloupe du *Prudent*, commandée par Mr de la Barre. Le Convoy des Vivres, eſcorté par Mr de S. Mars, arriva le ſoir. Il arriva auſſi une Barque, commandée par un Munitionnaire des Galeres, qu'on croyoit priſe ou perduë. Elle avoit eſté à Oran, & de là à Alican d'où elle revenoit. Mr du Queſne renvoya ſur le champ cette Barque aux Galeres, avec ordre de revenir inceſſamment.

Le 10. les Galiotes ſe pla-

cerent à la pointe du jour, &
jetterent juſques à neuf heu-
res du matin environ 80.
Bombes.. Les Ennemis ré-
pondirent par 300. coups de
Canon; & apres qu'ils eurent
ſacrifié quelques François, ils
tournerent leur rage contre
un Juif, qu'ils tirerent en la
place d'un boulet. Ce Juif
ayant reçeu un ſouflet de
quelqu'un d'entre eux, avoit
fait des imprécations contre
leur Ville, ſouhaitant que les
François l'abîmaſſent, & que
le Roy ſe rendit maiſtre de
tout leur Païs.

Le 11. les Galiotes se hal-
lerent deux heures avant le
jour, pour tirer des Bombes.
La Fulminante, qui estoit
le plus au Nord, avoit tout
son Equipage, qui est cette
année de prés de soixante
Hommes sur chaque Galiote,
comme je croy vous l'avoir
déja mandé. Mr le Marquis
de la Breteche la comman-
doit depuis la perte de Mr de
Chevigny son Capitaine, bles-
sé d'un coup de Canon, &
mort ensuite. La Chaloupe
de Mr de Tourville estoit à
son Bord, commandée par

Mr de Languillet, Lieutenant. Mr de Brucour, Lieutenant de Mr le Comte de Sepville son Frere, commandoit quatre Chaloupes du costé du Nord, pour escorter & secourir les Galiotes que les Turcs attaqueroient; & Mr de Chasteaumorand en commandoit quatre au Sud. Les Ennemis croyant profiter du départ de nos Galeres, pour enlever quelque Galiote, s'avancerent aussi de leur costé une heure avant le jour dans une vieille Galere, abandonnée depuis quelque

temps, qu'ils avoient fait raccommoder depuis que l'autre dont ils se servoient, avoit esté fracassée par nos Bombes. Cette Galere estoit armée de cinq cens Hommes choisis, & accompagnée d'une Galiote, de trois Brigantins, & de douze Chaloupes, qui portoient encore plus de trois cens Hommes. *La Fulminante*, qui aperçeut la Galere Turque, tira un coup de Canon pour avertir. Cette Galere se voyant découverte, vint aborder la Galiote par son Avant, en fai-

ſant ſa décharge de Mouſ
queterie ; & dans le temps d
ſon abordage, tous les Ma
telots qui tenoient encor
l'Amarre, pour ſe paumer du
coſté du Navire qui avoit ſa
Touë, ſe jetterent à la Mer
& quelques autres à leu
exemple. La Galiote Turque
qui devoit aborder de l'autr
coſté, ne le fit pas, & le
Brigantins & Chaloupes ſ
contenterent de faire fe
avec leur Mouſqueterie. M
de Brucour, qui comman
doit les quatre Chaloupes d
coſté du Nord, accourut a

meſme inſtant, & monta à Bord de la Galiote, criant aux autres Chaloupes de le ſuivre, ce que firent M^rs de la Garde, des Granges, & Languillet, avec pluſieurs Gardes Marines, quelques Grénadiers, & des Volontaires. On jetta un ſi grand nombre de Grénades dans la Galere, que les Turcs furent contraints de ſonger à la retraite. On dit qu'un ſeul Matelot en jetta plus de 80. en ſe plantant ſur le Beaupré de la Galiote, à la bouche des Mouſquets des Ennemis. Malgré

cette vigoureuſe réſiſtance
quelques-uns d'entr'eux ſau-
terent, le Sabre à la main
ſur l'Avant de la Galiote, &
eſtant montez avec beau-
coup de réſolution ſur le
Chaſteau de prouë, ils s'en
rendirent les maiſtres. Dans
cette confuſion, Mr Gom-
baut, Enſeigne du *S. Eſprit*
qui commandoit pour lors
en qualité de Lieutenant de
la Galiote, eſtant en bas pro-
che les Mortiers, mit ſi à
propos le feu dans l'un, que
ceux qui ne ſauterent pas en
l'air, ſe virent forcez de ren-
tre

trer dans leur Galere, & de déborder au meſme moment. Mr de la Guiche tira un autre coup de Mortier dans le temps que cette Galere débordoit. On croit qu'il y fit beaucoup de déſordre. Un Eſclave Portugais qui eſtoit dedans, & qui ſe ſauva le lendemain, raporta qu'il y eut 44. Turcs, & 8. Chreſtiens de la Chiourme tuez, & pluſieurs bleſſez des uns & des autres. Nous y perdîmes Mr de Brucour, qui reçeut deux coups de Mouſquet, dont il mourut

presque sans parler. On peut dire qu'on luy doit la plus grande partie de la gloire de cette Action. Elle pourroit estre appellée une Conqueste, puis que sans le secours qu'il donna, la Galiote ne pouvoit résister à la Galere qui l'avoit abordée par son Ancre, la plus grande partie de son Equipage ayant sauté à la Mer. Il estoit Frere de Mrs de Sepville, dont l'aîné est Envoyé par le Roy vers l'Empereur, & l'autre Capitaine Commandant d'un des Vaisseaux de l'Armée Na-

vale. Cette Famille eſt con-
nuë de tout le monde. Mr le
Marquis de la Breteche re-
çeut auſſi deux coups de
Mouſquet, l'un dans le corps,
& l'autre à l'épaule ; il en
mourut quelques jours apres.
Mr Tauxier, & Mr Lange,
Volontaires ſur la Galiote, &
Mr Dagoin, Volontaire ſur *le*
Prudent, furent tuez. Mr le
Chevalier de Corberon, &
Mr de Penard, Volontaire
ſur *la Syrenne*, eurent un bras
emporté. Mr le Marquis de
la Sablonniere eut une con-
uſion à l'eſtomach ; & Mr le

Chevalier de Marillac, Garde
de la Marine, reçeut un coup
de Mouſquet au bras. Mr de
Boisjoly, Enſeigne du *Fleu-*
ron, reçeut auſſi un coup de
Mouſquet au travers de la
cuiſſe, en allant avec ſa Cha-
loupe au ſecours de la Ga-
liote. Mr Servon, & Mr Bel-
loſier, furent bleſſez d'un
coup de Canon. Il y eut auſſi
quelques Bombardiers tuez,
& une vingtaine de Soldats
ou Matelots tuez ou bleſſez.
On ne peut douter de la
bravoure de tous ces Meſ-
ſieurs, apres de ſi glorieuſes

preuves. Mrs de Gombaut, Languillet, de Lamon, des Granges, de Boulainvilliers & de la Garde, firent des merveilles. Quantité d'autres auroient eu part à cette Action, si elle euſt duré un peu plus longtemps, Tous les Officiers de l'Armée y accoururent, excepté ceux qui eſtoient dans des Poſtes qu'il ne leur eſtoit pas permis d'abandonner; & si les autres Chaloupes qui eſtoient du coſté du Sud, euſſent pû arriver avant la fuite de la Galere, il euſt eſté impoſſible

qu'elle ſe fuſt échapée. Cette Attaque n'empeſcha pas que nos Galiotes ne tiraſſent 160. Bombes dans la Ville, ſi-toſt qu'il fut jour. Elle y répondit par cent coups de Canon.

Le 12. on apprit par un Eſclave qui ſe ſauva, que le Capitaine de la Galere avoit eſté banny du Royaume, & celuy de la Galiote, caſſé pour n'avoir pas abordé en meſme temps que la Galere; & qu'un autre Turc, nommé Aly, auquel les Bombes avoient fait couler ſon Vaiſ-

ſeau à fond, & abatu ſa Maiſon, avoit demandé à commander la Galere, en faiſant ſerment ſur l'Alcoran qu'il perdroit la vie, ou qu'il prendroit une de nos Galiotes. On travailla auſſi toſt à les mettre hors d'état de pouvoir eſtre inſultées, & on prit des meſures pour enlever la Galere elle-meſme, ſi elle oſoit revenir à l'abordage. D'ailleurs, au lieu de douze Chaloupes qu'on avoit accoûtumé de mettre en Garde, on commença à en mettre trente, dont ſix eſ-

toient à Canon, neuf à Mortiers, & les autres avec des Pierriers à l'ordinaire.

Le 13. la Galere Turque ſortit, & s'alla ranger du coſté du Fort de Babahaſſam, avec les Baſtimens de ſa ſuite, mais elle n'oſa venir à Bord, & ſe contenta de faire une fanfaronnade d'une tres-belle ſalve de Mouſqueterie, & de ſon Canon, quoy que hors de portée. Quelques Chaloupes des Turcs ſe voulurent avancer pour faire le coup de Piſtolet, mais elles furent fort ſurpriſes, quand

celles des noſtres ſur leſ-
quelles on avoit fait monter
du Canon de quatre à ſix
livres de bales, s'eſtant dé-
tachées un peu du gros, fi-
rent joüer leur Artillerie, à
laquelle elles ne s'attendoient
pas, ce qui les fit fuïr avec
grand deſordre. Mr le Che-
valier de Villars qui com-
mandoit ces Chaloupes, a-
voit grande envie de ſuivre,
mais il s'arreſta à cauſe de la
Galere qui s'avançoit pour
ſoûtenir les Brigantins Turcs.
Elle eut ſa part de la canon-
nade, & quelques éclats de

ſes Rames le firent con-
noiſtre- Le Canon de nos
Chaloupes fut tres-bien ſer-
vy, & quoy que cela n'euſt
duré qu'un moment, M le
Comte de Monros du Queſ-
ne, qui en commandoit une,
tira juſques à ſept coups. Les
jours ſuivans, la Galere avec
les Chaloupes, & les Brigan-
tins, vint encore eſcarmou-
cher, tantoſt les Galiotes du
Sud que commandoit Mr
du Queſne-Moſnier, tantoſt
vers celles du Nord com-
mandées par Mr Gombaut,
depuis la mort de Mr de la

Breteche ; mais quelques efforts que fissent les Ennemis, on les réduisit toûjours à prendre la fuite, & le nouveau Reys de la Galere, malgré le ferment qu'il en avoit fait, tâcha inutilemẽt de prendre une Galiote. Pour leur épargner la peine de ces fortes d'escarmouches, on fit avancer au Sud *le Cheval Marin*, & *le Laurier*; & au Nord, *le Fleuron*, & *l'Etoile*, qui atteignant de loin avec leur Canon, leur firent perdre l'envie de sortir du Port. J'ay oublié de vous dire que quand

ces escarmouches se firent, Mr le Chevalier de Tourville, Mr le Marquis d'Amfreville, & Mr le Chevalier de Lhéry, vinrent dans leurs Canots se mesler parmy nos Chaloupes, pour les soûtenir.

Le 14. on jetta encore des Bombes, & quatre Esclaves qui se sauverent, donnerent avis que les Ennemis avoient dessein sur nos Bastimens de charge, ce qui obligea Mr du Quesne à les renforcer de Soldats, & à les faire environner de Vaisseaux de guerre, avec ordre de faire bonne

garde la nuit, & de tenir des Canons dans le haut Bord de *la Sainte Barbe*, & de l'Arriere, & des Armes sur le Tillac.

Le 15. *le Flibot* qui estoit à la sortie de la Chaîne, & qu'on avoit crû d'abord un Saletin, appareilla & vint avec un Pavillon Anglois moüiller sous le vent des Navires de l'Armée. Il appartenoit à un Marchand Anglois, & avoit rendu tous les services possibles aux Esclaves qui avoient esté faits sur nos Vaisseaux. Il a ré-

pondu de la rançon du Fils de M^r le Préſident de Caillery, qui eſtoit avec ſa Sœur Eſclave de Mézomorto. Il le fit ſortir dans ſon Baſtiment, & l'envoya en ſon Païs querir dix mille Ecus pour ſe racheter, & douze mille pour ſa Sœur qui eſt encore à Alger. Le Patron de ce Baſtiment apporta à M^r de Lhéry, une Lettre de M^r de Choiſeüil, par laquelle il luy mandoit, qu'on l'avoit attaché trois fois à la bouche du Canon, mais que le Capitaine Turc, rendu par M^r du Queſne, luy

avoit ſauvé la vie toutes les
trois fois au péril de la ſienne;
qu'il n'y avoit rien qu'il n'euſt
tenté pour cela ; qu'il s'eſtoit
toûjours mis à ſon coſté à la
bouche du Canon, en diſant
qu'il vouloit mourir avec luy;
que ſes prieres & ſes proteſ-
tations devant Mézomorto,
n'ayant pû rien obtenir, il
eſtoit venu armé la derniere
fois, & menaçant tout le
monde ; qu'il avoit dit que
ſi on vouloit avoir la vie de
cette Officier François, il fa-
loit commencer par la ſienne,
puis qu'il eſtoit réſolu de la

défendre jusqu'à la derniere goute de son sang; que c'estoit la moindre chose qu'il devoit aux bons traitemens qu'il avoit reçeus, apres avoir esté pris par Mr de Lhéry; que quoy que personne n'eût esté assez hardy pour luy rien faire depuis ce temps-là, c'estoit toûjours à recommencer, parce qu'on s'opiniastroit à le vouloir mettre dans un Canon.

Une generosité si bien soûtenuë, est quelque chose de singulier dans un Turc, qui ayant l'ame barbare, sem-

ble estre incapable de ces sentimens. M de Choiseüil prioit un Officier par la mesmesme Lettre, de donner tout ce qu'il pourroit à un Neveu de ce Capitaine, que M de Lhéry avoit pris avec son Oncle, & qui avoit esté mis sur les Galeres lors qu'elles estoient parties.

Le 16. nos Galiotes tirerent environ 200. Bombes, & les Ennemis autant de coups de Canon. Il se sauva ce jour-là cinq Esclaves Anglois & Espagnols, qui raporterent que les Turcs estoient

entierement desunis, ce qui avoit facilité leur évasion; que Mézomorto avoit fait tuer le Commandant du Camp du Ponant, nommé Thevégi; qu'ils estoient au desespoir de n'avoir point fait la Paix, qui ne se pouvoit plus faire présentement sans qu'on envoyast sa teste, & qu'ils voyoient bien que c'estoit par la crainte de la perdre qu'il s'y opposoit de tout son pouvoir; que si le Roy de France vouloit envoyer vers eux tout autre que M du Quesne, ils ac-

corderoient tout ce qu'il demanderoit, eſpérant qu'il auroit ordre de leur impoſer des conditions moins rigoureuſes, que celles qu'ils pouvoient attendre de ce Genéral.

Le 17. les Galiotes jetterent encore quantité de Bombes dans la Ville, & les Turcs tirerent ſur elles plus foiblement qu'ils n'avoient accoûtumé, ſoit à cauſe des Pieces démontées dans leurs Bateries, ſoit à cauſe de la grande lumiere de leurs Canons, ce qui pa-

rut par le feu de leurs amorces. La Galere Turque, qui eſtoit avec ſa ſuite au Sud de Babahaſſam, détacha un Brigantin & douze Chaloupes, & les envoya du coſté du Nord, eſcarmoucher les Chaloupes de Garde; mais comme leur Mouſquet ne venoit preſque point juſqu'à ces Chaloupes, on ſe contenta de tirer quelques coups de Canon, pour les obliger à faire retraite. Il arriva ſur le ſoir une Tartane des Galeres, que M^r le Chevalier de Noailles envoyoit à M^r du

Quesne, pour luy mander qu'il estoit à la Rade de Poüillance en l'Isle de Majorque, avec toutes les Galeres; que l'on travailloit à les faire espalmer, & à faire de l'eau & du bois; & qu'elles partiroient pour revenir au premier temps favorable. Mr du Quesne-Mosnier s'est fort distingué dans son Employ, pendant tout ce temps. Il a reçeu plus de coups de Canon luy seul que tous les autres, & a eu une grosse contusion, qui auroit obligé un Homme moins brave qu'il

n'eſt, à garder le Lit ; mais il a négligé ſa ſanté pour ne perdre aucune occaſion de ſe ſignaler, & il s'eſt toûjours trouvé debout dans ſa Galiote. Mr de Lhéry a penſé eſtre tué d'un coup de Canon, qui donna dans ſon Canot.

Le 18. à la pointe du jour, un Eſclave Hollandois ſe ſauva d'Alger, & on ſceut par luy que Mézomorto avoit eſté eſtropié d'un éclat de Bombe dans la Tour du Fanal, & qu'il marchoit avec des Bequilles ; que pluſieurs

Vaisseaux avoient esté cou-
lez bas, & que presque tous
estoient si incommodez,
qu'on ne les soûtenoit plus
qu'à force de Pompes; que
tous les Reys avoient repro-
ché à Mézomorto, que puis
qu'il agissoit envers les Fran-
çois avec tant de cruauté, ils
ne pouvoient plus aller à la
Mer, parce qu'ils seroient
traitez de la mesme sorte, &
que Mézomorto avoit ré-
pondu qu'il faisoit cela ex-
prés, afin de les obliger de
se défendre jusques à la mort,
lors qu'ils seroient attaquez

par les François. Ce meſme Eſclave ajoûta, que le Camp du Sud eſtoit arrivé, ce qui produiroit bientoſt du changement, ſur tout quand le Camp de Levant, qu'on attendoit à toute heure ſeroit arrivé; qu'on ne doutoit point qu'alors on ne coupaſt la teſte à Mézomorto, qui avoit fait mourir Babahaſſam, pour s'emparer de quatre millions en Sequins qui luy appartenoient, & que deux Eſclaves Eſpagnols luy avoient indiquez afin d'obtenir leur liberté; que les Maures

Maures s'eſtoient attroupez dans les Montagnes ; qu'ils diſoient tout haut, que quand ils ſeroient réduits à l'extrémité, ils viendroient piller & le Tréſor & la Ville, & roient enſuite demeurer à Tunis, ou à Tripoly ; & que déja la plûpart crioient, qu'il pluſt à Dieu de permettre que le Roy de France chaſſât es Turcs de leurs Terres, & s'en rendiſt maiſtre ſuivant es anciennes Prophéties. La haine qu'on a pour Mézomorto eſt ſi generale, que s'il ſe tire du pas où il eſt,

il pourra paſſer pour habile Homme. Quelques jours apres ſon élection pour la dignité de Roy, trois Freres, Gens d'autorité, acompagnez de trois autres, entreprirent de l'aſſaſſiner, mais ils furent ſoupçonnez en allant chez luy. La Garde les arreſta à la Porte, & ayant crié que c'eſtoient des Traîtres à la Patrie, on les aſſomma. Depuis ce temps on n'a rien appris de ce qui s'eſt tramé contre luy. Ce qui peut beaucoup ſervir à luy nuire, c'eſt que dans les pre-

miers jours de ſa Royauté, il arriva à Alger un Chiaoux du Grand-Seigneur, qui apportoit le Cafetan à Babahaſſam, de la part de Sa Hauteſſe. L'ayant trouvé mort, il s'en retourna, & ne voulut point le donner à Mézomorto quoy qu'il le luy euſt fait demander. On dit que cela a fort conſterné les Algériens, qui craignent que le Grand-Seigneur ne ſoit irrité de la mort de Babahaſſam. Cafetan eſt une eſpece de Manteau.

Les Bombes ont ruiné

toute la Basse-Ville du costé de Babaloüet, qui est le plus beau Quartier. Les dernieres qu'on a tirées, ont esté de celles qu'avoit apportées Mr Bidaut, arrivé depuis peu de temps. Tous ceux qui ont esté dans la Ville, disent qu'il y a des Maisons de trente mille Ecus. On tient que quatre de leurs Vaisseaux sont tout-à-fait hors d'état d'estre relevez, & qu'ainsi ils n'en pourront faire sortir que quatre ou cinq cet Hyver.

Jugez, Madame, combien

toutes les Puiſſances qui ſont en guerre avec les Algériens, ſont obligées à Sa Majeſté, qui depuis pres d'une année tenant leurs Vaiſſeaux enfermez dans leurs Port, les a empeſchez tout l'Eté de pyrater. Combien de Priſes leur ont échapé, & combien d'Eſclaves qu'ils auroient pû faire! Combien meſme s'en eſt-il ſauvé de toutes les Nations, pendant le déſordre qui a regné dans Alger! Je ne croy point me tromper, en diſant qu'on ne ſçauroit faire plus de bien à la Chreſtienté que

le Roy luy en a fait ſeul, & à ſes frais, en attaquant ces Corſaires. Ils auroient eſté ruinez entierement cette Campagne, ſi des Gens craintifs, ou plûtoſt jaloux de la gloire de Sa Majeſté, ne leur euſſent porté de la Poudre & des Boulets, qu'ils ſont venus prendre dans des lieux marquez. Le temps, & le zele du Roy pour garantir les Chreſtiens des inſultes des Pyrates, en viendront à bout. Il a déja fait plus que Charles V. Le retour de la Saiſon favorable, doit faire

trembler ceux qui viennent de ſentir combien ſa puiſſance eſt redoutable. La Paix que fit le fameux Ruiter avec les Algériens, ne produiſit aucun avantage aux Hollandois, ſinon qu'ils auroient permiſſion de racheter leurs Eſclaves à grand prix, encore ne leur rendit on que ceux qu'on voulut, & qu'ils fourniroient à ces Corſaires de la Poudre & du Canon. On n'auroit pas propoſé une Paix comme celle-là, à des François qui vivent ſous le Regne de Loüis le Grand. On

nous la demandoit à genoux, & on commençoit par nous rendre tous nos Eſclaves ſans conditions. Il ne s'agit pas de voir ſi elle eſt concluë ou non ; il faut examiner ce qu'on a fait, & ce qu'on peut faire, & conſiderer que la Paix offerte, qui auroit mis les autres Nations dans le comble de la gloire, n'eſtoit pas encore aſſez pour noſtre auguſte Monarque.

Il y a déja quelque temps que nos Galeres ſont de retour en France, où nos Galiotes viennent d'arriver, eſ-

cortées par Mr du Quesne le
Fils, & par Mr Delgoutes.
On a eu nouvelle que Mr
Vilete, & Mr de S. Mars Col-
bert, & Mr le Comte d'Estrées,
alloient desarmer en Ponant.
Le 9. de ce mois, l'Escadre
que commande Mr le Che-
valier de Lhéry, apres avoir
carené, partit de Toulon, avec
Mrs de Sepville, & de Belle-
Isle, pour aller joindre de-
vant Alger Mrs Foran, Gra-
vier, & Bidaut. Ils y demeu-
reront une partie de l'Hiver,
apres lequel temps d'autres
Vaisseaux iront prendre leur

place, ce qui donne beau-
coup d'inquiétude aux Al-
gériens, & les empesche de
faire sortir quelques Vais-
seaux qu'ils ont relevez, &
dont les Commandans crai-
gnent d'éprouver les mesmes
suplices, qu'ils ont fait sou-
frir au Pere le Vacher, ainsi
qu'à plusieurs de nos Escla-
ves. *Si* l'on avoit esté aussi
barbare que ces Pyrates, on
n'auroit pas tardé si long-
temps à les traiter avec la
mesme cruauté, puis que de
puis les Esclaves qu'ils nous
ont rendus, nous en avons

toûjours beaucoup plus eu des leurs, qu'il ne leur en eſt reſté des noſtres.

Je vous ay marqué dans ma Lettre de Septembre, que le Lundy 6. du meſme mois, l'Univerſité de Paris avoit eſté à Fontainebleau, faire ſes Complimens de condoleance à Sa Majeſté. Les Députez de ce Corps s'eſtant rendus dans la grande Salle des Gardes au nombre de vingt, avec leurs Habits de cerémonie, précedez de huit Maſſiers, dont les Maſſes eſtoient couvertes de Crêpe,

Mr de Saintot, Maistre de
Cerémonies, les y vint pren
dre, & les conduisit dans l
Cabinet du Roy. Ce Prince
qui n'estoit point habillé
cause de sa blessure, estoi
environné de plusieurs Sei
gneurs, & de ses principaux
Officiers, & vétu d'une gran
de Robe violete. Mr Taver
nier Recteur, porta la parole
en ces termes.

SIRE,

Le coup impréveu qui vient d
nous enlever la plus grande & l
plus vertueuse Princesse de la Terre
ne laisseroit aucun adoucissement

ostre douleur, si nous n'estions for-
ons ni persuadez que ses hautes ver-
s, qui faisoient icy une partie de
ostre bonheur, font tout le sien pré-
niement dans le Ciel. Nous la con-
dérons, SIRE, comme un de ces
ages de Paix, & un de ces Génies
premier Ordre, que Dieu veut
en envoyer sur la Terre de temps
temps, pour donner aux plus
rands Princes, & à leurs Peuples,
s marques visibles de sa protection,
des assurances infaillibles de ses
ins sur eux, & qu'il rappelle au ſi-
st à luy, lors qu'ils ont remply leur
nistere, afin de les rejoindre à leur
utre, qui est la Divinité mesme,
de les remettre dans leur premier
pos, qu'ils goûtent sans trouble &
ns agitation.

L'incomparable Princesse, dont la

perte nous eſt aujourd'huy ſi douloureuſe, avoit contribué infiniment à aſſurer le repos de ce grand Etat, par l'Alliance auguſte dont vous l'honoraſtes par la Paix des Pyrenées que vous donnaſtes à toute l'Europe, & dont elle fut tout-enſemble le gage & le prix. Elle en affermit les aſſurances peu de temps apres par la naiſſance heureuſe de Monſeigneur le Dauphin, dont les ſuites pleines de benediction ne promettent rien moins à ce triomphant Empire, qu'un bonheur ſans fin, & une étenduë ſans bornes. Elle ſoûtenoit par ſes vœux & par la force de ſes prieres, le bras puiſſant de V. M. dans l'exécution de ſes glorieuſes entrepriſes, dont les ſuccés ſurprenans font l'admiration de toute la Terre; mais le Ciel n'a pas jugé neceſſaire qu'elle fuſt viſible

lus longtemps pour attirer sur nous
us ces fameux avantages. Il a
emply ses desirs ; il l'a placée dans
e lieu où son ame s'élevoit une infi-
ité de fois chaque jour, ou plutoſt
lle s'y eſt retirée elle-meſme par la
orce de ses transports vers le Ciel,
fin d'ajoûter une Couronne de gloire
celle qu'elle poſſedoit icy avec V. M.
C'eſt de ce ſejour heureux, & de
e Trône de lumiere, que jettant con-
inuellement sur Vous des yeux de
endreſſe, & sur vos Peuples des re-
gards d'affection & de bonté, elle
econdera puiſſamment vos deſſeins,
& inſpirera à vos Sujets de nouveaux
entimens de zele, de ſoûmiſſion &
e reſpect pour V. M. Nous nous
pperceVons déja qu'ils s'augmentent
ans nos cœurs, & nous venons d'en
prouver un ſenſible effet, par la

frayeur que les premiers bruits de l'Accident arrivé depuis peu de jours à V. M. nous a causée, & à tous ceux qui sont sous nostre conduite, auxquels nous n'enseignons rien avec tant d'application & de soin que l'obligation indispensable où ils sont aussi bien que nous, d'employer leurs biens, de verser leur sang, & de donner leurs vies pour la conservation de celle de V. M. qui nous est infiniment plus prétieuse que toutes les nostres ensemble.

Le Roy, avec cet air de bonté qui luy est si naturel, répondit qu'il estoit tres-satisfait de la part que cette Compagnie prenoit aux choses qui le regardoient ; qu'il

conſervoit toûjours beaucoup d'eſtime pour elle, & qu'il luy feroit ſentir les effets de ſa protection en toutes rencontres. Ces Députez furent enſuite conduits chez Monſeigneur le Dauphin, auquel le meſme Mr Tavernier fit ce Compliment.

MONSEIGNEVR,

Le don que la Reyne fit aux François, lors que le Ciel voulut bien eſtre ſecondé par Elle pour vous donner la naiſſance, eſt quelque choſe de trop prétieux pour n'en pas goûter la poſſeſſion avec un plaiſir parfait. Et effet quoy que la perte de cette au-

juſte Princeſſe nous ſoit tres-ſenſible, nous ne pouvons croire qu'avec peine que nous en ſoyons privez, tant que nous avons le bien de voir revivre en Vous toutes les grandes qualitez qui l'ont fait aimer de tous les Peuples. Sa pieté qui efface celle des Théodoſes & des Conſtantins, ſa grandeur d'ame égale à celle des Henrys & des Charles, ſa douceur bienfaiſante ſemblable à celle des Tites & des Antonins, ſa candeur pareille à celle de ſa Couronne; tout cela, MONSEIGNEVR, brille en Vous, avec mille autres vertus, dont le glorieux aſſemblage fait voir que le Ciel vous a formé pour eſtre avec juſtice l'unique Heritier de Loüis le Grand, & de Marie-Thereſe d'Auſtriche.

C'eſt dans la veuë de toutes ces

perfections, & dans la penſée des biens dont elles ſont une ſource abondante pour nous, que nous pouſſons à chaque moment des vœux vers le Ciel, pour luy demander la continuation de ſes ſoins ſur Vous & ſur vos Deſcendans, qui font aujourd'huy nos plus cheres eſpérances, & qui dans tous les temps à venir feront le bonheur de nos Succeſſeurs.

Voicy ce qu'il dit à l'Audience de Madame la Dauphine.

MADAME,

L'auguſte Alliance qui vous a fait entrer dans la Famille Royale de France, nous conſole d'autant plus de la perte que nous avons fait, que vous nous retracez d'une maniere toute éclatante les grandes qualitez

de la Reyne. Ses Vertus, dont vous estes l'Heritiere, jointes à mille autres perfections personnelles, sont en Vous une disposition bien avantageuse pour l'estre un jour de sa Dignité avec tout le mérite qu'elle demande. Il en faut beaucoup pour succeder à Marie-Thérese d'Autriche; *mais*, MADAME, *quand on a déja la gloire d'avoir donné à* Loüis le Grand *des Successeurs, qui en marchant sur ses pas, puissent quelque jour gouverner son Empire, & soûtenir sa Couronne, on est bien digne de porter son Sceptre.*

Que le Ciel benisse cette belle posterité; qu'il vous donne la joye, & à nous la consolation de voir naître bientost de Vous un second Héros, pour la satisfaction entiere de nostre invincible Monarque, & pour l'eternel affermissement de ses Etats.

Le Mercredy 13. de ce mois, la meſme Univerſité fit celébrer un Service ſolemnel pour la Reyne, dans l'Egliſe du College Royal de Navarre. Le jour en fut marqué par un Mandement exprés, que Mr le Recteur fit afficher dans toutes les Places de cette Ville. On avoit dreſſé au milieu du Chœur une tres-belle Repréſentation ſur une Eſtrade fort large, & élevée ſur quatre degrez. Elle eſtoit couverte d'un Poële de Drap d'or, avec un grand Daiz au deſ-

ſus, pendu à la Voûte. Les
quatre coſtez du Daiz eſ-
toient repliez, & attachez au
haut des Piliers du Chœur.
Quatre Deviſes faiſoient l'or
nement des quatre Piliers du
Lit Funebre.

La premiere eſtoit une
Lune dans ſon plein, ce
qui arrive lors qu'elle eſt dans
le plus grand éloignement
qui luy donne ſa lumiere.
Elle avoit ces mots pour ame:
Quo magis abſcedit.

La ſeconde, une Fleur
qu'on nomme Belle-de-nuit
qui tient ſes feüilles reſſerrées

le jour, & ne les dévelope que pendant la nuit. *Mediis decus explicat umbris.*

La troiſiéme, un grand Cheſne, qui apres avoir pouſſé ſes racines bien avant dans la terre, éleve ſes branches juſques aux nuës. *Tantum ad ſydera tendit.*

La quatriéme, une Flâme qui s'envole en haut avec d'autant plus de promptitude, que la matiere dont elle ſe nourrit eſt moins terreſtre, *Citius quo purior evolat.*

Meſſieurs du Clergé, que

l'on avoit invitez à ce Service, s'eſtant revétus de leurs Habits d'Egliſe, dans l'Appartement de Mr Guiſchard, Maiſtre de ce College, entrerent en Corps, paſſerent par la Nef au travers de deux rangs de Crieurs, qui les ſalüerent au ſon de leurs Clochetes, & furent conduits dans des Sieges qui leur avoient eſté préparez du coſté de l'Evangile au deſſous du Célebrant. Enſuite vinrent le Recteur, & les Facultez les unes apres les autres, precedées de leurs Officiers

ciers & Masſiers en deüil, au bruit des meſmes Clochetes.

Le Recteur prit la premiere place à droite en entrant dans le Chœur, & apres luy les Docteurs en Theologie, & en Medecine. L'autre coſté fut remply par les Docteurs en Droit, & par ceux des Arts. Les Bacheliers eſtoient en bas ſur des Bancs, diſpoſez pour eux de part & d'autre, vis-à-vis de leurs Facultez. A l'oppoſite de M^rs les Prélats, eſtoient pluſieurs Perſonnes de qualité, tant de Robe que d'E-

pée. Lors que tout le monde fut placé, Mr l'Archevesque de Paris entra, précedé de ses Assistans, des Officiers, & du Hérault de l'Université. Il s'habilla sur son Estrade, & commença la Messe, qui fut chantée par une excellente Musique de la Composition de M Mignon, Maître de Chant de l'Eglise de Paris. Lors que l'on eut fait l'Offerte, le Recteur quita sa place, & alla d'un bout du Chœur à l'autre, précedé de quatorze Massiers jusques à la Chaire, d'où il prononça

l'Eloge Funebre en Latin, avec une entiere satisfaction de l'Assemblée. Apres avoir déploré la perte que la France venoit de faire, & qui ne pouvoit estre égalée par aucun deüil, il représenta les principales vertus de la Reyne, dans sa soûmission aux volontez de Dieu, en veuë de l'excellence de cet Estre Souverain, & dans sa conformité aux ordres du Roy, en veuë des perfections extraordinaires de ce Prince. La Cerémonie estant achevée, M^r l'Archevesque traita

avec ſa magnificence ordi-
naire dans ſon Palais Archié-
piſcopal, ſes Aſſiſtans, & les
Chefs des Compagnies qui
compoſent l'Univerſité.

Le Lundy 20. du dernier
mois, la meſme Cerémonie
fut faite dans l'Egliſe de
Noſtre-Dame du Havre,
avec tout le zele, & toute la
pompe qu'on pouvoit atten-
dre dans une pareille occa-
ſion. Au milieu du Chœur,
ſur deux Gradins environnez
d'une Baluſtrade cantonnée
de Teſtes de Mort, & de
Caſſoletes, eſtoit placée une

Repréſentation, compoſée d'un premier Corps ou Tombeau, à l'un des coſtez duquel on voyoit la France, repréſentée par une Femme couchée négligemment, tenant le Portrait de la Reyne d'une main, & s'appuyant de l'autre ſur une Caſſolete fumante, ſoûtenuë d'une Teſte de Mort, avec ces mots, *Dolet & olet*, pour faire connoiſtre que la douleur que reſſent la France de la perte qu'elle a faite, eſt moderée en quelque façon, par la conſolation de la bon-

ne odeur que nous laiſſent apres ſa mort les rares vertus de cette pieuſe Princeſſe. De l'autre coſté, la Renommée tenoit ſa Trompete d'une main, & portoit l'autre ſur une Horloge de Sable, avec ces paroles, *Nulla te tellus ſilet*, pour faire voir qu'il ne reſte apres la mort, repréſentée par cette Horloge qui a paſſé, que la ſeule réputation de la bonne ou mauvaiſe vie, & qu'à l'égard de la Reyne cette réputation eſt ſi éclatante, qu'elle eſt connuë dans le Ciel auſſi bien que

ſur la Terre. A l'un des bouts, eſtoit une Coquille à Nacre entr'ouvert, à la ſuperficie de la Mer, s'ouvrant aux rayons du Soleil, avec cette ame, *Exibit pulchrior*; & ſur l'autre bout, il y avoit un Phénix, ſe brûlant ſur un Bucher aux meſmes rayons, avec ce mot, *Renovabitur*, pour faire entendre que la mort de la Reyne n'eſtoit qu'un agreable paſſage, & le renouvellement d'une vie plus heureuſe, & immortelle.

Ce premier Corps eſtoit ſurmonté d'un autre moin-

dre en grandeur, de figure octogone, en forme de Vaſe antique, ſemé de Fleurs-de-Lys d'or, qui eſtoit la Repréſentation pour le Cœur de cette Princeſſe. Ce moindre Corps portoit le Carreau, la Couronne, & les Sceptres Royaux, avec ces paroles au pied du Vaſe, *Coronabitur, & cor honorabitur.*

Ce Mauſolée eſtoit couvert d'un Daiz couronné, ſoûtenu & cantonné par quatre Figures, repréſentant les quatre Vertus, qui faiſoient le plus parfait ornement de ſa

vie. La premiere, eſtoit la Religion, avec ces deux mots, *Semper fortis*, tenant une Croix avec le Livre des Evangiles. La ſeconde, la Charité, *Semper ardens*, tenant une Corne d'abondance, & ayant le nom du Sauveur du Monde à la poitrine. La troiſiéme, la Prudence, *Semper eadem*, tenant un Miroir à l'antique, le manche entortillé d'un Serpent; & la quatriéme, la Manſuétude, *Semper dulcis*, tenant une Colombe blanche. Ces quatre Figures ſoûtenoient de leur

autre main les coins d'un riche Drap mortuaire, qui couvroit le grand Corps du Tombeau, le petit eſtant couvert d'un Crêpon de Soye tres-fin.

Au deſſous, & au milieu de la Couronne du Daiz, eſtoit la Figure de l'Ame bienheureuſe, qui repréſentoit une grande Femme coëfée proprement, mais modeſtement de ſes cheveux. Elle avoit les yeux & les mains tournées vers le Ciel, un pied en l'air, & une Couronne d'Immortelles ſur

ſa teſte. Une Robe blanche ſemée de Fleurs-de Lys, & d'Etoiles d'or, avec une Ceinture & des Aîles d'un bleu celeſte, faiſoit ſon Habillement. Le Chœur eſtoit orné de pluſieurs Emblêmes, le tout de l'invention de Mr Morel, l'un des Echevins du Havre, à qui on devoit tout l'ordre de ce Deſſein. Mr de Clieu, Curé de Noſtre-Dame, celébra la Meſſe, & prononça l'Oraiſon Funébre.

J'ay oublié de vous dire, qu'elle fut prononcée à Jarnac par le Pere Fulgence

Fontaine, Lecteur de Théologie des Récolets de la Province de Guyenne. Les belles choſes qu'il dit ſurprirent ſon Auditoire, par le peu de temps qu'il avoit eu à ſe préparer.

Harfleur, ſeconde Ville du Gouvernement du Havre, a fait auſſi éclater beaucoup de magnificence dans le Service qu'elle a fait faire. Vous jugez bien, connoiſſant le zele de Mr de S. Aignan, que ce Duc n'a pas épargné ſes ſoins, pour recommander que l'on donnaſt tout

l'éclat possible à cette lugubre Pompe.

Le Vendredy 17. de Septembre, on fit aussi un Service avec beaucoup de solemnité dans l'Eglise Collégiale de Nostre-Dame du Grand Andely. Le Pere du Moncel Jesuite y prononça l'Oraison Funebre, & prit ces paroles de l'Ecclesiastique pour Texte, *Spiritu magno vidit ultima & consolata est lugentes in Sion.* Le sujet de son Discours fut que la vie & la mort de la Reyne avoient esté une veuë conti-

nuelle de ce qui devoit luy arriver en quittant la terre, Il fit voir dans ſa diſtribution, que l'Eſprit de Dieu luy avoit fait heureuſement conduire à cette derniere fin l'uſage qu'elle devoit faire des avantages qu'elle avoit reçeus de la Nature, les devoirs de la Royauté, & l'obligation de faire triompher la Religion Catholique. Il donna un tres-beau tour à chacun de ces trois Points ; & tous les Corps de la Ville, qui aſſiſterent à cette Cerémonie, rendirent juſtice à ſon éloquence.

M^r des Auzieres, Curé de S. Sillainde Périgueux, a fait paroiſtre ſa reconnoiſſance, pour l'honneur que M^r des Auzieres ſon Frere a reçeu d'avoir ſervy la Reyne, en qualité de Valet de Chambre, par un Service qu'il a fait faire dans ſa Paroiſſe, avec la Muſique de la Cathédrale. M^r Doria, Docteur en Theologie, y prononça l'Oraiſon Funébre. L'appareil de ce Service fut trouvé ſi beau pour la Province, que le Préſidial, l'Election, & le Conſulat du Lieu, y aſſiſte-

rent en Corps, bien qu'ils ſe fuſſent déja trouvez à celuy de Mr l'Eveſque de Périgueux. Une pareille magnificence dans laquelle je n'entre point, fait voir que le zele pour cette grande Princeſſe, a fait faire autant aux Particuliers, que les grands Corps faiſoient autrefois.

Mr l'Eveſque d'Angers a fait faire auſſi un Service ſolemnel dans ſa Cathédrale. Le Préſidial, la Maiſon de Ville, l'Univerſité, la Prevoſté, les Elûs, & les autres Compagnies, s'y trouverent,

ayant à leur teſte Mr d'Auti-champ, Lieutenant de Roy. Ce Prélat officia en Habits Pontificaux, & l'Oraiſon Funébre fut prononcée avec beaucoup de ſuccés par le Pere du Vivier Benédictin, de la Congrégation de Saint Maur. Lors que le meſme Service ſe fit dans la Cathédrale de Soiſſons, Mr l'Eveſque qui officioit, fondit en larmes en prononçant les noms de Bapteſme de la Reyne, dans l'Oraiſon de la Meſſe, ce qui luy fit faire une aſſez longue pauſe avant

que de l'achever. On peut connoiſtre par là, de quelle douleur ſon cœur eſtoit penetré.

On a eu nouvelles que la Reyne Mere d'Eſpagne s'eſtoit évanoüye, en apprenant la mort de cette Princeſſe.

J'oubliay la derniere fois à vous apprendre celle de Madame la Comteſſe de Vézilly, de l'illuſtre Maiſon de Chaſtillon ſur Marne, arrivée en ſon Chaſteau de Bouleuſe proche Rheims le premier de l'autre mois. Elle eſtoit la derniere de ce nom,

de la Branche des Seigneurs de Marigny, ſéparée de celle d'Argenton, lors que Charles de Chaſtillon, Seigneur de Marigny, deſcendu de Pere en Fils du grand Gaucher de Chaſtillon, Conneſtable de France, & d'Iſabeau de Dreux, épouſa Catherine Chabot. Magdelaine de Châtillon, dont je vous parle, eſtoit Feinme de Chriſtophle de Conflans, Comte de Vézilly, iſſu des anciens Comtes de Conflans. Ils avoient eſté mariez en 1628. & elle eſt morte dans ſa 73. année.

Anne Marcel, Veuve de Meſſire Loüis Leſné, Seigneur de la Margrie, Conſeiller d'Etat ordinaire, eſt morte auſſi. C'eſtoit une Dame d'une tres-grande vertu.

On a perdu dans le meſme temps Meſſire Antoine de Salagnat, Marquis de la Mote-Fenelon, Lieutenant de Roy de la Marche. Tous les Gens de bien, avec qui il avoit beaucoup de liaiſon, le regretent fort. Comme il n'avoit pas moins de valeur que de pieté, il avoit eſté en Candie par le ſeul deſir de

ſervir contre les Infidelles. Il y perdit un Fils, & il ne luy reſta qu'une Fille, qu'il maria à Mr le Marquis de Laval, Frere de Madame la Ducheſſe de Roquelaure.

J'ay encore à vous apprendre la mort de deux Officiers. L'un, eſt Mr de la Galiſſonniere; & l'autre, Mr du Jardin, Secretaire du Roy, Beaufrere de Mr le Camus, Lieutenant Civil. Il avoit eſté Conſeiller en la Cour des Aydes, & eſt mort âgé de 89. ans.

Mr de la Galiſſonniere eſ-

toit d'une fort bonne Maiſon de Bretagne, tres-habile Homme, & aimant les belles Lettres. Son nom de Famille eſtoit Barin. Il avoit eſté fait Conſeiller d'Etat au ſortir des Intendances.

Les Carmelites ont fait de leur coſté une grande perte en la perſonne de Mr de Bérulle, Abbé de Ponlevoy, leur Supérieur. Mr l'Abbé Chanu leur a écrit pour les conſoler. On imprime ſa Lettre. Mr l'Abbé de Bérulle eſtoit Docteur en Théologie, Neveu du Cardinal de

Bérulle, d'une ancienne Maiſon de Champagne, & Homme d'une grande pieté, & d'une modération extraordinaire. Il n'avoit jamais voulu que la ſeule Abbaye de Ponlevoy.

On vient auſſi de me dire que Mr de Bailleul, Capitaine aux Gardes, eſt mort.

Mr Bénard de Rezé, apres avoir paſſé par toutes les Charges de la Robe, a eſté fait Conſeiller d'Etat Semeſtre, & depuis peu Conſeiller d'Etat ordinaire. C'eſt un Homme capable des pre-

miers Emplois, & qui a toûjours eſté diſtingué par ſa capacité, & par ſon exactitude à rendre juſtice à tout le monde. Il a un Fils Conſeiller, & un autre Abbé, qu'on eſtime fort. Il a auſſi un Frere Conſeiller de la Grand' Chambre, qui eſt Conſeiller d'Egliſe, & a refuſé l'Eveſché de Lavaur.

Mr de Fieubet, Chancelier de la feuë Reyne, Homme d'une égale réputation pour la probité & pour l'eſprit, a eſté fait Conſeiller d'Etat ordinaire dans le meſme temps.

Il

Il ſçait parfaitement les belles Lettres, & a une fineſſe & une délicateſſe dans l'eſprit, qui ſe trouvent rarement. On a veu de luy des Vers Latins & François, qui ſont admirables. Mr de Fieubet ſon Pere, eſtoit Tréſorier de l'Epargne. Il a un Frere Maiſtre des Requeſtes. Madame de Fieubet ſa Femme eſt cõtinuellement employée aux œuvres de pieté, & dans une grande réputation parmy les veritables Devots.

Les Charges de Conſeiller d'Etat Semeſtre qu'avoient

Mr de Rezé & Mr de Fieubet, ont esté remplies par Mr Daguesseau, & par Mr de Ribere.

Mr Daguesseau a esté Intendant en Limousin, puis en Guyenne, & en suite en Languedoc, toûjours regreté quand il partoit, & souhaité par tout pour le service du Roy, & la consolation des Peuples.

Mr de Ribere est Fils de Mr le Lieutenant General de Rion en Auvergne, & Gendre de Mr le Premier Présidents. C'est un fort bon Ra-

porteur. Il a esté Lieutenant Civil.

M^r le Comte d'Avaux, Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté aupres des Etats Generaux des Provinces Unies, a esté fait aussi Conseiller d'Etat en la place de M^r de la Galissonniere. Il a eu la qualité de Plénipotentiaire à la Paix de Nimégue, apres avoir esté Ambassadeur à Venise, & il marche dignement sur les traces de M^r d'Avaux son Oncle.

Il y a eu trois Intendances données; celle de Flandres,

à Mr de Bréteüil, qui a exercé longtemps l'Intendance de Picardie, & qui eſt Fils de Mr de Bréteüil, Conſeiller d'Etat ordinaire, & auparavant Controlleur General des Finances ; celle de Picardie, à Mr Chauvelin, dont je vous ay parlé depuis peu ; & celle de Franche-Comté, à Mr de la Fonds, fort eſtimé de tous ceux qui le connoiſſent, & qui a donné des marques de ſa probité en beaucoup d'occaſions.

Je ne vous dis rien de Mademoiſelle de Vaillac, qui a

épouſé Mr le Comte de Mon-
taut. Je vous connois ſi par-
faitement de ſes Amies, & je
vous ay tant de fois entendu
parler de ſa naiſſance, de ſa
vertu, de ſon eſprit, & de tou-
tes ſes belles qualitez, que
je ſuis perſuadé que vous
ſçavez mieux que moy les
particularitez de ſon Ma-
riage. On ne peut rien
ajoûter à la magnificence
& à la galanterie des Pré-
ſens de Nôce que le Marié
a faits.

Mr de Louvoys ſervant
toûjours le Roy avec une

égale activité dans les diférens Emplois dont Sa Majesté le repose sur ce Ministre. Mr Magnin, dont vous avez déja veu tantd e beaux Ouvrages, a fait pour luy le Sonnet que je vous envoye. C'est une Allusion à la Devise de ce grand Monarque, *Nec pluribus impar.*

POUR MONSIEUR LE MARQUIS DE LOUVOYS, MINISTRE D'ETAT.

SONNET.

D'Un Miniſtre agiſſant, le
ſoin laborieux
Doit ſeconder les ſoins des ſuprémes
Puiſſances;
Dans ſa gloire ſupréme ainſi le Roy
des Cieux,
Pour agir au dehors, a ſes Intelli-
gences.

SI

Un Monarque chargé d'un Sceptre
glorieux,
Seul, ne ſçauroit fournir à ſes devoirs
immenſes.

Il faut que pour tout voir, il emprunte
des yeux,
Et des bras, pour s'étendre aux plus
vastes distances.

§

Un Roy, plus élevé que tous les Po-
tentats,
Trouve dans Louvoys *seul tous ces*
yeux, tous ces bras,
La prompte activité, la sageſſe pro-
fonde,

§

Un assemblage heureux de talens
inoüis;
Et si LOVIS *suffit à régir plus d'un*
Monde,
Quelle gloire à Louvoys *de suffire*
à LOVIS *?*

Mr Foſcarini, Ambaſſadeur de Veniſe, eut ſon Audience

de congé le 20. du dernier mois. Il parla au Roy de la mort de la Reyne, & de la chûte de Sa Majesté, dans son Compliment, & il le fit avec tant de grace, qu'il fut généralement applaudy. Le Roy, qui l'a fait Chevalier de l'Accollade, selon l'ancien usage pratiqué par nos Roys, à l'égard de tous les Ambassadeurs de Venise qui partent de France, luy a donné des témoignages particuliers d'estime & de satisfaction de son Ministere, qui a esté plus long que de coûtume, cet

Ambaſſadeur ayant demeuré icy quatre ans. On ne ſçauroit aſſez dire avec combien d'éclat & de réputation il a toûjours ſoûtenu ſon caractere. Il s'eſt attiré l'affection de tout le monde, par des manieres extrémement engageantes, & a fait voir beaucoup de ſageſſe, de prudence, & de penétration dans des Affaires épineuſes, & dans des conjonctures délicates.

Le Mercredy 20. de ce mois, les Capucins de la Province de Paris tinrent leur Chapitre Provincial dans le

Grand Convent de la Ruë S. Honoré, où le R. P. Loüis de Jully, Définiteur General de ſon Ordre, fut éleu Provincial pour la ſeconde fois. Apres ſa premiere élection, il fut obligé d'aller à Rome au Chapitre General qui ſe tint en 1678. Son grand mérite s'y eſtant fait diſtinguer, il fut choiſy pour la Charge de Définiteur General de ſon Ordre. On peut dire que dans toutes ces élections ſon illuſtre naiſſance, & ſa profonde doctrine, n'ont pas eſté les ſeuls motifs qui ont

fait jetter les yeux sur luy
mais ses vertus, son humilité
sa pieté toute édifiante, & son
zele ardent & infatigable
pour le bien de ses Freres.
Aussi a-t-il toûjours esté élevé
à ces diférentes Charges avec
l'applaudissement & la joye
parfaite de tous ses Reli
gieux.

La Lettre qui suit, vous
plaira par sa matiere. Vous
aimez les Tableaux, & plus
encore, ce qui regarde la
gloire du Roy. Vous y trou
verez dequoy estre satisfait
sur ces deux Articles. Sa date

ous fait connoiſtre qu'il y a
éja quelque temps que je
ay reçeuë.

A Rome ce 22. Juin 1683.

DAns la Relation que je vous envoyay l'année paſ-
e des Réjoüiſſances que l'on fit
y pour la Naiſſance de Mon-
igneur le Duc de Bourgogne,
vous marquay particulierement
lles de M^r de la Chauſſe, Agent
feu M^r le Cardinal de Retz.
n trouve dans tout ce qu'il a
it quelque choſe de particulier,

& qui découvre la délicatesse d
son esprit, & c'est pour cela qu
je veux vous faire part de ce qu'i
a fait depuis quelques jours. C'e
une ancienne coûtume à Rome
d'exposer des Tableaux à certai
nes Festes, soit pour y attirer u
plus grand concours de Peuple
soit pour satisfaire le goust de
Curieux, ou pour exciter la Jeu
nesse au travail, en luy faisan
voir les Ouvrages des grand
Hommes. Ceux qui sont charge
du soin de ces Festes, emprunten
pour cet effet un grand nombre d
Tableaux des meilleurs Peintres
de sorte que si l'on doit la satisfa

ction que l'on y trouve au ſoin de quelque Particulier, on peut dire que tout le Public y contribuë. Mr de la Chauſſe s'eſt voulu épargner cet embarras, en faiſant luy ſeul, ce que pluſieurs Perſonnes auroient eu de la peine à faire enſemble. Ce fut le jour qu'on celebre le Myſtere de la Trinité, qu'ayant fait tapiſſer le Cloiſtre des Peres Minimes de la Trinité du Mont, il y fit porter plus de cent cinquante Tableaux de ſon Cabinet, ornez de riches Bordures, & peints par les plus excellens Maiſtres. Vous en conviendrez, lors que vous ſçaurez qu'il

y en avoit un du Titien, repré-
ſentant la Sainte Famille.
Vn d'Annibal Carache.
Vn d'Auguſtini Carache.
Vn du vieux Baſſan.
Vn du Lanfranque.
Trois de l'Albane.
Vn d'André Camaſéo.
Vn du Guarchin.
Quatre de Mole.
Vn du Maſteletti.
Vn de Pietro de Cortone.
Vn d'Aléxandre Véroneſe.
Vn de Cornelio Satira.
Deux du Bourguignon.
Vne Bataille du Jeſuiſte.
Vn du Brandi.

Sept de Carlo Maratta, entre lesquels on peut dire qu'il y en avoit trois qui sont des Chef-d'œuvres ; sçavoir, un Mariage de Sainte Catherine, que plusieurs Sçavans auroient pris pour un des plus beaux Tableaux de Paul Véronese, si la vivacité des couleurs n'eust fait connoistre qu'il est peint depuis peu d'années. Le second représente une Vierge qui enseigne à lire au petit Jesus. Le coloris, la disposition, la force du dessein, & la grace, se font également distinguer dans ce Tableau, & semblent se vouloir disputer la préference. Le troi-

sième est le Portrait de Mr de la Chausse, sur une Toille de cinq palmes, & large de quatre. On ne peut assez faire l'éloge de ce Tableau; il suffit de dire que le Sr Carlo Maratta a voulu faire voir que l'Art peut en quelque façon arriver à la verité du naturel.

Six de Filippo Laori.

Un Païsage de feu Claude Lorain.

Deux du Bolognese.

Six Païsages de Gasparo Poussin.

Un de Michelange des Batailles.

Un du Bambocce.

Plusieurs Perspectives, & Païsages avec des Figures, de Michelange des Batailles, & de Filippo Laori.

Une Guirlande de Fleurs, de Mario de Fiori.

Quatre de feu Mr Bodeson.

Sept grands Tableaux, représentant des Animaux vivans & morts, peints par le Sr David de Coninch, Flamand. C'est un des plus habiles Hommes qu'il y ait jamais eu en ce genre.

Plusieurs autres Tableaux de Batailles, de Païsages, de Perspectives, de Fleurs & de Fruits,

que je ne marque point icy, pour n'estre pas ennuyeux.

Un Cabinet remply d'aussi beaux Tableaux, que celuy de M^r de la Chausse, est une marque assurée de son bon goust; mais ce n'estoit pas assez pour luy d'avoir donné cette satisfaction au Public. La fidelité pleine de zele qu'il a pour son Roy, ne luy permettoit pas d'en demeurer-là, & c'est pour ce sujet qu'il fit peindre trois grands Tableaux chargez de Devises, qu'il plaça dans les trois costez du Cloistre.

Celuy du milieu, qui estoit le plus grand, estoit orné de huit

Cartouches, & de cette Inscription au milieu.

REGI OPT. MAX.
Semper invicto, semper triumphanti
LUDOVICO MAGNO
ORBIS PACATORI,
ET BENEFACTORI.

Au dessus estoit peint un Soleil, avec ces paroles, Omnia ab illo. *Tous les Biens dont nous joüissons, du nombre desquels est la Paix, sont des Présens du Roy*

Au dessous de l'Inscription, estoit peint le mesme Soleil, avec ces autres paroles. Quid sine illo. *Toute la Terre est assez persuadée qu'on ne peut rien en-*

treprendre de glorieux, ſans le ſecours de Sa Majeſté.

Dans le troiſiéme Cartouche, eſtoit repréſenté cet Aſtre de Lumiere dans un Ciel ſerain. Ces mots eſtoient autour, Tranquillitas temporum. *C'eſt aux bontez de Sa Majeſté que toute l'Europe doit ſon repos.*

Dans le quatriéme, on remarquoit le Soleil parcourant le Zodiaque, avec ces paroles, Indefeſſus agit. *Les plus grandes fatigues ne ſont pas capables d'arreſter le Roy, lors qu'il s'agit de ſa gloire, & du bien de ſes Sujets.*

On voyoit dans le cinquiéme, un Soleil avec un Globe terreſtre au deſſous. Ces *mots eſtoient au deſſus,* Ex ſe cuncta videt. *La vigilance du Roy, qui ne luy permet pas de ſe repoſer ſur ſes Sujets du poids de ſa Couronne, en eſt une preuve convainquante.*

La ſixiéme, repréſentoit ce meſme Aſtre, qui par ſes influences & ſon favorable aſpect, faiſoit croiſtre quantité de Fleurs & de Plantes ſur la Terre. On liſoit ces paroles autour, Non ſibi, ſed nobis. *Nous éprouvons aſſez que le Roy travaille moins pour luy, que pour le bonheur de ſes Peuples.*

Dans la ſeptiéme, eſtoit peint un Soleil levant, dont les rayons diſſipoient d'abord une grande quantité de nüages. Ces mots eſtoient deſſus, Venit, vidit, vicit. *La Conqueſte de la Hollande en deux mois de temps, fait aſſez connoiſtre que la préſence du Roy peut tout, & que ces paroles luy conviendroient mieux qu'à cet ancien Romain, ſi ſa modeſtie pouvoit les ſoufrir.*

On voyoit dans la huitiéme ce meſme Soleil, perçant de ſes rayons les nüages les plus épais, qui ſe nbloient vouloir s'oppoſer à luy. On liſoit ces paroles, Nil

illi

illi impervium. *Sa Majesté a des lumieres qui luy font connoistre toutes les entreprises de ses Ennemis, & non seulement il trouve moyen de les dissiper, mais il en sçait profiter par sa prudence, & par son courage.*

Le second Tableau estoit chargé de cinq Cartouches, un au milieu, & les autres aux quatre coins.

Dans celle du milieu, on voyoit un Soleil, & un Olivier au dessus, à l'ombre duquel reposoient un Aigle & un Lion. Ces paroles estoient autour, Tutos dedit esse sub umbra. *La Paix que*

le Roy a donnée à ſes Ennemis, eſtoit ſeule capable de les mettre en ſeûreté.

La ſeconde repréſentoit une Lune dans un Ciel ſerain, avec ces mots, Tranquillum poſt fulmina tempus. On eſt aſſez perſuadé que les peines de la Reyne, n'ont pas peu contribué à la Paix dont nous joüiſſons.

On remarquoit dans la troiſiéme un Aigle regardant fixement le Soleil. Ces paroles eſtoient au deſſus, Suſtinet immotis oculis. Quel autre, que Monſeigneur, peut ſoûtenir l'éclat, & la majeſté d'un ſi grand Roy?

La quatriéme estoit faite pour Madame la Dauphine, & représentoit un Arbre chargé de Fleurs, avec ces mots, Novos in tempora fructus. *Cette Devise marque les vœux de tous les François, qui attendent avec une loüable impatience les nouveaux Fruits que sa grossesse leur fait espérer.*

La derniere faisoit voir un petit Aiglon, qui à l'imitation de l'Aigle, commençoit à s'accoûtumer à la splendeur du Soleil. On lisoit ces paroles autour, Juvenis sequitur vestigia Patris. *Nous ne devons pas attendre autre chose*

de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Le troisiéme Tableau contenoit quatre Devises. Dans le milieu du Tableau estoit une grande Cartouche, où l'on voyoit un Trophée de Couronnes, de Chapeaux de Cardinal, de Mitres, de Croix du S. Esprit, de Canons, de Bastons de Maréchaux de France, & d'Ancres, qui sont les Dignitez qu'a possedées, & que possede encore aujourd'huy l'illustre Maison d'Estrées. Les Armes de cette grande Famille estoient au dessus, avec ces paroles, Claro cum sanguine

virtus. *Ce n'eſt pas ſeulement la naiſſance qui a mis tant de dignitez & d'honneurs dans leur Maiſon; la vertu dont tous les grands Hommes qui en ſont ſortis, ont fait, & font encore aujourd'huy profeſſion, fait aſſez connoiſtre, qu'en France, & particulierement ſous un Regne auſſi éclairé que celuy de* LOÜIS LE GRAND, *les honneurs & les dignitez ſont la récompenſe de la vertu.*

La premiere Deviſe repréſentoit un Soleil, & un Chapeau de Cardinal au deſſus. Ces paroles eſtoient autour, Tegit il-

lustratus. *Ces paroles se font assez entendre d'elles-mesmes.* **Si** *M^r le Cardinal d'Estrées a esté honoré du Cardinalat, cette Eminence rend du moins autant de lustre au Chapeau, qu'elle en reçoit.*

La seconde faisoit voir un Ciel étoilé, avec ces mots au dessus, Sapiens dominabitur illis. *La prudence de M^r le Duc d'Estrées, Ambassadeur de Sa Majesté en cette Cour, a bien fait voir pendant le Pontificat passé, que le Sage sera toûjours au dessus des Astres.*

La troisiéme & la quatriéme,

estoient pour Mr le Maréchal d'Estrées. Dans la premiere estoit un Vaisseau de France, dont toutes les Voiles enflées par le vent, luy faisoient cingler la Mer avec rapidité. Ces mots estoient autour, Nusquam meta mihi. *Ce Genéral a fait assez connoistre par sa valeur, que les Vaisseaux de Sa Majesté passent facilement d'une Mer à l'autre, & ne trouvent pas mesme de bornes dans le Nouveau-Monde.*

La seconde représentoit un Foudre qui tomboit dans la Mer, avec ces paroles, Terret utrumque. *Les Mers des deux Mon-*

des ont éprouvé le courage, & l'intrépidité de ce Maréchal. C'eſt le Neptune de la France, & pour tout dire, le digne Frere de Mr le Cardinal, & de Mr le Duc d'Eſtrées.

Tout ce qu'il y a de Curieux à Rome, ſe trouverent à cette Feſte. Mr le Cardinal d'Eſtrées, & Mr l'Ambaſſadeur, l'honorerent de leur préſence, comme pluſieurs autres Cardinaux, Princes, Prélats, & Cavaliers. La diſpoſition des Tableaux, & le bon gouſt, n'y furent pas moins admirez que la quantité; & l'on avoit peine à croire, qu'une ſeule

Personne eust pû fournir assez de Tableaux, pour en remplir un si grand Cloistre, sans en emprunter à d'autres. Je suis vostre, &c.

Quoy que les anciens Noëls soient communs, parce que l'Eglise nous les fait entendre tous les ans pendant le temps de l'Avent, Mr Gigault, Organiste de S. Nicolas des Champs, a trouvé moyen de leur donner un tour particulier qui les renouvelle, & qui les rend tres-agreables à estre

touchez, non seulement sur l'Orgue, & le Claveſſin, mais auſſi ſur les Violes, Violons, & Fluſtes. La Planche que je vous envoye, vous en fera voir un pour modelle. Il eſt nouveau, & n'a point encore paru. Ce Noël eſtant le premier de ceux ſur lequel tant de Maiſtres de Muſique ont travaillé, vous le voyez neantmoins avec un accompagnement nouveau & particulier, ce qui peut donner envie aux Sçavans en Muſique de le toucher. Comme il peut ſe faire entendre à deux & trois

A la venue de Noel. a 2. partyes.

a 3. par.

Inuenté par Gigault
Organiste S.t Nicolas =
= des Champs a Paris

Parties sur l'Orgue, le Clavessin, la Harpe, la Viole, la Flute, & sur le Violon, l'Autheur de ce Noël y a travaillé, afin que chacun pust se satisfaire selon son goust. Il vend un Livre, où tous les autres Noëls sont, & dans lequel on les trouvera diversifiez de plusieurs manieres. Il en fait un autre d'Orgue, qu'il mettra dans peu au jour.

Mr de Seve, Sr de Gomerville, qui a esté Capitaine au Régiment des Gardes, a épousé depuis peu Mademoi-

selle de Bernage, de La Famille des de Bernage, Seigneurs de Maurepas, originaire de Flandre. Feu Messire Loüis de Bernage, Aumônier du Roy, & ensuite Evesque de Grace, estoit de cette Famille. M. de Bernage reçeu en 1643. Conseiller au Grand Conseil, en est aussi. Elle est alliée aux Chevalier, le Picart, le Maçon-de-Bucy en Bourgogne, du Voyer-d'Argenson, le Gras, Hémand du Perron, le Tonnelier de Breteüil, & porte *Facé de gueules, & d'or, de six Pieces.*

Mr de Seve de Gomerville a deux Freres. Son aîné est Guillaume de Seve, Sr de Chastillon-le-Roy, Premier Président au Parlement de Metz, & auparavant Maistre des Requestes, Intendant de Justice en Guyenne & Languedoc, qui a épousé Anne le Clerc de Lesseville, Sœur de Nicolas le Clerc de Lesseville, Président en la Cinquiéme des Enquestes, & Fille de feu Nicolas le Clerc de Lesseville, Maistre des Comptes, & de Marie de Suramond, à présent sa Veuve.

L'autre Frere, eſt Guy de Seve de Rochechoüart, Evef-que d'Arras, Préſident né des Etats d'Artois, Abbé de S. Michel en Tiérache. Leur Sœur eſtoit Claude-Françoiſe de Seve, Femme de Henry Teſtu de Balincourt, Conſeiller au Grand Conſeil. Ils ſont Fils de feu Aléxandre de Seve, Seigneur de Chanrignonville, Conſeiller au Grand Conſeil, puis Maiſtre des Requeſtes, Prevoſt des Marchands de la Ville de Paris pendant huit années, en ſuite Conſeiller d'Etat, & au

Conseil Royal des Finances, qui a rendu des services considérables à l'Etat. Madame de Seve leur Mere, estoit Magdeleine de Rochechoüart, Dame de Chastillon-le-Roy, de l'illustre Maison de Rochechoüart. Leur Ayeul, Guillaume de Seve, Sr de S. Julien, avoit épousé Catherine Catin, Fille de Jean Catin, Sr de Plotard, & & de Catherine de Rochefort, descenduë des Chartier d'Alainville, & des Fondateurs de la Maison & College de Boissy à Paris, alliée

aux de Mégrigny-Vandeu-
vre, Molé de Cnamplatreux,
de Montholon, Baillet de
Vaugregnan, de Longueil-
Maisons, de Belleforiere-
Soyecourt, Chasſebras du
Breau, le Doux de Melle-
ville, de Sainctes, de Bra-
gelongne, &c. Pierre de
Seve, Sr de Montely, leur
Bisayeul, avoit pris pour
Femme Marguerite Camus,
de la Famille des Camus, Sei-
gneurs de Pontcarré, du Per-
ron, de Bagnols, & de S. Bon-
net, dont il y a eu des Inten-
dans des Finances, Conseil-

lers d'Etat, Maiſtres des Requeſtes, Conſeillers au Parlement, & autres Compagnies Supérieures, & dont eſtoit Jean-Pierre Camus, Eveſque du Bellay, qui a donné au Public un ſi grand nombre d'Ouvrages.

La Famille des de Seve eſt originaire d'Italie, & porte *Facé d'or & de ſable de dix Pieces, à la Bordure componée de l'un en l'autre.* Elle a diférentes Branches, dont l'une qui eſt établie à Lyon, y a donné pluſieurs Lieutenans Généraux, & Préſidens au

Parlement de Dombes. Celles des de Seve, Seigneurs d'Aubeville, Fromentes, la Forest, & Stainville, ont donné plusieurs Maistres des Requestes, Conseillers au Parlement de Paris, & un Premier Président de la Cour des Aydes.

Feu Jean de Seve, S^r de Plotard, Président en la Cour des Aydes, Frere aîné de Guillaume de Seve, Conseiller au Conseil Royal, avoit épousé Renée de Guénegaud, dont est venuë une Fille unique Claude de Seve,

Femme d'Antoine Girard, Sr de Villetaneuſe, Procureur General au Grand Conſeil. Claude de Seve, Sœur du meſme Guillaume de Seve Conſeiller au Conſeil Royal, avoit eſté mariée à Loüis Tronſon, Secretaire du Cabinet du Roy. De ce Mariage ſont ſortis Charles Tronſon, mort en 1682. Conſeiller de la Grand'Chambre; Guillaume Tronſon, Secretaire du Cabinet du Roy; Loüis Tronſon, Prieur de Chandier, Supérieur du Séminaire de Saint Sulpice;

Antoine Tronſon, Abbé; Jean Tronſon, Capitaine au Régiment de Picardie, Jean-Pierre Tronſon, Sr de Chenevieres; & Aléxandre Tronſon, Sr de Mauleon.

Jamais la Comédie Italienne n'a eſté ny ſi applaudie, ny ſi ſuivie en France, qu'elle l'eſt préſentement. Auſſi les Comédiens Italiens ne ſont-ils jamais ſi bien entrez dans nos manieres, qu'ils y entrent depuis quelque temps. Ils joignent l'utile à l'agreable, & il y a beaucoup à profiter dans toutes leurs Pieces,

ſur tout dans la derniere, où l'on connoiſt par le grand nombre de Procédures d'*Arlequin Avocat*, combien il eſt dangereux de plaider, & qu'il n'y a point de Procés qui ne puiſſe ruiner un Homme, quand meſme il ne s'agiroit entre les Parties que d'une choſe de peu d'importance. Si Arlequin eſt inimitable dans les divers rôles qu'on luy voit joüer dans cette Piece, ſes deux Filles ne le ſont pas moins. Les diférens Perſonnages qu'elles ſoûtiennent ſont ſi bien rem-

plis, qu'elles se sont attiré l'applaudissement de tout Paris, qui ne se peut lasser de les admirer. Jamais on n'a veu tant d'intelligence pour la Comédie, avec une si grande jeunesse. Il n'y a point de caractere dans lequel elles n'entrent, & elles s'en acquitent de si bonne grace, que lors qu'elles paroissent dans quelque Scene, elles semblent estre uniquement nées pour le Personnage qu'elles représentent.

Les Nouveaux Dialogues des Morts n'ont pas moins plû

aux Etrangers, qu'aux François. Un fort habile Romain en a traduit la Premiere Partie en sa Langue, avec une fidelité si exacte, qu'il s'est attaché à suivre l'Autheur jusque dans le tour des Vers. On me mande que cette Premiere Partie est imprimée, & que le Traducteur ayant donné ordre qu'on luy envoyast la Seconde, si-tost qu'elle paroistroit, il a commencé déja à y travailler. Comme vous aimez extrémement cette Langue, je vous envoyeray les deux

Parties dans le meſme temps que je les auray reçeuës. La Premiere a eſté auſſi traduite en Anglois, à ce qu'on m'a aſſuré. Apparemment la Seconde ſuivra au plûtoſt; mais la Langue Angloiſe vous eſt inconnuë, & je chercherois inutilement à lier commerce en ce Païs-là, pour vous les faire venir.

Le Sieur Amaulry, Libraire de Lyon, a imprimé depuis peu un Livre tres-curieux, intitulé, *Réflexions Nouvelles ſur l'Acide, & ſur l'Alkali.* Quoy que cette matiere

tiere ſoit toute de Phyſique & meſme de Chimie, Mr Bertrand, Aggregé au College des Medecins de Marſeille, l'a traitée avec tant d'ordre & de netteté, qu'on la peut entendre facilement, pourveu qu'on ait quelque teinture de Philoſophie. L'Acide & l'Alkali, ſont deux eſpeces diférentes de Sels, dont l'action eſt tres-remarquable dans une infinité d'effets de la Nature ; mais les Chimiſtes qui ſont fort ſujets à s'enreſter, ont pouſſé plus loin qu'il ne falloit la

vertu de ces deux sortes de Sels, & ont prétendu en faire les premiers principes de toutes choſes. Mr Bertrand réfute tres-ſolidement cette erreur, & en meſme temps renferme l'Acide & l'Alkali dans leurs veritables bornes, en faiſant voir que quoy qu'ils ne ſoient pas premiers principes, ils ſont neantmoins les cauſes cachées d'un tres-grand nombre de Phénomenes. Il découvre par leur moyen, la ſource des maladies les plus conſidérables, & entr'autres

les maladies contagieuſes,
& explique ſur ce principe,
quels remedes y doivent
ſtre propres. Tout cet Ou-
rage eſt remply d'Expé-
ences tres-curieuſes, & de
aiſonnemens les plus juſtes
ue puiſſe fournir la nou-
elle Phiſique qui eſt ſi
xacte. Il ſe vend à Paris,
ez le Sieur Blageart Li-
raire, Court-Neuve du
alais.

La premiere des deux
nigmes du mois paſſé, eſtoit
Fumée. Ceux qui l'ont ex-
quée dans ſon vray ſens,

ſont, Mrs Charles, Valet de Chambre de Mademoiſelle d'Orleans ; Le Fébvre, de Péronne ; De la Roque des Bornes, Secretaire de Mr le Marquis de S. Luc. Cette meſme Enigme a auſſi eſté expliquée en Vers, par Mrs L. Bouchet, ancien Curé de Nogent-le-Roy; De la Tronche, de Roüen ; Avice, de Caën ; C. Hutuge, d'Orleans, demeurant à Metz ; Rault, de Roüen ; Le Roux D. Medecin, de Vitré en Bretagne ; Gygés, du Havre ; & Hermophile d'Antifer, du meſ-

me lieu ; & par Mademoiſelle de Montbrou, de la Ruë S. Loüis ; La Princeſſe Enille ; La Joly Bouquinette, du Havre ; La Belle Nourriture, dudit lieu ; L'Exilée de la Vilſe Françoiſe, auſſi de la meſme Ville ; L'Aimable Queſton, de l'Iſle Noſtre-Dame ; & Quantine de Joigny, ou l'Amante de Palere.

Le Chien couchant eſtoit le Mot de la ſeconde Enigme. Elle a eſté expliquée par la belle Hongroiſe, & par l'aimable Mouline de Chamlay. Ceux qui ont envoyé l'Ex-

plication de l'une, & de l'autre, ſont, Mrs Diéreville; L'Epinay Buret, de Vitré en Bretagne; Carriere & Gary, du meſme lieu, (tous ces quatre en Vers;) & l'Arbitre ſans fin, d'Amiens. Meſdemoiſelles de Villers Franſures; De la Foſſe; De Flers; Doncurel; Lagrené & Pezé, toutes d'Amiens; Les aimables Sœurs, de la Ruë de Beaugard; La charmante Brune de la Ruë de Mer, à l'Anagrame, *Je range tout ſous ma Loy*; & Mimie D. D. ont auſſi rouvé le vray ſens de ces eux Enigmes.

Je vous envoye deux Enigmes nouvelles. L'une eſt de Mr de Beaurepaire, Gentilhomme d'Argentan; & l'autre, de Mr Diéreville, du Pontleveſque.

ENIGME.

DEux Femmes, par un droit ou juſte, ou tyrannique,
Domptent les plus fiers Potentats,
Et commandent meſme aux Etats
Où regne encor la Loy Salique.
Elles ont un pouvoir égal;
Toutefois par un coup fatal,
La ſeconde éteint la premiere,
Et luy dérobe la lumiere.
L'une en naiſſant porte le Sceptre en main,

Et d'un Empire Souverain
Défend les droits de la Justice,
Réduit à leur devoir les timides
Mortels,
Récompense les bons, poursuit les Criminels,
Et les condamne elle mesme au suplice.
L'autre, quoy que de tres-bas lieu,
Tirannise la Terre, & nous commande
en Dieu.
Sans châtiment, sans récompense,
Elle établit sa bizarre puissance,
Et bien qu'au crime elle doive le jour,
On seroit criminel de luy manquer
d'amour.
Enfin pour finir, la premiere
Naist d'un Pere éclairé, noble, sage,
& puissant;
Mais la seconde pour un Pere,
En pourroit compter plus de cent.

AUTRE ENIGME.

JE suis un Corps formé de diverses
parties,
Toûjours assez bien assorties,
A les prendre par la longueur,
Car elles sont souvent de bizarre
couleur.
Elles ne tiennent qu'à ma teste,
Et sont libres par le bas bout;
Ce qui fait que chacune est preste,
Sans la quiter, d'aller par tout.
La matiere qui me compose,
Entre dans les Habits des Princes
& des Roys.
Quoy que l'or & l'argent me parent
quelquefois,
Cela ne va pas à grand'chose.
Plaignez l'état où je me vois;
A ma place, Lecteur, vous mourriez
de tristesse,

Je ne puis m'acquiter de mes plus beaux Emplois,
Que je ne ſois toûjours en preſſe.

Le Gouverneur de Vienne ayant donné des marques de l'extrémité où il eſtoit, l'Armée Chreſtienne deſcendit des Montagnes de Kahſenberg pour le ſecourir, le Dimanche 12. Septembre. Les Turcs voulurent s'oppoſer à cette deſcente, & furent chaſſez de leur poſte, & ſur le ſoir ils abandonnerent leur Camp principal. Le Roy de Pologne entra dans la Place le lendemain, & l'Empereur

le jour ſuivant. Chacune de ces choſes ayant beaucoup de Particularitez, & qui demandent une grande étenduë, & ma Lettre eſtant déja trop remplie, je me trouve obligé d'en faire une ſeconde pour ſervir de ſuite à celle-cy. Je la commenceray par le Détail du Siege de Vienne, & je tâcheray à vous donner des lumieres qui vous aideront à développer la fauſſeté de la plûpart des Relations qui ont couru. Je ſuis, &c.

A Paris ce 30. Octobre 1683.

AVIS ET CATALOGVE
des Livres qui ſe vendent chez le Sieur Blageart.

REcherches curieuſes d'Antiquité, contenuës en pluſieurs Diſſertations, ſur des Médailles, Bas-reliefs, Statuës, Moſaïques, & Inſcriptions antiques, enrichies d'un grand nombre de Figures en taille-douce. *In* 4. 7 l.

Sentimens ſur les Lettres & ſur l'Hiſtoire, avec des Scrupules ſur le Stile. *Indouze.* 30 ſ.

Lettres diverſes de M. le Chevalier d'Her. *Indouze.* 30 ſ.

Nouveaux Dialogues des Morts. Premiere Partie. *In douze.* 30 ſ.

Seconde partie des Dialogues des Morts. *In douze.* 30 ſ.

La Ducheſſe d'Eſtramene. *Deux Volumes indouze.* 40 ſ.

LeNapolitain Nouv. *Indouze.* 20 ſ.

L'Académie Galante. *Indouze.* 30 ſ.

Reflexions nouvelles ſur l'Acide & ſur l'Alcali. *Indouze.* 30 ſ.

La Devinereſſe, Comedie. 15 ſ.

L'Artaxerce, avec ſa Critique. 15 ſ.

La Comete, Comedie. 10 ſ.

Converſions de M. Gilly & Courdil. 20 ſ.

Cent dix Volumes du Mercure, avec les Relations & les Extraordinaires. Il y a huit Relations qui contiennent

Ce qui s'eſt paſſé à la Ceremonie du Mariage de Mademoiſelle avec le Roy d'Eſpagne.

Le Mariage de Monſieur le Prince de Conty avec Mademoiſelle de Blois.

Le Mariage de Monſeigneur le Dauphin avec la Princeſſe Anne-Chreſtienne-Victoire de Baviere.

Le Voyage du Roy en Flandre en 1680.

La Négotiation du Mariage de M. le Duc de Savoye avec l'Infante de Portugal.

Deux Relations des Réjoüiſſances qui ſe ſont faites pour la Naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bourgogne.

Une Descriptiõ entiere du Siege de Vienne, depuis le commencement jusqu'à la levée du Siege en 1683.

Il y a vingt-trois Extraordinaires, qui outre les Questions galantes, & d'érudition, & les Ouvrages de Vers, contiennent plusieurs Discours, Traitez, & Origines, sçavoir.

Des Indices qu'on peut tirer sur la maniere dont chacun forme son Ecriture. Des Devises, Emblêmes, & Revers de Médailles. De la Peinture, & de la Sculpture. Du Parchemin, & du Papier. Du Verre. Des Veritez qui sont contenuës dans les Fables, & de l'excellence de la Peinture. De la Contestation. Des Armes, Armoiries, & de leur progrés. De l'Imprimerie. Des Rangs & Cerémonies. Des Talismans. De la Poudre à Canon. De la Pierre Philosophale. Des Feux dont les Anciens se servoient dans leurs Guerres, & de leur composition. De la simpathie, & de l'anthipatie des Corps. De la Dance, de ceux qui l'ont inventée, & de ses

rentes eſpeces. De ce qui contribuë
lus des cinq ſens de Nature à la ſa-
action de l'Homme. De l'uſage de
Glace. De la nature des Eſprits fo-
, s'ils ſont de tous Païs, & ce qu'ils
fait. De l'Harmonie, de ceux qui
t inventée, & de ſes effets. Du fré-
ent uſage de la Saignée. De la No-
ſſe. Du bien & du mal que la fré-
ente Saignée peut faire. Des effets
l'Eau minérale. De la Superſtition,
des Erreurs populaires. De la Chaſſe.
s Metéores, & de la Comete appa-
é en 1680. Des Armes de quelques
milles de France. Du Secret d'une
riture d'une nouvelle invention, tres-
opre à eſtre rendue univerſelle, avec
uy d'une Langue qui en réſulte, l'un
l'autre d'un uſage facile pour la com-
unication des Nations. De l'air du
onde, de la veritable Politeſſe, & en
oy il conſiſte. De la Medecine. Des
ogrés & de l'état préſent de la Me-
ecine. Des Peintres anciens, & de leurs
anieres. De l'Eloquence ancienne &

moderne. Du Vin. De l'Honnesteté, & de la veritable Sagesse. De la Pourpre & de l'Ecarlate, de leur diférence, & de leur usage. De la marque la plus essentielle de la veritable amitié. L'Abregé du Dictionnaire Universel. Du mépris de la Mort. De l'origine des Couronnes, & de leurs especes. Des Machines anciennes & modernes pour élever les Eaux. Des Lunetes. Du Secret. De la Conversation. De la Vie heureuse. Des Cloches, & de leur antiquité.

On fera une bonne composition à ceux qui prendront les cent dix Volumes, ou la plus grande partie. Quant aux nouveaux qui se debitent chaque mois, le prix sera toûjours de trente sols en veau, & de vingt-cinq en parchemin.

Outre les Livres contenus aussi dans ce Catalogue, on vend aussi chez le Sieur Blageart toutes sortes de Livres nouveaux, & autres. On ne marque icy que ceux qu'il a imprimez, à la reserve

echerches d'antiquité, dont on
e chez tres-peu d'autres Libraires.
oûtera à ce Catalogue les Livres
eaux qu'il donnera de temps en
s au Public.
n ne prend aucun argent pour les
oires qu'on employe dans le Mer-

mettra tous ceux qui ne desobli-
nt personne, & ne blesseront point
odestie des Dames.
faut affranchir les Lettres qu'on
sera chez le Sr Blageart, Impri-
r-Libraire, Ruë S. Jacques, à l'en-
de la Ruë du Plastre
fera toûjours les Paquets *gratis*
r les Particuliers & pour les Li-
res de Provinces. Ils n'auront le
n que d'en acquiter le port sur les
ux.
Ceux qui envoyent des Memoires,
vent écrire les noms propres en ca-
teres bien formez.
On ne met point les Pieces trop dif-
iles à lire.

On met tous les bons Ouvrages à leur tour, & les Autheurs ne se doivent point impatienter.

Il est inutile d'envoyer des Enigmes sur des Mots qui ont déja servy de sujet à d'autres.

On prie ceux qui auront plusieurs Memoires, ou plusieurs Ouvrages à envoyer en mesme temps, de les écrire sur des papiers separez.

On avertit que les Mercures qui s'impriment en Hollande, & en quelques Villes d'Allemagne, sont fort peu corrects, & tronquez en beaucoup d'endroits.

ATALOGVE DES PIECES contenuës dans le XXIII. Extraordinaire du Mercure Galant, Quartier de Iuillet, donné au Public le 15. Octobre 1683.

UN Diſcours ſur le Stile Epiſtolaire.

Une Réponſe à la Queſtion, ſçavoir, *Si la beauté du viſage eſt plus propre à plaire, que la beauté de la taille.*

Une Réponſe à la Queſtion, ſçavoir, *Pourquoy un Bien, dont la conqueſte nous a couſté des fatigues, quoyqu'il ſoit de peu de conſéquence, nous eſt plus cher qu'un autre infiniment plus précieux, que nous avons acquis ſans peine*

Une Réponſe à la Queſtion, ſçavoir *Si les Aſtres ont du pouvoir ſur les inclinations des Hommes.*

Une Réponſe à la Queſtion, ſçavoir, *Si un Amant paſſionné, qui auroit*

reçeu un outrage d'une Perſonne tres-conſiderée de ſa Maîtreſſe, devroit écouter ſon reſſentiment, & obeïr plûtoſt à l'honneur qu'à l'amour.

Une Réponſe à la Queſtion, ſçavoir, *Lequel de ces Mots prononcez par la Perſonne aimée*, J'vous aime, *ou* Eſperez, *doit eſtre le plus agreable à un Amant.*

Une Relation du dernier Voyage du Roy, ávec une Deſcription de tous les Lieux où il a paſſé.

La Veuve du Palais Royal de Tolede.

Une Epiſtre en Vers à M. de Cominge.

Deux Diſcours ſur la Médiſance, & les maux qu'elle peut cauſer.

Maniere d'exprimer les Variations des Mots du Second Dictionaire.

Une Réponſe à la Queſtion, *S'il eſt plus noble d'aimer que d'eſtre aimé.*

Un Diſcours de l'Origine des Harangues Funébres, appellées préſentement Oraiſons, leurs progrés, & les cerémonies qui y ont eſté premierement obſervées.

Une Réponſe à la Queſtion, *Laquelle eſt à préferer de la beauté du teint, ou de celle des traits.*

Madrigaux ſur les quatre dernieres gmes.

uite du Traité des Couronnes.

QUESTIONS A DECIDER.

I.

Il eſt permis à un Homme qui aime avec paſſion, de ſouhaiter que la ſonne qu'il aime, ne luy ſurvive d'un moment.

II.

Laquelle eſt à préferer, de la beauté a bouche, ou de celle des yeux; de beauté des cheveux, ou de celle du t.

III.

On demande à eſtre éclaircy du , ou du mauvais uſage de la Le-re.

IV.

De quelle maniere les Images des

Objets ſenſibles, ſont reçeuës dans les facultez corporelles.

I V.

S'il eſt plus ſeûr, & plus avantageux, quand on eſt malade, de ſe ſervir de la méthode de Galien, oppoſant *contraria contrariis*, que de celle de Paracelſe, oppoſant *ſimilia ſimilibus*, pour le recouvrement de ſa ſanté.

Avis pour placer les Figures.

LE Mauſolée marqué A. doit regarder la page 52.

Le Mauſolée marqué B. doit regarder la page 161.

La Planche notée, doit regarder la page 321.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE